N° 2 1939 Février

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

AVANT-PROPOS

S'il est une conquête du Christianisme dont l'humanité se juge en droit d'être fière, c'est bien la doctrine généreuse et profonde de l'égalité de tous les peuples en face des vraies réalités spirituelles, doctrine que saint Paul exprima un jour aux Colossiens en une formule célèbre : « Ubi non est Gentilis et Iudaeus, circumcisio et praeputium, Barbarus et Scytha, servus et liber : sed omnia et in omnibus Christus » (*Colos.*, III, 11). Le nom de « catholicisme » a toujours manifesté comme essentiel à notre foi le caractère *universaliste* de la conception chrétienne du monde, et l'idée de « corps mystique », si chère à l'Apôtre, inculque à tous les groupes humains le devoir strict d'une solidarité étroite sur la base de la bonté et de l'amour.

A cet idéal séculaire s'oppose irréductiblement « l'esprit » du racisme dans ses principes essentiels. Aucune erreur contemporaine n'est plus éloignée de l'esprit chrétien. Le racisme, tel que l'expose un A. Rosenberg, est la négation même de l'universalisme catholique, de tout universalisme humain. Aux deux valeurs essentielles qui font le Christianisme, l'humilité et la charité, il substitue brutalement, en s'en faisant gloire, l'exaltation des deux forces de l'orgueil et de la dureté. Il importe ici de dépasser quelques formules plus ou moins discutables ou plus ou moins acceptables sur la nation ou sur la race, pour aller d'emblée à l'âme même du mouvement, à l'esprit du racisme. Or, cet « esprit », le Souverain Pontife, dans son discours du 21 juillet 1938 n'hésitait pas à le qualifier d'« esprit particulièrement détestable... et qui, précisément parce qu'il n'est pas chrétien, parce qu'il n'est pas religieux, finit par n'être même pas humain ».

Aussi l'Eglise, avec la clairvoyance spirituelle qui lui est propre, a pris position contre le « racisme » en l'année 1938

avec une fermeté de plus en plus accentuée. Par l'ordre du pape, le 13 avril, la S. Congrégation des Séminaires et Universités établissait une liste de huit propositions racistes condamnées et proscrites, qu'elle envoyait à tous les établissements catholiques d'enseignement supérieur. Le Souverain Pontife, à trois reprises et avec une sévérité croissante, le 15 juillet, le 21 juillet, le 28 juillet marquait l'opposition radicale entre l'esprit du Christianisme et l'esprit du racisme, et, depuis lors, dans tous les centres importants de la chrétienté, la voix des évêques est venue se joindre à celle du Pasteur suprême : le Cardinal van Roey à Malines (retraites sacerdotales et article du 1er novembre), le Cardinal Faulhaber à Munich (6 novembre), le Cardinal Schuster à Milan (13 novembre), le Cardinal Verdier à Paris (17 novembre), le Cardinal Cerejeira à Lisbonne (18 novembre), pour n'en citer que quelques-uns...

Ne pas répondre à ces ordres de l'Eglise enseignante serait trahir la cause du catholicisme. Le danger est pressant, d'autant plus pressant que ces idées néfastes ne sont pas simplement proposées, comme les hérésies d'hier, à l'intelligence et à la réflexion d'individus isolés, mais sont farouchement imposées par la contrainte à d'immenses groupements humains.

Nous voudrions étudier ici objectivement, sincèrement le « racisme », mais de façon à en dépasser les affirmations superficielles ou quelques réalisations concrètes et à parvenir aux principes mêmes du système. Il a semblé possible d'obtenir une vue d'ensemble suffisante et de donner les éléments d'un jugement fondamental en quatre articles successifs : les deux premiers *exposent* ce qu'est le racisme : sa préparation chez certains théoriciens du XIXe siècle ; sa synthèse matérialiste dans le IIIe Reich ; les deux derniers *apprécient* et *critiquent* le racisme, d'abord du point de vue scientifique, surtout anthropologique ; ensuite du point de vue philosophique et théologique. Les interventions du Saint-Siège et des évêques, relatives au racisme, font connaître enfin le jugement même de l'Eglise.

Les progrès de l'erreur raciste imposent aux prêtres catholiques un impérieux devoir de préservation et d'enseignement. Puissent ces études les aider à mieux accomplir leur tâche.

La Nouvelle Revue Théologique.

LES ANTÉCÉDENTS DE L'IDÉOLOGIE RACISTE.

Aristote avait conseillé à son élève Alexandre le Macédonien de baser toute sa politique sur une petite distinction qu'il croyait fondamentale. La nature, d'après le vieux philosophe, produisait deux catégories d'humains : ceux qui « naturellement » — φύσει — sont libres ; et ceux qui tout aussi naturellement sont esclaves. Il n'expliquait pas cette origine *naturelle* de la liberté et de la servitude. La supposant suffisamment claire, il se bornait à en tirer les conséquences pratiques. En gros, les « libres » devaient être les Grecs ; les esclaves seraient les « barbares » : autre mot qui n'était pas beaucoup plus précis. Il fallait gouverner les hommes naturellement libres politiquement, c'est-à-dire par des institutions et des lois et pour leur avantage ; et il fallait traiter les esclaves despotiquement, c'est-à-dire par la décision arbitraire de leur maître et pour le bénéfice de ce dernier. Alexandre eut assez d'esprit pour négliger sur ce point les avis de son maître ; et celui-ci ne comprit jamais rien à la nouvelle politique inaugurée après la bataille d'Arbelles et la chute de l'empire de Darius (331 avant J.C.). Le Grec vainqueur épousa la fille du vaincu. Sur son invitation, quatre-vingt de ses généraux et dix mille de ses soldats macédoniens se mariaient avec des persanes. On adoptait le cérémonial de l'ancienne Cour du Grand Roi. On laissait entrer largement dans le patrimoine grec l'élément « barbare ». La politique des échanges culturels et de la fusion des civilisations complétait celle du mélange des races. L'hellénisme, succédant au classicisme provincial, envahit le monde méditerranéen et le déborda largement. Au III[e] siècle avant J. C. Bérose, prêtre de Bel, dédiait à Antiochus Soter son ouvrage sur l'histoire de Babylone ; Manéthon, prêtre égyptien, écrivait en grec son livre sur les antiquités et les usages de son pays ; Mégasthène, contemporain de Chandragupta, de la dynastie des Maurya, publiait ses Ἰνδικά. On s'intéressait au Zoroastrianisme. On traduisait en grec, dans la version des LXX, les livres sacrés d'Israël. Alexandrie devenait la ville la plus animée, la plus cosmopolite, la plus riche, la plus bigarrée et peut-être la plus savante du monde entier. Une véritable culture humaine, une société universelle se réalisait.

La philosophie d'Antisthène : celle de Zénon de Cittium, de Chrysippe, de Posidonius d'Apamée ; recopiée par les stoïciens latins : Cicéron, Sénèque, Musonius Rufus, Marc Aurèle ; adoptée par des géographes comme Strabon, rejetait avec dédain le postulat d'Aristote sur les hommes « esclaves par nature ». La nature humaine, comme toute nature, est bonne, « raisonnable » et sage. La seule différence ultime entre les hommes c'est, non pas celle de la coutume, de l'habitude, de la langue, des institutions politiques, de la religion ou de l'origine ethnique, mais la différence morale entre les bons et les mauvais, les vertueux et les lâches, les sages et les insensés. Cette différence ne coïncide avec les frontières d'aucun peuple.

Le Christianisme n'a jamais contesté cette thèse fondamentale. Il ne s'occupe pas des différences de races ou de peuples. Dieu trouve et suscite ses fidèles parmi les fils d'Adam et la postérité bénie en Abraham ce ne sont plus seulement ses descendants suivant la chair mais les héritiers spirituels de la Promesse. La *Didachè,* dès le premier siècle, conçoit l'Église comme « rassemblée des extrémités de la terre... dans le royaume de Dieu » (1). A la Pentecôte, les Actes des Apôtres énumèrent avec complaisance, parmi les auditeurs du premier sermon de saint Pierre, les Parthes, les Mèdes, les Élamites, les Arabes, les Libyens et, d'après certains manuscrits, les Arméniens (2). Eusèbe assurera que dès le temps de Trajan les extrémités de la terre ont été évangélisées, même les Indes et la Bretagne (3). Clément d'Alexandrie, à la fin du IIe siècle, compare la philosophie grecque, qui n'a pas franchi les frontières du monde hellénique, à la doctrine du Verbe qui a pénétré les nations barbares, rempli toutes les villes et les villages et envahi le monde entier (4).

Il y avait beaucoup d'optimisme dans ces affirmations. Elles nous montrent, à tout le moins, que dès les origines la foi chrétienne considère tous les peuples, sans distinction, comme l'héritage du Christ et la famille du seul Créateur. On reconnaît parfaitement des différences entre les groupes humains, mais l'idée d'une discrimination ethnique au regard de l'Evangile est totalement exclue.

(1) 10, 5.
(2) *Act.,* 2, 9-11.
(3) *Demonstr. Ev.,* III, 4, 45.
(4) *Stromat.,* VI, 18.

La seule question qui occupe — et occupera longtemps — la curiosité des chercheurs, c'est celle des « peuples monstrueux », dont des récits légendaires plaçaient l'habitat en Afrique. Pomponius Méla, Julius Solinus, que tous les médiévaux ont recopiés, donnaient de ces descriptions fabuleuses : hommes à tête de chien, qui aboient au lieu de parler (cynocéphales) ; peuples qui n'ont qu'un pied, si grand qu'il sert de parasol quand on se couche par terre (sciadopodes) ; hommes qui ont la tête à la place du ventre, ou un seul œil au milieu du front, ou qui marchent à quatre pattes... Saint Jérôme raconte très sérieusement la conversation que saint Paul, premier ermite, eut dans le désert avec un faune ou un satyre à pied de bouc, et qui lui demanda des prières, parce que lui et tout le troupeau des faunes avaient appris la venue du Sauveur du monde (5). Isidore de Séville nous donne le catalogue de tous ces peuples monstrueux (6) et au IX^e^ siècle Ratramne de Corbie, dans une lettre au prêtre Rimbert, reprend la question des cynocéphales. On lui avait dit que ceux-ci aboient et ne parlent pas, mais qu'ils portent des habits, cultivent les champs, domestiquent les animaux et appliquent le droit. Ratramne est fort embarrassé mais opine que ce sont plutôt des hommes (7).

La conclusion générale reste toujours celle de saint Augustin : « Si ce sont des hommes, ils viennent d'Adam ; s'ils viennent d'Adam, ce sont des hommes ». Personne ne veut exclure une portion quelconque du genre humain du bénéfice de la rédemption.

Les textes d'Aristote sur les deux catégories d'hommes, « naturellement » libres ou serviles, allaient cependant connaître un renouveau de faveur après la découverte de l'Amérique.

Dans son *De Indiarum Iure,* Solorzano cite l'opinion de beaucoup d'Espagnols qui refusaient de considérer les Indiens comme dignes d'être appelés des hommes. Ils disaient que pour juger si quelqu'un est vraiment homme, il ne suffit pas de regarder sa figure. La nature a produit des monstres à face humaine. Il faut examiner la raison, et les Indiens, manquant d'intelligence, peuvent être assimilés aux animaux. Pierre Martyr Anghiera, Francisco Lopez de Gomara, Pedro de Cieza

(5) *Patr. Lat.,* XXIII, col. 23.
(6) *Patr. Lat.,* LXXXII, col. 421.
(7) *Patr. Lat.,* CXI, col. 1153.

de Leon, Girolamo Benzoni, un milanais, Antonio de Herrera, Simon Maiolus, le P. Grégoire Garcia, O. P. et beaucoup d'autres ont répété sous des formes diverses ce verdict infâmant pendant le XVI[e] siècle.

Pour comprendre ces violences, il est bon de se souvenir que toute une question de main d'œuvre coloniale était impliquée dans l'affaire. Les colons espagnols voulaient garder les Indiens en « commande » et cette *encomienda* se confondait pratiquement avec l'esclavage. Il fallait donc persuader au Conseil des Indes, comme Sepulveda avait tenté de le faire malgré les protestations de Las Casas, que ces Indiens étaient incapables de se gouverner « politiquement », suivant des lois et que, dès lors, d'après les symétries d'Aristote, il n'y avait qu'à les régir « despotiquement », en les soumettant aux ordres d'un maître.

Alerté par l'évêque de Tlascala, Jules Garcez, O. P., le Pape Paul III publia, en 1537, la bulle *Veritas Ipsa* (8) et déclara que les Indiens d'Amérique étaient non seulement des hommes, mais des néophytes excellents, « très prompts à embrasser la vraie foi ». Malgré la Bulle on continuait, un siècle plus tard, à répéter les mêmes calomnies. Nous n'examinerons pas, faute de place, comment on les étendit aux noirs que la traite avait importés en Amérique.

L'Extrême-Orient, évangélisé depuis 1549 au Japon, et depuis 1582 en Chine, ne fournissait aucun appui aux partisans des infériorités raciales. Saint François Xavier, Valignani, Froès, avaient parlé en termes enthousiastes des qualités japonaises. Les ambassadeurs des daïmios du Kyu-Shû étaient venus en Europe. Ils avaient été reçus partout, en Espagne, en Toscane, à Rome avec des honneurs princiers, au milieu d'un enthousiasme unanime. Sur la Chine les missionnaires jésuites, portugais et français, avaient écrit les choses les plus élogieuses et le gouvernement impérial, les mœurs chinoises, l'industrie, l'agriculture, la littérature avaient fait l'objet des fameux *Mémoires de la Chine*, du *Confucius Sinarum philosophus*, dans lesquels il n'y a pas un seul mot de dédain.

Il faut attendre le XIX[e] siècle pour voir se former, en dehors

(8) *Bullar. Discalc.*, I, 138.

de toute science authentique et sous l'impulsion de quelques amateurs, la doctrine du racisme et des supériorités raciales. A peine née, elle est démolie par les ethnologues les plus qualifiés. Son incohérence et son arbitraire sont prouvés péremptoirement. La vogue dont elle jouit aujourd'hui dans certains pays n'a rien à voir avec la science. Elle n'est que l'effet d'une propagande officielle, soutenue par les formidables moyens de pression dont peut disposer, au détriment de la vérité et du simple bon sens, un Etat totalitaire.

Il y a vingt ans on croyait que sous les coups que lui avait assénés la science sincère le racisme était bien mort. Th. Simar concluait son étude en reprochant « à l'anthropologie proprement dite... d'avoir accordé trop d'importance à cette puérile question aryenne aujourd'hui tout à fait abandonnée » (9). Griffith Taylor écrivait tranquillement en 1927 : « Le préjugé raciste n'est qu'un synonyme d'ignorance en ethnologie » (10). Au premier Congrès Universel des Races, en 1911, pas un parmi les cinquante-neuf rapporteurs, tous anthropologistes ou ethnologues qualifiés, ne songea même à soutenir l'infériorité raciale d'un groupe humain quelconque (11). Frank Boas, de la Columbia University, New-York, concluait son rapport par ces mots : « La vieille idée de l'absolue stabilité des types humains doit, de toute évidence, être rejetée et avec elle la croyance à la supériorité héréditaire de certains types sur les autres ». Le Prof. Lyde, University College, Londres, ajoutait : « Il n'y a pas de doute que la différence de couleur de la peau est une des grandes barrières raciales, et cependant on ne peut guère douter qu'elle ne soit entièrement une question de climat » ; le Prof. Myers de Cambridge parlait dans le même sens. Le Prof. von Luschan, de l'Université de Berlin, était plus explicite encore : « Nous sommes forcés par l'enquête scientifique d'admettre l'unité réelle du genre humain. Races blanches ou noires ; crânes longs ou crânes ronds ; cultivés et primitifs tout cela dérive du même tronc... Dès lors la question du nombre des races humaines a perdu sa raison d'être. Savoir combien on peut classifier de races dans l'humanité est à peu près aussi

(9) *Etude critique sur la formation de la doctrine des races au XVIII^e siècle.* Bruxelles, 1922.
(10) *Environment and Race,* p. 6.
(11) *The Sociological Review,* oct. 1912.

important que de savoir combien d'anges peuvent danser sur la pointe d'une aiguille ». G. Spiller, qui avait organisé le Congrès, en résumait les conclusions en ces termes : « Devant tous ces témoignages et devant le fait que pratiquement tous les sociologues et les anthropologistes du monde ont donné leur appui moral au Congrès, il est difficile de voir comment un esprit réfléchi et sans préjugé pourrait accepter une autre doctrine que celle de l'égalité substantielle des différentes races dans leur capacité innée de progrès ». Six ans plus tôt, dès 1906, le Dr Emile Houzé (12) avait démoli, après Manouvrier (13), la « pseudo-science » du racisme, que Vacher de Lapouge baptisait anthroposociologie. Il la déclarait « bâtie sur des erreurs fondamentales et des déductions puériles » (14).

On aurait pu croire que tout était fini. Mais quand la passion politique ou la passion tout court ont trouvé une arme, il est bien difficile à la science seule de leur faire lâcher prise.

Si on néglige quelques précurseurs, le racisme, qui se déchaîne aujourd'hui, a pour premier auteur le comte de Gobineau (15). Sans doute, avec beaucoup de patience et beaucoup moins de succès, des savants s'étaient essayés à classifier par des caractères somatiques permanents les différents groupements humains, mais ce fut Gobineau qui, sans aucune prépa-

(12) *L'aryen et l'anthroposociologie, Etude critique* (*Notes et Mémoires de l'Institut Solvay,* fasc. 5). Bruxelles, 1906.

(13) *L'indice céphalique et la pseudo-sociologie. Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris,* 15 nov. 1895.

(14) A la même époque le P. Van den Gheyn, S. J. montrait dans une série d'articles de la *Revue des Questions scientifiques* la confusion impardonnable qui faisait d'un groupe linguistique aryen une race biologique. Il condensait ses conclusions au *Congrès International des Catholiques* (Paris, t. II, pp. 718-760). Cfr aussi S. Reinach, *L'origine des aryens. Histoire d'une controverse.* Paris, Leroux, 1892.

(15) Né le 14 juillet 1816, mort à Turin le 13 oct. 1882, son biographe nous assure que sa fin fut hâtée par son séjour en Italie. « Il avait toujours été sévère pour la race latine. Il supportait mal le contact de sa charlatanerie phraseuse » (*Essai sur l'Inégalité des Races humaines.* 2e éd., Paris, 1884, t. I, p. XXIX-XXX. C'est cette édition que nous citerons désormais). Le titre de noblesse dont se parait Gobineau ne semble pas fort authentique. Il se donnait du « comte » et quand on s'étonnait que son père ne l'eût pas été, il répondait que ses ancêtres avaient été établis à Yzon, village de 1300 âmes en Guyenne ; qu'un d'eux y avait été syndic et qu'un syndic d'Yzon équivalait à un comte (cfr Fréd. Masson, *Gobineau, Revue Hebdom.,* 18 oct. 1915, pp. 283-284).

ration scientifique ([16]), introduisit pour la première fois dans la littérature la notion de races congénitalement inférieures et de races intrinsèquement souveraines. Il fit plus. Il prétendit les identifier jusque dans les sociétés actuelles inexorablement métissées ; et il présenta sa découverte comme l'interprétation de toute l'histoire de l'humanité et le principe de toute sagesse politique. En 1853-54 paraissaient les quatre volumes de l'*Essai sur l'inégalité des Races humaines.*

Personne dans le monde savant n'y fit attention. C'est peut-être pour ce motif que le 7 septembre 1856, Gobineau écrivait à un de ses amis : « Les savants sont bêtes » ([17]). De toute évidence l'ouvrage était l'élucubration d'un amateur. Sans aucune préparation technique Gobineau en 1858 et en 1864 affirma qu'il avait découvert, lui seul, l'interprétation des cunéiformes. Il en était « sûr comme du soleil » ([18]). Oppert, Rawlinson, Blau, et « toute la cohue des savants » ([19]) n'y avaient absolument rien compris. Ces textes cunéiformes étaient tout bonnement de l'arabe et de « l'arabe pur ». Ils n'avaient rien à voir avec l'Assyrie. Ils étaient tous de l'époque perse. Les Académies et les revues sérieuses refusèrent d'imprimer les fantaisies du comte. Lorsque parut le « *Traité des Ecritures Cunéiformes* » ([20]), M. Oppert, l'orientaliste bien connu, écrivit : « M. de Gobineau déchiffra quatre fois de suite les mêmes textes cunéiformes chaque fois d'une façon toute différente, mais toujours avec un succès égal, et lut le même texte de sept manières différentes, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas, de bas en haut, diagonalement de droite à gauche, diagonalement de gauche à droite, et symboliquement » ([21]). Imperturbable, le comte écrivait : « La démonstration que je vais donner de ma méthode sera complète... et évidente » ([22]).

---

(16) Il fit carrière dans la diplomatie, à Berne en 1849, à Hanovre en 1851, à Téhéran en 1853, où il s'imagina avoir trouvé les traces des « arians » primitifs ; au Brésil en 1868, à Stockholm en 1872. Il ne put jamais travailler que sur les bases très étroites de quelques livres fortuitement rassemblés et de quelques conversations.

(17) *Correspondance entre Gobineau et Prokesch, 1854-1876,* Paris, 1933, p. 104.

(18) *Ibid.,* p. 198.

(19) *Ibid.,* p. 202. Le mot est de Prokesch, qui reconnaît que son ami Gobineau a tout le monde des savants contre lui.

(20) En 1864.

(21) Dans Masson, *op. cit.,* p. 293.

(22) *Corresp.,* p. 203.

Lire l'*Essai sur l'inégalité des Races humaines* est une pénitence à laquelle se sont volontiers soustraits beaucoup des admirateurs de Gobineau. Nous devons cependant indiquer, aussi brièvement que possible et par les textes mêmes de l'auteur, quelle est sa thèse centrale, sa méthode de travail et son intention.

La thèse est très simple. Elle est résumée par Gobineau dans la Préface de son livre, dédiée à S. M. Georges V, roi de Hanovre. « Après avoir reconnu qu'il est des races fortes et des races faibles, je me suis attaché à observer de préférence les premières, à démêler leurs aptitudes, et surtout à remonter la chaîne de leurs généalogies. En suivant cette méthode, j'ai fini par me convaincre que tout ce qu'il y a de grand, de noble, de fécond sur la terre, en fait de créations humaines, la science, l'art, la civilisation, ramène l'observateur vers un point unique, n'est issu que d'un germe, n'a résulté que d'une seule pensée, n'appartient qu'à une seule famille dont les différentes branches ont régné dans toutes les contrées policées de l'Univers ». Et quelle est cette « famille » merveilleuse, qui « possédait originairement le monopole de la beauté, de l'intelligence et de la force » (I, 219) ? Rien n'est plus facile que de l'identifier. Voici. Il y a trois races « bien caractérisées » (I, 149) : la blanche, la noire et la jaune. Elles sont les « trois éléments purs et primitifs de l'humanité » (I, 150). Remarquons bien que le comte Gobineau n'apporte pas une ombre de preuve pour appuyer une affirmation aussi formidable. Il se borne à décréter qu'il en est ainsi : « J'avertis une fois pour toutes que... » (I, 150). Ces races primitives sont toutes aujourd'hui considérablement métissées, sauf peut-être la race noire, les *mélaniens,* qui ont « pu se conserver purs quelque part » (I, 151). La race blanche actuelle n'est qu'une « agglomération métisse « (ibid.).

Dans la pureté de leurs origines, chacune de ces races possédait des traits distinctifs, un « génie propre » et immuable, que « les différences de climat, de voisinage et les circonstances du temps » sont « impuissantes à changer ou à brider » (I, avant-propos, XX).

La race blanche, pure, est représentée par les *arians* (Gobineau ne dit jamais aryen) qu'on trouve, paraît-il, au début de l'ère historique, sur les plateaux de l'Asie centrale. « Avant ses invasions, elle vivait, cette race blanche, en silence, préparant les

destinées humaines et grandissant, pour la gloire de la planète, dans une partie de notre globe, qui depuis est redevenue bien obscure » (I, 229).

Elle l'est même toujours restée. Le noble comte nous la décrit encore avec cette « précision » dont il se vante fréquemment. « Là, un climat dur et sévère semblerait particulièrement propre à l'éducation des races fortes, s'il en avait élevé ou transformé plusieurs. Des vents glacés et violents, de courts étés, de longs hivers... rien de ce que l'on dit propre à exciter, à développer, à créer le génie civilisateur... Mais à côté de tant de rudesse, et comme un véritable symbole des mérites secrets de toute austérité, le sol recouvre d'immenses richesses minérales. Ce pays redoutable est, par excellence, le pays des richesses et des pierres fines... Mais ce n'étaient ni l'or, ni les diamants, ni les fourrures, ni le musc, dont ces régions devaient tirer leur gloire : leur honneur incomparable, c'est d'avoir élevé la race blanche » (I, 229, 230).

Il est superflu de noter la haute fantaisie de toutes ces assertions. A l'époque où Gobineau écrivait, aucune prospection sérieuse du Pamir n'avait été tentée. Les « immenses richesses minérales », dont il nous parle ne sont qu'une amplification littéraire d'une remarque de Humboldt (*Asie centrale,* t. I, 389) sur l'or découvert « à la pente méridionale de l'Oural ». Poncins et Capus, qui ont traversé le Pamir, nous ont décrit les Kirghizes abrutis, vivant dans la charogne et la fiente « comme d'immondes insectes » et Zaborowski conclut « à moins de s'interdire le raisonnement le plus simple et le plus sûr, on peut affirmer qu'il (le Pamir) est resté inhabitable jusqu'à notre époque (1300 hommes, des Kirghizes, pour 7 millions d'hectares). Jamais les ancêtres des peuples aryens ne l'ont occupé. Jamais ils n'y ont passé. Ils n'ont jamais eu aucun point de contact immédiat ou lointain avec lui. Ils ne l'ont jamais vu. Ils en ont absolument ignoré même l'existence. Il n'est pour rien dans leurs caractères physiques et mentaux, pour rien dans leur dispersion. Il n'est d'aucune utilité ; il est sans aucun à propos de faire même seulement une allusion au Pamir pour expliquer n'importe quel événement de l'histoire des peuples de langue ou de race aryenne » (*Les Peuples aryens d'Asie et d'Europe,* Paris, 1908, p. 25-26).

Mais les révélations du noble comte n'en sont qu'à leurs

débuts. « Le premier examen... met en lumière un caractère bien important : la race blanche ne nous apparaît jamais à l'état rudimentaire, où nous voyons les autres. Dès le premier moment, elle se montre relativement cultivée, et en possession des principaux éléments d'un état supérieur » (I, 231).

C'est là un chapelet d'affirmations effrontées, toutes contredites par les faits. Il est vrai que Gobineau s'est débarrassé lestement de toute la préhistoire « qui ne laisse pas que d'avoir fait dans le monde un bruit assez sonore » (*Avant-Propos*, XVI). Sous prétexte que son livre a « comme but de professer la vérité et non de faire la guerre aux erreurs » (ibid.) il décrit les études préhistoriques comme « des amoncellements épouvantables de crânes et de tibias fossiles, de détritus comestibles, d'écailles d'huîtres et d'ossements de tous les animaux possibles et impossibles... le tout s'écroulant sur les imaginations troublées aux fanfares retentissantes d'une pédanterie sans pareille » et mettant « l'esprit dans un état de surexcitation aigüe, qui permet de tout imaginer et de tout trouver admissible... au milieu des incohérences les plus fantasques » (ibid., XVII).

Au lieu de discuter les arguments des préhistoriens, qui gênent ses imaginations, il trouve plus commode de prophétiser. « Il faut savoir respecter les congrès préhistoriques et leurs amusements. Le goût en passera quand de pareils excès auront été poussés encore un peu plus loin et que les esprits rebutés réduiront simplement à rien toutes ces folies « (ibid., XVIII).

Cet admirable sans-gêne permet à Gobineau de ne pas même regarder le démenti total que la préhistoire inflige à ses vaticinations. Tout le paléolithique ; la plus grande partie du néolithique nous montrent partout cet « état rudimentaire », auquel il voudrait faire échapper la « race blanche ». Ces blancs primitifs « longtemps avant les temps historiques » étaient pourvus par la grâce de Gobineau « des deux éléments principaux de toute civilisation : une religion, une histoire » (I, 232). Et en voici la preuve : nous devons supposer que leur cosmogonie était savante « puisque les peuples modernes les plus avancés n'en ont pas d'autre » (I, 231) et même « n'en ont plus que des fragments » (ibid.). Un point, c'est tout. Et pour l'histoire, c'est encore plus simple et plus ahurissant. « Outre ces lumières sur les origines du monde, les blancs gardaient le souvenir des

premiers ancêtres, tant de ceux qui avaient succédé aux Noachides que des patriarches antérieurs à la dernière catastrophe cosmique. On serait en droit d'en induire que sous les trois noms de Sem, de Cham et de Japhet, ils classaient non pas tous nos congénères, mais uniquement les branches de la seule race considérée par eux comme véritablement humaine, c'est-à-dire de la leur. Le mépris profond qu'on leur connut, plus tard, pour les autres espèces, en serait une preuve assez forte » (I, 231).

Si ce charabia a un sens quelconque, il nous donne à entendre que les traditions du Pentateuque hébraïque étaient le patrimoine commun de toute la race blanche primitive et d'elle seule, et que sur les plateaux du Pamir ou plus vaguement « dans les pays reculés de l'Asie septentrionale » (ibid.) on se racontait les chapitres de la Genèse. Des affirmations aussi énormes exigeraient au moins un commencement de preuve. On a beau chercher. Il n'y a que des oracles de visionnaire. Mais il n'est pas inutile de souligner que pour Gobineau les Juifs sont bel et bien des « arians ». Il se fâche contre ceux qui identifient les noirs avec la descendance de Cham, et les jaunes avec celle de Sem. Pas du tout : les trois fils de Noë et leur descendance sont des blancs, de la race élue : les Chamites, comme les autres. Gobineau sait même comment s'est faite la transition du Chamite blanc au noir. « Le monde ne saurait plus rien voir de comparable, par les effets, aux résultats du mariage des Chamites blancs avec les peuples noirs » (I, 239). En effet le type blanc et le type noir étaient alors, paraît-il, « dans l'énergie de la première création » et « l'hymen s'était accompli entre des types également et complètement armés de leur vigueur et de leur originalité propre » (ibid.). Le résultat devait être lui aussi « d'une vigueur, source d'excès aujourd'hui impossibles ».

Et avec cette désinvolture inouïe, qui est toute sa méthode, Gobineau ajoute : « L'observation des faits contemporains en fournit une preuve concluante : lorsqu'un provençal ou un italien donne le jour à un hybride mulâtre, ce rejeton est infiniment moins vigoureux que lorsqu'il est né d'un père anglais. C'est qu'en effet le type blanc de l'anglo-saxon, quoique loin d'être pur, n'est pas du moins affaibli d'avance par des séries d'alluvions mélaniennes comme celui des peuples du sud de l'Europe ; et il peut transmettre à ses métis une plus grande

part de la force primordiale. Cependant, je le répète, il s'en faut que le plus vigoureux mulâtre actuel équivaille au Chamite noir d'Assyrie, qui, la lance à la main, faisait trembler tant de nations d'esclaves » (I, 239-240).

Nous savons maintenant ce que Gobineau estime une « preuve concluante ».

Après avoir, sans ombre d'argument, décrété que l'humanité était faite de trois tronçons : blanc, jaune et noir ; et que les attributs de chacun d'eux étaient immuables ; il restait à les décrire.

Les blancs d'abord. « La race blanche possédait originairement le monopole de la beauté, de l'intelligence et de la force. A la suite de ses unions avec les autres variétés il se rencontra des métis beaux sans être forts ; forts sans être intelligents ; intelligents avec beaucoup de laideur et de débilité » (I, 219). Ce n'est pas tout. Voyons maintenant « ce que nous apprend l'histoire » (I, 220). « Elle nous montre que toute civilisation découle de la race blanche, qu'aucune ne peut exister sans le concours de cette race, et qu'une société n'est grande ni brillante qu'à proportion qu'elle conserve plus longtemps le noble groupe qui l'a créée, et que ce groupe lui-même appartient au rameau le plus illustre de l'espèce » (ibid.). Ce sont ces vérités que Gobineau se flatte « d'exposer dans un jour éclatant ».

Pour bien saisir les caractères propres de la race blanche il faudra les examiner chez les arians, c'est-à-dire chez les blancs demeurés sur les plateaux asiatiques, après le départ des Celtes « acheminés vers le Nord-Ouest et contournant la Mer Caspienne par le haut » (I, 369) et des Slaves, « vaste amas de peuples, qui suivent vers l'Europe une route plus septentrionale encore » (ibid.). Ces deux rameaux, hélas ! ont déjà rencontré des jaunes sur leur route et se sont métissés. Gobineau met généreusement des jaunes primitifs jusque « dans les tourbières des Iles britanniques et dans les forêts scandinaves » (I, 228). Ils vont rencontrer des noirs dans le bassin méditerranéen, et le métissage ignominieux conduira « au mélange sans nom des nations italiennes et romanes », dernier degré dans « l'échelle descendante des principales aptitudes mâles » (I, 92).

Heureusement sur les fameux plateaux d'Asie, au Nord du Cachemire, il restait encore des blancs purs de tout mélange. Ce sont nos arians, supérieurs à tout.

« Pour la conformation physique, il n'y a pas de doute : c'était la plus belle (race) dont on ait jamais entendu parler. La noblesse de ses traits, la vigueur et la majesté de sa stature élancée, sa force musculaire, nous sont attestées par des témoignages qui, pour être postérieurs à l'époque où elle était réunie, n'en ont pas moins un poids incontestable » (I, 373). C'était « la plus belle espèce d'hommes dont la vue ait pu réjouir les astres et la terre » (I, 374).

Et ceci vaut pour les arians, tout simplement parce que ce sont des blancs, car « à mesure que les races s'éloignent trop du type blanc, leurs traits et leurs membres subissent des incorrections de formes, des défauts de proportion, qui, en s'amplifiant de plus en plus, chez celles qui nous sont devenues étrangères, finissent par produire cette excessive laideur, partage antique, caractère ineffaçable du plus grand nombre des branches humaines » (I, 149-150). Ne dites pas que le canon de la beauté est peut-être assez relatif, et somme toute assez variable. Voici la réponse victorieuse. « Que tous ceux qui pourraient conserver encore quelques scrupules à cet égard consultent l'admirable essai de M. Gioberti ; il ne leur restera rien à contester » (ibid.). Et Gobineau conclut triomphalement, en renforçant les épithètes. « C'est en vertu des principes solides établis par le philosophe piémontais que je n'hésite pas à reconnaître la race blanche pour supérieure en beauté à toutes les autres... Il y a donc inégalité de beauté dans les groupes humains, inégalité logique, expliquée, permanente et indélébile » (I, 156).

Ces mêmes arians « ainsi entourés d'une suprême beauté » (I, 375) n'étaient pas moins supérieurs d'esprit. Ils avaient « à dépenser une somme inépuisable de vivacité et d'énergie » (ibid.). Aussi s'étaient-ils donné une forme de gouvernement que Gobineau apprécie fort et qui « coïncidait parfaitement avec les besoins d'un naturel si actif ». Cet admirable gouvernement n'est autre que l'organisation fragmentaire des tribus et des villages, telle qu'on la trouve partout chez les primitifs, et que Gobineau oppose, on ne sait pourquoi, « à l'omnipotence absolue exercée par les souverains chez les peuples noirs ou chez les nations jaunes » (I, 375).

Pour ce raciste, auquel l'Allemagne a tressé tant de couronnes, la dictature est la marque incontestable de la dégradation,

l'indice certain du métissage noir ou jaune, la preuve qu'un peuple ne mérite plus le beau titre d'arian. Le gouvernement idéal est de forme aristocratique ; et quand le métissage ou les migrations n'avaient pas encore mis les blancs au contact immédiat d'autres races subjuguées ou absorbées, les arians ne concédaient à leurs chefs « qu'un pouvoir très limité » (ibid).

Il n'est pas nécessaire d'ailleurs de souligner une fois de plus le caractère parfaitement fantaisiste de toutes ces divagations (23).

En contraste avec les blancs, voici les noirs. Gobineau ne les connaît pas, mais il se doit de vaticiner à leurs dépens. On peut dire qu'il n'y a pas un seul trait de cette description qui ait été retenu par l'ethnographie.

« La variété mélanienne (race noire) est la plus humble et gît au bas de l'échelle. Le caractère d'animalité empreint dans la forme de son bassin lui impose sa destinée, dès l'instant de sa conception. Elle ne sortira jamais du cercle intellectuel le plus restreint... Dans l'avidité même de ses sensations se trouve le cachet frappant de son infériorité. Tous les aliments lui sont bons ; aucun ne le dégoûte ; aucun ne le repousse. Ce qu'il souhaite, c'est manger avec excès, manger avec fureur ; il n'y a pas de répugnante charogne indigne de s'engloutir dans son estomac. Il en est de même pour les odeurs, et sa sensualité s'accommode non seulement des plus grossières, mais des plus odieuses » (I, 215).

C'est tout cet ensemble que Gobineau appelle un caractère « féminin ». La race noire est féminine ; la jaune est masculine ; la blanche a toutes les perfections sans avoir aucun défaut.

Car le chinois, tout masculin qu'on l'appelle, doit lui aussi

---

(23) Gobineau s'est aventuré sur le terrain de la linguistique pour compléter sa démonstration ; et il a formulé des axiomes dont l'ineptie solennelle n'a pas déconcerté les admirateurs de son génie. « Un peuple ne saurait avoir une langue valant mieux que lui-même, à moins de raisons spéciales » (I, 204). Le langage lui paraît « un très bon criterium de l'élévation générale des races » (I, 199) et il conclut « Je pose donc cet axiome général : la hiérarchie des langues correspond rigoureusement à la hiérarchie des races » (I, 214). Ce qui peut certainement être admis puisqu'il n'y a aucune « hiérarchie » dans les langues et que personne ne peut sensément comparer le bantou au japonais en ordre de « valeur ». Gobineau se garde bien d'ailleurs de nous dire quelle est l'unité de mesure dans l'appréciation de l'« excellence » d'une langue. C'était le point essentiel. Tout le reste est verbiage.

passer sous la toise de notre auteur. Dans le jugement jeté en bloc sur toute la race jaune, il est impossible de reconnaître autre chose qu'un préjugé très pédant et très ignorant. Aucun essai de critique préalable ; aucune analyse sérieuse de documents quelconques, des notions confuses et cette énormité que si la Chine a pu se doter d'une civilisation, elle le doit à on ne sait quelle infusion de sang arian. Tout ce qui s'est fait de bien en Chine, il y a trois ou quatre mille ans, tout cela vient de cet apport blanc.

Le jaune lui-même est « ramassé, trapu, sans beauté ni grâce, avec quelque chose de grotesque et souvent de hideux. Dans la physionomie la nature a économisé le dessin et les lignes. Sa libéralité s'est bornée à l'essentiel : un nez, une bouche, de petits yeux sont jetés dans des faces larges et plates, et semblent tracés avec une négligence et un dédain tout à fait rudimentaire. Evidemment le Créateur n'a voulu faire qu'une ébauche... Les cheveux sont noirs, roides, droits et grossiers comme des crins. Voilà l'aspect physique de la race jaune » (I, 454).

Et pour le côté psychique : « un défaut absolu d'imagination, une tendance unique à la satisfaction des besoins naturels (sic), beaucoup de ténacité et de suite appliquée à des idées terre à terre ou ridicules... peu ou point d'activité, pas de curiosité d'esprit... orgueil profondément convaincu... médiocrité non moins caractéristique... sociabilité grossière » (I, 454-456).

Il y a cependant chez la race blanche de Gobineau, et même chez les purs arians qui en sont la crême, un singulier défaut. Comme ces coiffeurs chauves qui veulent offrir à leurs clients des lotions pour faire repousser les cheveux, et comme ces aventuriers qui peuvent se tirer, à les entendre, de toutes les difficultés sauf de celle de gagner honnêtement leur vie, et comme ces voyantes de foire qui savent tout sauf l'orthographe, les Blancs avaient toutes les supériorités, toutes les excellences ; il ne leur manquait que de savoir les conserver. Ils n'ont pas su ou pas voulu voir que, par le métissage, ils se perdaient. C'est Gobineau qui a découvert cette loi assez élémentaire qu'en mêlant de l'eau chaude à de l'eau froide on n'obtenait que de l'eau tiède. Les sublimes arians n'ont pas aperçu cette évidence, et ils n'ont rien eu de plus à cœur, semble-t-il, au cours des siècles que la pratique la plus échevelée du métissage.

Au fond, s'ils avaient pu lire Gobineau, ils auraient peut-être estimé qu'ils ne se trompaient pas ; car, sur cette question capitale, le maître s'embrouille dans des contradictions pénibles et on le voit, comme dans la question de l'influence des climats, soutenir le pour et le contre avec le même aplomb.

Il nous dit que « les penchants essentiellement civilisateurs de cette race d'élite (la blanche, évidemment) la poussaient notamment à se mélanger avec d'autres peuples » (I, 153) et même que la répulsion à ces croisements est une « loi » à laquelle « n'obéissent que celles de ces races qui ne doivent jamais s'élever au-dessus des perfectionnements tout à fait élémentaires de la vie de tribu » (I, 29). En langage plus clair cela signifie que le métissage ne répugne qu'aux peuples les plus rudimentaires et les plus sauvages, et que le goût du métissage est le signe propre d'une race supérieure.

Et ce goût c'est celui de sa propre perte, car « à dater du jour » où elle se mêle avec une race autre et donc toujours inférieure quand ce n'est pas la race blanche, « la nation civilisatrice a commencé à disparaître : son sang étant immergé dans celui de tous les affluents qu'elle avait détournés vers elle » ! (I, 31).

Voilà donc nos sublimes arians, détenteurs de toutes les habiletés et de tous les génies, et parfaitement incapables de se contenter d'être eux-mêmes, possédés par une passion incoercible de suicide. Ils courent à leur perte. Ils auraient dû rester entre eux sur leur Pamir et laisser les autres races occuper « inutilement » la planète. Ou tout au moins, une fois en route, il leur fallait serrer les rangs et proscrire toute exogamie. Nos racistes d'aujourd'hui, en Italie et en Allemagne, ont aperçu le danger que le génie de Gobineau avait si bien mis en lumière, « dans un jour éclatant », comme il dit : et on y est allé de quelques bons paragraphes, avec des peines exemplaires pour tous ceux dont les fredaines risqueraient de compromettre « la pureté du sang de la race ». Maigre et inutile prudence d'ailleurs, car Gobineau assure que tout cela vient trop tard : l'Italie n'est qu'un affreux produit du plus ignoble métissage, et l'Allemagne même est honteusement souillée par les « mélaniens » et les jaunes. Il n'y a que les Scandinaves qui, dans quelques familles, dont celle des ancêtres de Gobineau (il a écrit

son *Ottar Jarl* pour le « prouver ») sont encore arians (24) ; et après les Scandinaves ce sont les Anglais qui sont les plus purs ou les moins impurs parmi les blancs. Cela ne durera pas longtemps même pour ces privilégiés. Le métissage, qui est une loi fatale comme celle de la mort pour l'individu, viendra à bout de ces derniers « îlots temporaires ». « Triste fin et que bien des races généreuses ont dû subir avant nous ! Il n'y a pas à détourner le mal, il est inévitable. La sagesse ne peut que prévoir et rien davantage. La prudence la plus consommée n'est pas capable de contrarier un seul instant les lois immuables du monde » (I, 102).

Après avoir aligné tant de belles considérations, le noble comte écrit : « Je me crois maintenant pourvu de tout le nécessaire pour résoudre le problème de la vie et de la mort des nations » (I, 32). Ce nécessaire est bien modeste, bien qu'un peu incohérent. Les races jaune et noire, n'ayant « aucun moyen par elles-mêmes de se doter des premiers éléments d'une civilisation quelconque » sembleraient vouées à la disparition automatique. La race blanche, qui a tous les privilèges paraît devoir jouir de la pérennité. Mais c'est tout juste le contraire qui se passe. Ces races inférieures, abruties, ineptes ont cependant, dirait-on, une qualité appréciable. Elles survivent en s'améliorant. Elles soutirent à la race blanche quelque chose de son monopole de génie. Et cette même race blanche fait preuve d'une stupidité d'étourneau en se laissant dévaliser par les métissages, comme un richard ruiné par des mendiants. « Je dis, poursuit le comte, qui ne parle jamais qu'à la première personne, je dis qu'un peuple ne mourrait jamais en demeurant éternellement composé des mêmes éléments nationaux » (I, 32). On dirait aussi bien qu'un cheval ne tomberait jamais en demeurant éternellement sur ses quatre pattes, et M. de la Palisse signerait volontiers cette « solution du problème de la vie et de la mort » des peuples. Mais Gobineau ne l'entend pas comme une niaiserie. Il l'entend comme deux niaiseries conjuguées :

(24) Pendant que Gobineau était en Perse, Madame Gobineau acheta le vieux château de Trye en 1857. A son retour Gobineau eut la « révélation » que ce château du XIV^e^ siècle avait été le séjour d'un Viking norvégien : Ottar Jarl, et que ce Viking était son ancêtre. Tout cela n'était qu'une sorte de rêve parfaitement insensé ; mais il suffisait à Gobineau de rêver des choses pour qu'il les affirmât « aussi réelles que la clarté du midi ».

une qui est dans la phrase et l'autre dans le sens qu'il lui donne. Et voici la conclusion ou plutôt la « preuve » du principe. « Si l'empire de Darius avait encore pu mettre en ligne, à la bataille d'Arbelles, des Perses, des arians véritables ; si les Romains du Bas-Empire avaient eu un sénat et une milice, formée d'éléments ethniques semblables à ceux qui existaient au temps des Fabius, leur domination n'aurait pas pris fin, et tant qu'ils auraient conservé la même intégrité du sang, Perses et Romains auraient vécu et régné » (I, 32). Ce n'est pas le nombre, ni l'armement, ni la connaissance du terrain qui gagnent les batailles, c'est la « pureté du sang » chez les vainqueurs : et si par hasard ces purs sont quand même une fois bien battus « l'invasion et la défaite ne sont que la triste mais temporaire traversée d'assez mauvais jours » (ibid.).

Toute l'œuvre de Gobineau est de cette logique. Les affirmations les plus stupéfiantes sont avancées, comme une voiture au bas d'un perron ; sans une explication ni une preuve. Nous sommes priés d'y monter, et c'est tout. « Les Siamois sont, à coup sûr, le peuple le plus avili de la terre » (I, 507, note 2). Ne discutez pas. Ne demandez pas à quelle échelle on mesure « l'avilissement » d'un peuple. N'épiloguez pas sur cet admirable « à coup sûr ». Puisqu'on vous dit que le coup est sûr, il n'y a plus qu'à l'admettre.

Ou encore : « la puissance des arts sur la masse se trouvera toujours être en raison directe de la quantité de sang noir que celles-ci pourront contenir » (I, 359). « L'élément noir est indispensable pour développer le génie artistique dans une race » (I, 360). Pourquoi ? Tout simplement « parce que le nègre possède au plus haut degré la faculté sensuelle, sans laquelle il n'y a pas d'art possible » (I, 363). Et cependant le noir n'a « que le culte de la laideur » (I, 361).

Il faut être bien charitable ou bien obtus pour ne pas oser dire que ce sont là des fariboles indécentes.

Passons aux Malais. Une nouvelle surprise nous attend. Gobineau ne s'est pas lassé de nous répéter que les métissages ne pouvaient jamais donner de type supérieur au « meilleur » des deux composants. Il semble qu'à fortiori il n'en pourrait donner qui fût supérieur aux deux composants. Le métissage pour Gobineau — et c'est un axiome, une « loi fondamentale » —, est toujours facteur de dégradation pour le type le plus

noble. Il ne crée rien. « Les petits ont été élevés. Malheureusement, les grands, du même coup, ont été abaissés et c'est un mal que rien ne compense ni ne répare » (I, 215). Et cependant « par la naissance de la variété malaye (= malaise) il est sorti des races jaune et noire une famille plus intelligente que sa double parenté » (ibid.). Ces contradictions n'embarrassent pas Gobineau. Au fait, rien ne l'embarrasse. Il dogmatise sereinement, ou plutôt il déroule une sorte de vision d'une simplicité puérile. Et il ne faut pas demander des preuves à un visionnaire. Gobineau écrit d'ailleurs à son ami Prokesch : « Mes quatre volumes sont en définitive un exposé de doctrine et des esquisses de preuves » ([25]). Et si ces preuves ne démontrent encore rien du tout, Gobineau n'en est pas le moins du monde ennuyé : « Ils disent que je ne leur ai pas prouvé que les populations européennes soient radicalement finniques, et je remarque qu'ils ont horriblement peur que je le leur prouve. Patience, ils le toucheront du doigt. Un autre m'a écrit pour m'assurer qu'il n'y avait pas de sang noir dans les Sémites. Le tour viendra aussi. Il y en a qui sont plus prudents et qui se contentent de dire ma doctrine paradoxale et mes démonstrations sans fondements. Ils se tairont, ou bien ils préciseront. Enfin, il faut du temps » ([26]).

Ce que Gobineau voulait, c'était « frapper juste dans le nerf sensible des idées libérales » ou, en d'autres termes, « par haine de la démocratie et de son arme, la Révolution », montrer que le progrès de la civilisation est impossible. « Je n'ai jamais supposé que je pourrais dire aux populations actuelles : « Vous êtes en décadence complète ; votre civilisation est un bourbier, votre intelligence une lampe fumeuse, vous êtes déjà à moitié au tombeau », sans qu'on me répondît vertement » ([27]).

Ennemi de la démocratie parce qu'elle prêche l'égalité des droits, Gobineau veut la ruiner en « prouvant » l'inégalité des races primitives. Il est absurde à ses yeux de donner une part du pouvoir aux représentants abâtardis, métissés, dégénérés, des races inférieures. Le « sceptre » du pouvoir devrait appartenir partout aux « arians » ; mais à l'inverse des racistes actuels,

(25) *Corresp.*, p. 92.
(26) *Corresp.*, ibid.
(27) *Ibid.*, p. 91.

jamais il ne parle des « arians » comme d'un peuple existant en bloc aujourd'hui, comme d'une nation. Il n'y a plus que quelques aristocrates, quelques familles (dont la sienne) suffisamment pures pour pouvoir se plaindre d'être submergées dans le troupeau que les institutions démocratiques appellent le peuple souverain.

Toutes ces divagations seraient d'ailleurs restées ensevelies dans l'oubli qu'elles méritaient, si Richard Wagner d'abord, et les pangermanistes ensuite n'avaient pas tout à coup imaginé que le Gobinisme leur fournissait une doctrine à souhait. Il suffirait d'identifier les arians avec les vieux germains ; et par une seconde opération aussi téméraire d'assimiler ceux-ci aux allemands actuels ; et la Germanie devenait un peuple prédestiné.

L'histoire de cette énorme mystification a été racontée. Nous n'avons pas à la reprendre (28). Ce n'est plus de la doctrine, plus même en apparence ; c'est de la manœuvre politique toute crue.

Musée Gobineau, Archives Gobineau, Gobineau Vereinigung, Bibliothèque Gobineau à l'Université de Strasbourg, même les sculptures que cet amateur touche-à-tout a commises réunies comme dans un sanctuaire, avec toutes les reliques du fondateur du racisme, le battage était complet dès avant la grande guerre (29).

Lorsqu'il publiait la première édition de son *Essai,* Gobineau ignorait évidemment l'*Origine des Espèces* de Darwin. Ce bréviaire du transformisme parut entre la première et la deuxième édition de l'*Essai* ; et par une phrase dédaigneuse Gobineau affirme contre toute raison que la théorie de la sélection a été « tirée » de son propre ouvrage (Avant-Propos, XV) ; que « Darwin et Buckle ont créé les dérivations principales du ruisseau que j'ai ouvert » (ibid.) et que leurs conclusions « démocratiques » lui répugnent.

Georges Vacher de Lapouge allait reprendre tout le gobinisme

(28) Cfr E. Seillière, *La philosophie de l'Impérialisme. I. Le comte de Gobineau et l'aryanisme historique,* Paris, 1903. — R. Dreyfus, *La vie et les prophéties du comte de Gobineau,* Paris, 1905, etc.

(29) Cfr Ludwig Schemann, *Die Gobineau-Sammlung der Kais. Universität-u. Landesbibliothek zu Strassburg,* 1907.

en le fondant précisément sur la doctrine darwinienne de la sélection (30). Les arians de Gobineau sont maintenant des aryens ; et Lapouge les identifie avec les dolichocéphales blonds (31). Ces dolichocéphales sont une « race », aussi distincte des autres que les lévriers le sont des bouledogues. C'est eux qui sont l'élite. L'homme issu d'ancêtres aryens est fait pour commander. « Il ne se paie jamais de mots ; son intelligence s'élève jusqu'au génie ; il est hardi, conquérant, noble, « protestant de religion », ne demandant à l'Etat « que le respect de son autorité » (32). Comme les étiquettes sont la meilleure des publicités, Lapouge appelle son Aryen : *Homo Europaeus.*

En face, ou plutôt au-dessous de lui, l'Aryen rencontre l'*Homo Alpinus,* le Celte ou le Latin, brachycéphale, noiraud, courtaud, irrémédiablement inférieur et subalterne, « le parfait esclave, le serf idéal, le sujet modèle » (33). « Ces esclaves-nés sont toujours à la recherche de maîtres quand ils ont perdu les leurs, instinct commun seulement dans la nature à l'alpin brachycéphale et au chien ». Il faudrait peut-être en conclure que ce sont les partisans des dictatures et des États totalitaires. Le brachycéphale « recherche la protection de l'Etat » ; il aime à vivre en troupeau, à répéter les gestes qu'on lui a appris, à adopter les attitudes uniformes. Il est « volontiers catholique » en religion.

Ces deux races vivent côte à côte dans tous les pays d'Europe, en proportions inégales. L'Italie, l'Espagne, le sud de la France, la Bavière, l'Autriche sont abominablement contami-

---

(30) Sur Vacher de Lapouge, cfr Simar, *op. cit.* ; Houzé, *op. cit.* ; J. Finot, *Le Préjugé des Races,* Paris, 1905, p. 27 et suiv. Les ouvrages capitaux du fondateur de l'anthroposociologie sont *Les Sélections sociales,* 1895 ; *L'Aryen et son rôle social,* 1899. Il avait donné l'essentiel de son premier livre sous forme de cours à l'Université de Montpellier en 1888, et Alfred Fouillée l'avait exécuté dès 1895 dans la *Revue des deux mondes,* 15 mars et 15 octobre.

(31) L'indice céphalique est le rapport des deux diamètres du crâne, multiplié par 100. Le diamètre de largeur se prend à l'endroit maximum ; le diamètre de longueur, ou antéro-postérieur, de la glabelle (racine du nez) à l'inion (protubérance extrême de l'occiput). On divise la largeur par la longueur et on multiplie par cent. L'indice se tient pour les crânes longs (dolichocéphales) entre 70-75 ; pour les crânes ronds (brachycéphales) de 80 à 100. Dans l'entre-deux on loge les mésaticéphales.

(32) *Sélections sociales,* p. 13-14.

(33) *Ibid.,* p. 17-18.

nées par les brachycéphales, qui y surabondent. Les grandes réserves des Aryens, dolichocéphales blonds, sont surtout chez les Anglo-Saxons.

Il est bon de noter tout de suite que rien, absolument rien, ne justifie l'attribution aux seuls dolichocéphales de toutes les excellences dont les dote arbitrairement notre ancien magistrat, Vacher de Lapouge. Les noirs d'Afrique sont tous dolichocéphales ; comme les Aïnos abrutis du Nord du Japon. Par contre les Japonais, comme les Chinois, sont brachycéphales. Les deux types, rejoints par toute la série des intermédiaires, se retrouvent dans tous les groupes nationaux de l'Europe et sont déjà mêlés à l'époque préhistorique.

La forme du crâne n'est d'ailleurs pas du tout synonyme de capacité crânienne, et celle-ci ne l'est pas davantage de capacité intellectuelle.

La « castration iniaque » (34) dont souffrent les brachycéphales les condamne à une perpétuelle médiocrité, et crée pour les Aryens un péril mortel.

C'est ici que Lapouge va faire école, et que la théorie sélectionniste va jouer.

Le danger pour les Aryens c'est que, précisément, la sélection naturelle qui devrait les favoriser est tenue en échec par la sélection sociale. Dans les guerres, ce sont les plus braves qui succombent ; sélection militaire ! Dans les révolutions et les luttes de parti, ce sont les hommes les plus éminents qui sont abattus : sélection politique ! Dans les tâches de dévouement et de sacrifice, ce sont encore les plus nobles qui disparaissent sans postérité : sélection religieuse ! Et la richesse, arrêtant l'effort et favorisant la fainéantise, use en deux générations ceux qui l'ont conquise : sélection économique ! Partout où l'Aryen est éliminé, c'est le brachycéphale qui prend la place et la dégénérescence qui s'installe.

Il faudra donc neutraliser la sélection sociale, qui travaille à rebours vers les formes rétrogrades ; et pratiquer énergiquement la sélection systématique, comme dans les haras et les fermes modèles. Négativement d'abord, en empêchant la repro-

(34) L'expression est choisie à dessein comme s'il s'agissait d'une mutilation déshonorante. Inutile de montrer qu'elle est purement gratuite et n'a aucun sens, mais elle produit son petit effet.

duction des brachycéphales par des lois de stérilisation ; en favorisant chez eux les causes de destruction raciale, puisque malheureusement on ne peut pas appliquer à cette masse la « solution sûre, économique, énergiquement sélective : la mort » ([35]) ! On pourrait, par exemple, déclarer que dans telle ville l'alcool est gratis, et, comme dans un piège à rats, tous les brachycéphales buveurs (pourquoi eux seuls ?) iraient spontanément y finir dans le *delirium tremens* ([36]).

Positivement, il faudra pratiquer l'eugénisme ; choisir les reproducteurs aryens. Lapouge assure que par des procédés de fécondation nouveaux et « mécaniques », un seul bon dolichocéphale sélectionné pourrait devenir père de 200.000 individus. Il suffit de trouver autant de mères bien dolichocéphales. Et, avec un peu de patience, « au bout d'un siècle ou deux, on coudoierait les hommes de génie dans la rue, et les équivalents de nos plus illustres savants seraient employés aux travaux de terrassement » ([37]).

Vacher de Lapouge trouva, comme Gobineau, des admirateurs enthousiastes en Allemagne. Le racisme s'affirma par toute une succession de prophètes, chez lesquels la science, en général très courte, était remplacée par un aplomb démesuré.

Les dimensions, forcément restreintes, de cet article ne nous permettent que d'en croquer quelques-uns. Houston Stewart Chamberlain, Anglais naturalisé Allemand et qui pendant quarante ans a été un des coryphées du racisme, suppose, dès le début de ses études, la distinction et l'inégalité des races ([38]). Il est férocement antisémite ; et il englobe dans une haine identique les Juifs et les Latins. L'Italie est pour lui, comme pour Gobineau, un « chaos ethnique ». Le fameux droit romain est la preuve irrécusable de la « platitude » foncière, et du sémitisme des Latins. Les juristes éminents, dont les statues décorent le péristyle du Palais de justice de Rome, Gaius, Ulpien etc... ont « cédé à la manie asiatique de chevaucher des principes et de fabriquer des dogmes ». Toute cette latinité est abjecte.

(35) *Sélections sociales*, p. 324.
(36) *Ibid.*, p. 486.
(37) *Ibid.*, p. 111.
(38) *Die Grundlagen des XIX. Jahrhunderts*. Berlin, 1899. Nombreuses éditions et traductions depuis.

Il y a des races fortes et des races faibles ; et la condition essentielle, l'obligation pour une race forte, c'est de prohiber tout croisement, de rester « fidèle à son sang » par la pratique d'une stricte endogénie. Ceci ne signifie pas qu'il suffise de laisser se produire toutes les unions au sein de la race. Non, même là il faudra, par une sélection judicieuse, aider la nature, et instaurer un eugénisme scientifique, à la manière de Vacher de Lapouge.

Antisémite passionné, Chamberlain est tout aussi farouchement anti-catholique. La conception germanique et la conception catholique du monde « s'excluent l'une l'autre à tel point qu'elles ne peuvent subsister côte à côte ». La culture gréco-romaine ou catholico-juive a mené l'Europe à l'abâtardissement. Ce sont les Germains qui depuis le XIII[e] siècle ont commencé à poser les assises d'un ordre vraiment supérieur, et c'est eux qui sont à l'origine des sciences et des arts modernes.

Il n'y avait plus qu'à démontrer ces étonnantes affirmations. On n'y manqua pas. Le Dr Woltmann (39), qui se noya en prenant un bain dans la Méditerranée en 1907, avait prétendu retrouver l'origine germanique de tous les grands hommes de l'Europe : italiens ou français. Il se bornait souvent à germaniser leurs noms : Giotto est Jotte ; Alighieri c'est Aigler ; Gounod c'est Gundiwald ; Buonarroti c'est Bohnrodt, etc... Parfois il lui suffit de découvrir des cheveux blonds, ou la faculté de rougir sous le coup d'une émotion, et c'est fait : l'individu est un germain.

Le procédé assez puéril permettait d'annexer au germanisme toutes les célébrités et de représenter la « race » aryenne identifiée avec l'Allemagne, comme le sel de la terre ou le ferment de tout progrès.

Oswald Spengler fournit à l'Allemagne d'après la défaite non pas une théorie raciste mais une explication de la décadence de l'Occident, que les racistes n'eurent pas de peine à transposer dans leur vocabulaire (40). Ici encore le germanisme apparaît comme une valeur unique, en opposition avec tout le

(39) *Die Germanen und die Renaissance in Italien*, Leipzig, 1905. *Die Germanen in Frankreich*. Iena, 1907.
(40) *Der Untergang des Abendlandes*.

reste, surtout avec la culture gréco-romaine, et qu'il ne faut laisser contaminer par rien.

Dans toute la production littéraire du racisme avant l'avènement des Nazis, il n'y a rien à retenir pour la science, car rien vraiment ne vient d'elle. Affirmations générales et sonores ; abus flagrants des mots de race ou même de culture ; opposition factice de groupe à groupe, définis de la façon la plus arbitraire ; importance toute fantaisiste accordée à certains caractères physiques comme la dolichocéphalie ou la couleur blonde des cheveux ; ignorance totale et voulue des données les plus certaines de la préhistoire ; simplification outrageuse des événements historiques ; absence de critère ferme pour établir les prétendues supériorités ou infériorités raciales ; bref un amas de contre-sens et de contradictions.

Le racisme actuel a cependant gardé quelques-uns des théorèmes fondamentaux claironnés par ses précurseurs.

1. Il a répété, comme chose certaine, « scientifique », l'absurdité patente qu'il existait aujourd'hui en Europe des races pures, ou tout au moins des races dont on pouvait identifier et éliminer les sujets hétérogènes. La science a établi le contraire depuis longtemps.

2. Il a renchéri en traduisant cette distinction raciste en inégalité raciale, et en gardant tout naturellement pour son propre pays le privilège de la race supérieure. Nous avons vu les racistes allemands couvrir d'injures les Latins. Aujourd'hui, avec la même inconscience, nous les voyons, au nom des mêmes principes, décorés de toutes les excellences, pourvu qu'ils ne soient pas Français.

3. Il a dénoncé les Juifs comme une « race » — ce qu'ils ne sont pas — et comme une race abominable — ce qui est une méchanceté associée à un sottise — ; et a préconisé contre eux les mesures les plus ignobles.

4. Il a instauré l'eugénisme négatif par les stérilisations légales et les restrictions au mariage exogamique.

5. Il a enfin répété le refrain assez inepte sur le « sang », dépositaire et véhicule de toutes les excellences et de tous les défauts.

On cherche vainement dans tout cela une expérience bien con-

duite, une définition étudiée, une critique un peu poussée. Nous en sommes encore aux divagations de Gobineau.

Un exemple pourra montrer combien la science pèse peu dans le racisme actuel.

L'*Enciclopedia Italiana,* éditée sous le contrôle des autorités fascistes, écrivait (vol. XXVIII, p. 910) : « Il n'existe pas une race, mais seulement un peuple et une nation italienne ; il n'existe pas (erreur la plus grave entre toutes) une race aryenne, mais il existe une civilisation et une langue aryenne ».

Cela, c'était la conclusion sobre et honnête, et surabondamment prouvée, de la science, même de la science italienne.

Depuis lors, soudain, tout a changé radicalement, sans qu'aucune étude scientifique n'ait dicté le changement. La revue, plus qu'officieuse : *Difesa della Razza,* dont le Directeur est M. Telesio Interlandi, déclare dans son premier numéro que la « science a parlé ». On ne nous dit pas où ni quand. Nous voyons seulement sur la couverture de la revue un groupe de trois têtes : un profil gréco-romain ; un profil juif, reproduisant une caricature du III[e] siècle, et un profil de noir. Un glaive romain passe à travers la première et les deux autres, symbolisant l'interdiction de tout contact social et la ségrégation autoritaire. Il était difficile de choisir une image plus brutale. Le texte de la revue est en harmonie avec cette vignette. Mais où est la science honnête et où est même l'honnêteté tout court dans ces débordements ?

On trouvera dans l'article de l'un de nos collaborateurs des précisions sur les développements pathologiques du racisme totalitaire. Nous n'avons voulu qu'en montrer les origines déjà assez lointaines. Depuis Gobineau toute cette histoire n'a même plus le mérite d'être neuve. Elle n'est plus qu'une folie pseudo-scientifique qui tourne en rond en écrasant les gens. Son succès est une honte.

Pierre CHARLES, S. I.

LE RACISME POLITIQUE DU IIIe REICH.

L'étude qui précède a défini le racisme en général et décrit les efforts spéculatifs faits avant la guerre, surtout en Allemagne, pour justifier, démontrer, développer cette doctrine, pour en tirer, sur le plan théorique, toutes les conclusions. Si les livres consacrés à ce travail ont été relativement peu répandus, il ne faut pas oublier qu'ils étaient parfaitement conformes au sentiment profond des Allemands. Depuis Fichte, Arndt, plus tard Nietzsche, la plupart des Germains ont chanté avec une conviction intellectuelle solide le fameux « Deutschland über Alles », affirmant leur supériorité raciale.

Il serait même faux de dire que le racisme pratique date absolument de M. Hitler. Bien des mesures politiques, avant guerre, étaient plus ou moins inspirées par des doctrines racistes. Le succès prodigieux du national-socialisme ne s'explique intégralement que par la persistance au sein du peuple allemand d'un racisme latent.

Mais il reste vrai que le IIIe Reich seul a tiré du racisme spéculatif toutes les conclusions pratiques qu'il comporte et qu'il s'est mis à les réaliser avec une fougue et une persévérance extraordinaires. Ce racisme politique fait l'objet des pages qui suivent. Après en avoir dit les sources et les origines, nous en décrirons la doctrine et les réalisations, pour finir par un jugement qui pourra être sommaire, puisque d'autres articles y reviendront.

I. *Les sources du racisme politique.*

Nous entendons par là les monuments écrits auxquels il faut puiser pour le connaître et auxquelles puise la foi raciste. On peut sans paradoxe les rapprocher de ce que nous appelons « sources de la Révélation », l'Écriture-Sainte et la Tradition. Ce sont deux livres surtout, faisant autorité au sens le plus fort du mot, répandus à des millions d'exemplaires comme la Bible, commentés et cités religieusement dans les cérémonies officielles comme nous faisons pour les évangiles, invoqués au tribunal comme des sources de droit.

Le premier, le plus important, est intitulé « Mein Kampf » (1). Rédigé en 1924 dans la prison de Landsberg par M. Hitler, c'est un volume de 800 pages. Très mal composé, écrit dans un style oratoire et truculent, bourré de digressions, il mêle de manière fatigante les souvenirs de jeunesse, de guerre, de vie politique, les dissertations doctrinales et les invectives. Mais il contient vraiment toutes les idées mises en pratique par le nouveau gouvernement allemand. Une traduction française clandestine en a été faite. Elle est hors commerce. Nous nous sommes servi de la 180e édition allemande.

La deuxième source est le livre de M. Rosenberg intitulé « Le Mythe du XXe siècle » (2). D'allure plus savante, mieux composé, il donne en substance ce qu'on peut appeler la conception raciste du monde. Bien que l'auteur, dans sa préface, désolidarise le parti national-socialiste d'avec ses propres idées, il est suivi par l'ensemble du mouvement. Reconnu comme le philosophe officiel du IIIe Reich, M. Rosenberg n'a jamais été désavoué. La plupart des idées contenues dans son livre sont admises officiellement et monnayées dans les livres, les revues, les journaux du parti et enseignées à la jeunesse.

Il va sans dire que d'autres livres, ceux de Bergmann, de Hauer, de Baümler, de Heyse, de Günther (3), exposent et défendent le racisme politique. La littérature du sujet est immense outre-Rhin. Mais il faut mettre à part les deux livres que nous venons de signaler. Ce sont des sources officielles.

II. *Les Origines.*

Nous ne pensons pas que les origines de ce mouvement extraordinairement puissant soient « livresques ». Plus que la lecture d'études racistes, c'est l'observation des faits et la souffrance qui ont conduit M. Hitler au racisme.

Fils d'un petit employé des douanes autrichiennes, M. Adolf Hitler perdit son père à treize ans et sa mère peu de temps

---

(1) Munich, Eher.

(2) Hoheneichen-Verlag, Munich. — Un résumé français vient de paraître chez Sorlot. Il a pour auteur M. P. Grosclaude.

(3) Cfr Bergmann, *Die 24 Thesen der Deutschreligion,* Breslau, Hirt, 1934. — Günther, *Rassenkunde des deutschen Volkes.* — *Rassenkunde Europas,* Munich.

après. Il dut, faute de ressources, renoncer à la carrière d'architecte à laquelle il se sentait violemment appelé. Cette première déception accumula déjà chez lui des réserves de ressentiment, qui éclateront plus tard, quand il croira connaître les auteurs responsables de sa disgrâce.

Cherchant tout de même, par un puissant travail d'autodidacte, à réaliser son idéal aimé, le jeune orphelin vécut à Vienne jusqu'en 1912. Travaillant comme manœuvre et comme peintre pendant la journée, il dévora la nuit d'innombrables livres d'histoire, de politique, de sociologie. Il observa aussi le milieu dans lequel il vivait. Or, dans la capitale de la monarchie austro-hongroise, le jeune ouvrier vit un mélange extraordinaire de races. Tchèques, Slovaques, Hongrois, Polonais côtoyaient Allemands et Juifs. Le nombre de ces derniers était très élevé. Evidemment le résultat de ce mélange ethnique était une culture pareillement mêlée. Langue, littérature, art, mais aussi mœurs et même religion portaient le cachet du cosmopolitisme. Les réactions naturelles de l'âme allemande devenaient de plus en plus rares au pays du Danube. D'autre part, incontestablement, la situation morale, sociale, religieuse en Autriche était loin d'être brillante. Des abus de toute sorte, une légèreté dont on se gaussait à l'étranger, un pharisaïsme religieux trop fréquent s'étalaient partout impudemment. M. Hitler, à tort ou à raison, établit un lien de causalité entre ces deux faits. Ce qu'il considérait comme la décadence ou la dégénérescence de son pays lui apparut comme une conséquence naturelle de sa politique raciale détestable.

Il fut ancré dans cette conviction quand il put mesurer ou crut pouvoir mesurer l'influence des Juifs dans la vie de la nation et surtout dans les partis politiques de gauche. Il ne fut pas loin de leur attribuer la responsabilité principale de la situation de l'Autriche. Avec cette simplicité vigoureuse qui est le fond de son tempérament, le jeune peintre en bâtiments fut alors persuadé que seule une purification raciale menée avec la dernière rigueur pouvait sauver sa patrie.

Outre les lectures qu'il fit alors dans ce sens, deux mouvements politiques, auxquels il n'adhéra pas mais qu'il suivit de près, le confirmèrent dans ses positions racistes. Le premier, pangermaniste, travaillant déjà à réaliser la Grande Allemagne, était dirigé par M. von Schönerer, un nationaliste farouche,

que le jeune Hitler admirait beaucoup. Dans son livre il regrette que le chef de ce mouvement ait été trop peu social, ait commis la faute de vouloir détacher les catholiques de Rome pour mieux unifier la future Grande Allemagne. Ce qui est plus important, c'est que Schönerer était violemment antisémite et qu'il avait des idées de pureté raciale qui coïncidaient avec celles de son obscur admirateur. Sans aucun doute le baron von Schönerer et ses acolytes contribuèrent beaucoup à donner à M. Hitler des convictions, des évidences, des réflexes racistes et antisémites.

Le parti chrétien-social, alors le plus puissant en Autriche, y contribua aussi. L'homme le plus influent de ce parti était Karl Lueger, maire de la ville de Vienne. C'était une personnalité puissante, dont les efforts urbanistes ont embelli pour des siècles l'ancienne capitale de l'Autriche. Lui-même et son parti, mais pour des motifs religieux, moraux et d'ailleurs locaux, étaient peu sympathiques aux Juifs. M. Hitler, qui étudiait avec ardeur les questions sociales, fut naturellement amené à prendre contact avec un parti dont c'était la spécialité. Peu réceptif pour les aspects religieux de cette doctrine, il retint surtout l'antisémitisme.

Ce dernier devint alors si violent chez lui, qu'il fut incapable de respirer plus longtemps l'air « empesté » de Vienne et qu'il partit pour Munich. C'est là que le surprit la guerre. On sait qu'il s'engagea immédiatement dans un régiment bavarois. Il fit toute la campagne comme simple soldat, surtout en Belgique. Gazé devant Ypres en octobre 1918, le futur fondateur du IIIe Reich fut évacué en Poméranie, où il assista, honteux et plein de rage, à la révolution. L'avènement en Allemagne du marxisme, que depuis Vienne il identifiait avec le judaïsme et l'internationalisme, dégoûta à tel point l'ancien soldat resté très fidèle à sa patrie malheureuse, que, dès sa guérison, fin novembre, il décida de devenir un homme politique pour le combattre et rendre l'honneur à l'Allemagne humiliée. Avec l'appui d'anciens camarades de guerre, il fonda alors à Munich un parti nouveau, mélange très habile de nationalisme à haute température et de sincère et actif socialisme. Ce n'est pas ici le lieu d'expliquer pourquoi et comment ce parti s'imposa peu à peu en Allemagne. Naturellement le racisme et l'antisémitisme figurèrent en bonne place au programme du nouveau parti. Un racisme moderne d'ailleurs et pratique surtout. Le Führer

écrit des pages cinglantes contre les racistes en chambre et les pâles archéologues qui se contentaient de poétiser la vieille Germanie sans mettre la main à la pâte.

Mais tout de même, St. H. Chamberlain et les autres doctrinaires et théoriciens du racisme furent utiles au nouveau mouvement. Ils l'accréditèrent dans certains milieux intellectuels ou nationalistes. Ils lui fournirent des écrivains et des polémistes qui firent pénétrer dans la masse les idées nouvelles.

C'est justement ce que fit Alfred Rosenberg. Séduit dès 1919 par Hitler, rencontré dans une taverne de Munich, le Balte naturalisé Allemand lui resta fidèle et devint le principal publiciste du parti. Rédacteur en chef du « Völkischer Beobachter », il fut bien obligé d'étoffer un peu les thèses racistes assez simplettes de son chef. Il le fit de bon cœur, avec une application extraordinaire. Il compulsa sans grande critique tous les livres qui parlent du racisme et publia en 1930 la synthèse de ses travaux hâtifs. Il est juste de noter cependant que l'auteur prétend avoir eu ces idées dès 1917, quand il était encore sujet russe. Il faut considérer son livre comme une orchestration pseudo-savante des thèses racistes de M. Hitler. Venons-en maintenant à ces dernières, qui, pour le fond doctrinal, ne sont qu'une réédition de celles de l'Anglais, naturalisé allemand, St. H. Chamberlain.

III. *La doctrine du racisme politique.*

Plusieurs écrivains ont voulu distinguer entre le racisme de M. Hitler et celui de M. Rosenberg. Un prélat, Mgr Hudal, était partisan de cette thèse et l'a exposée il y a quelques années dans un livre qui fit du bruit en Autriche (4). Il croyait même que le catholicisme pouvait s'accommoder du racisme du « Führer » mais non de celui de son acolyte. Les faits ont montré que cette thèse est caduque. Nous ne la reprendrons pas. Mais pour plus de clarté il faut bien distinguer les différents aspects de cette doctrine. Sans avoir la prétention d'être complet, nous considérerons successivement la dogmatique, la morale, la pédagogie et la religion racistes.

(4) Hudal, *Die Grundlagen des Nationalsozialismus,* Vienne, J. Günther-Verlag, 1937.

Voici d'abord les *dogmes* racistes, que personne n'a le droit de discuter outre-Rhin. Premier dogme : il y a, sur la surface de la terre, des familles homogènes appelées races. Elles se distinguent, non seulement historiquement, mais physiquement, par la structure de leur corps, par la qualité de leur sang. A ces différences corporelles correspondent des dispositions spirituelles, morales, religieuses, intellectuelles, culturelles pareillement raciales. Car l'âme est l'efflorescence du sang et la civilisation avec tout ce qu'elle comporte de même. Voici comment un bon connaisseur des choses allemandes exprime ce premier article du Credo raciste : « La race ! cette communauté vivante, inventée par la nature elle-même pour grouper les hommes en catégories diverses et nettement distinctes. Elle constitue un tout organique, dont l'existence immense et continue se renouvelle et demeure à travers la vie multiple de ses parties. Les mêmes qualités de santé physique, les mêmes traits de caractère se retrouvent en chacun de ses membres. Elle forme un corps dont l'unité n'est pas la résultante des rencontres fortuites d'un ensemble de données géographiques et historiques, qui auraient façonné chaque peuple selon un type adapté à son milieu. Elle est bien plutôt le fruit d'une différenciation et d'une dénomination primitives qui marquèrent les hommes de dispositions, de capacités, de talents divers et leur imposèrent par là même d'évoluer diversement, en se créant un milieu conforme aux caractéristiques de leur être propre. De l'un à l'autre des membres de ce corps circula, dès le début, un même sang, jailli des sources profondes et mystérieuses d'un même cœur, nourri des mêmes éléments et distribuant à tous une même vie. Influx unique, qui entretient une existence unique et engendre en ceux qu'il anime un sentiment aussi indicible que triomphant de cohésion totale » (5). Ce qu'il faut souligner dans ce dogme primordial, c'est la relativité, non pas seulement des dispositions physiques, mais des aptitudes et des attitudes morales. Tout universalisme est répudié, parce que tout ce qui est humain est conditionné par la race et que les races sont irréductibles les unes aux autres.

Un second dogme affirme la *hiérarchie* des races. Il y a des races supérieures et des races inférieures, des races aristocrati-

(5) P. L. Ricard, *Dossiers de l'Action populaire*, avril 1938, p. 28.

ques et des races esclaves, les unes faites pour commander, les autres pour obéir. Cette hiérarchie n'est pas non plus le produit de l'histoire ; elle est donnée une fois pour toutes ; on ne peut rien y changer.

Le troisième dogme raciste affirme à la fois la *supériorité* de la race *nordique* et l'*infériorité* de la race *juive*, en même temps que l'incompatibilité absolue de ces deux races. C'est ici, on le sait de reste, le pivôt du système. MM. Hitler et Rosenberg consacrent des centaines de pages à la démonstration de ce dogme. L'auteur du « Mythe », dans la première partie de son étude, suit à la trace, dans le temps et dans l'espace, à travers l'histoire et les continents, la marche triomphale de la race nordique. « Rayonnant du Nord, s'est répandue sur la terre entière une race blonde aux yeux bleus, qui, en plusieurs vagues, a déterminé la face spirituelle du monde et cela dans les pays mêmes où elle devait disparaître. « Les Kabyles, les Berbères, les Lybiens sont de ces Nordiques. Ce sont eux qui, déferlant sur les hauts plateaux de l'Inde, y ont créé une conception du monde « sur laquelle ne peut encore de nos jours prévaloir aucune philosophie, tant elle est vaste et profonde ». Les Persans sont pareillement nordiques et Zarathustra était non seulement aryen, mais raciste avant la lettre. Les Grecs de la belle époque sont aussi annexés par M. Rosenberg. « C'est en Hellade que fut le mieux rêvé le rêve de l'humanité nordique. De la vallée du Danube arrivent vague sur vague qui submergent, en renouvelant tout, la population primitive... Déjà la première civilisation mycénienne des Achéens est de caractère surtout nordique. Plus tard les tribus doriennes prirent d'assaut les forteresses des anciens habitants de race étrangère, les mirent sous le joug et brisèrent la domination des Minos, le légendaire roi phénicien sémitique ». Bien entendu, l'empire romain est aussi l'œuvre de la race nordique. « Rome aussi a été fondée par une vague de peuple nordique qui, bien avant les Germains et les Gaulois, s'est répandue dans les vallées fertiles du sud des Alpes et détruisit la domination des Etrusques, ce mystérieux peuple étranger sorti de l'Asie primitive ».

Cette course historique permet à M. Rosenberg cette conclusion : partout où la race nordique a triomphé, la civilisation s'est épanouïe ; là où elle a succombé, la barbarie a régné. Mais si elle a succombé dans bien des pays, ç'a été surtout à cause

de mélanges avec des races asiatiques, surtout sémitiques, dont l'infériorité est ainsi solidement établie.

La race nordique, dont il est question, ne subsiste plus à l'état pur. Mais c'est en Allemagne qu'il en reste davantage de représentants authentiques. Il faut donc appliquer de préférence aux Allemands tout ce qui est dit des Nordiques. Le peuple aristocratique dans le monde actuel c'est celui que gouverne M. Hitler.

Un dernier dogme raciste est celui-ci : le *mélange des races est désastreux*. L'histoire et la biologie le prouveraient également. Le chancelier du IIIe Reich affirme ce dogme avec une énergie particulière : « L'histoire montre, avec une clarté effrayante, qu'à chaque mélange du sang aryen avec du sang de race inférieure, le résultat a été l'absorption de la race supérieure. L'Amérique du Nord, dont la population est composée en grande partie d'éléments germaniques, qui se sont peu mélangés aux autochtones, possède une tout autre humanité et une tout autre culture que l'Amérique du sud ou l'Amérique centrale, où les immigrés latins sont largement unis aux habitants primitifs. Cet exemple montre clairement l'effet du mélange racial. Le Germain pur du continent américain en est devenu le maître ; il le restera aussi longtemps qu'il ne profanera pas sa race lui aussi ».

Dire les *fondements philosophiques* de cette dogmatique raciste nous entraînerait trop loin. Du reste il n'y a pas identité de vue à ce point de vue. M. Hitler paraît avoir sauvé de son éducation catholique très sommaire l'idée d'un Dieu personnel Créateur de la race. Il prétend, en travaillant à la pureté raciale, exécuter la volonté du Créateur, dont il parle souvent.

Pour M. Rosenberg et la plupart des autres théoriciens du racisme, il n'y a pas de Dieu personnel et transcendant, pas plus qu'il n'y a d'immortalité personnelle. Il n'y a pas davantage de distinction réelle entre la matière et l'esprit, l'âme et le corps. Pour lui, autant qu'on peut saisir sa philosophie fumeuse, Dieu s'exprime lui-même dans et par la race. Développer au suprême degré les virtualités de la race, c'est une tâche proprement religieuse, divine, sacrée. On l'a bien dit : « Le national-socialiste, en niant l'existence d'un Dieu transcendant, a retrouvé par là même les véritables éléments de l'attitude religieuse : cette

foi au système étrange et indéchiffrable de l'existence ; ce sentiment de l'abîme infini et insondable qui nous entoure ; cette stupeur éprouvée en songeant aux réserves inimaginables des forces créatrices que recèle l'univers ; cette émotion indicible, enfin, de se savoir l'un de ces globules privilégiés qui coulent vers les avenirs d'un destin grandiose, dans le fleuve majestueux du sang germain » (Ricard, *l.c.*).

Mais ces explications métaphysiques sont au second plan. Nous parlons du racisme politique. Ce qui lui importe surtout ce sont les conclusions à tirer de ces dogmes, c'est la *morale raciste.*

Les *traits généraux* de cette morale pourraient s'exprimer de la manière suivante. D'abord, *c'est une morale relative,* non absolue. Pas plus qu'ils ne reconnaissent de canon de beauté valant sous tous les climats, les racistes n'admettent de norme de moralité valant partout et toujours. Ce qui est bon et mauvais dépend du sang. L'impératif catégorique n'est que la pulsation du cœur de la race. Donc son contenu peut différer d'un climat à l'autre et d'un moment à l'autre.

C'est une morale instinctive, non rationnelle. Les déductions froides de la raison sont repoussées et ridiculisées, parce qu'exsangues et ennemies de la vie. Un Germain de race pure, placé devant un choix à faire, n'a qu'à écouter la voix de son sang pour savoir ce qu'il doit faire. S'il est incapable de discerner lui-même cette voix, qu'il s'adresse aux « Führer ». Car une sélection raciale naturelle se fait au sein de la communauté. Les éléments les plus purs émergent nécessairement et, dans l'État raciste, sont mis en vedette, à la tête des services de la communauté. A leur tête est le Führer suprême, en qui la race parle le plus haut et le plus fort. A travers ces hommes la race commande. En leur obéissant, on obéit à la race. Mais pour commander ce qu'ils doivent, ils n'ont pas à compulser le code, ni à faire de casuistique ; ils doivent consulter la voix du sang, l'instinct racial, autrement dit l'instinct tout court. Celui-ci ne trompe jamais et il doit être obéi, même lorsqu'il est en conflit avec la morale positive ou la morale internationale. Il est la norme prochaine de la moralité.

C'est une morale communautaire, non individualiste. L'individu n'a pas de destinée propre. Il est au service de la race,

de la communauté nationale, dont il doit, autant que cela dépend de lui, assurer la grandeur, la puissance, l'honneur. Ces biens passent avant son bonheur personnel. *Gemeinnutz geht vor Eigennutz.* En cas de conflit extérieur ou intérieur, c'est toujours l'intérêt de la communauté qui prime, contre lequel il n'y a pas de recours. Du reste, un homme de race pure devra trouver dans l'oubli de lui-même au service de la race un bonheur personnel, supérieur à tout autre, provenant de satisfactions égoïstes. Être immergé dans la communauté, marcher au même pas que le troupeau, participer cordialement à ses peines et à ses joies, à son élan vital et à sa destinée, cela doit être la récompense suprême du raciste.

C'est une morale pragmatiste, non idéaliste. La race étant elle-même la norme du bien et du mal, c'est l'utilité de la race qui est la fin de toute activité et le bien suprême. Les racistes disent sans ambages : est bien ce qui est utile à la race, est mauvais ce qui lui est nuisible. Et donc, aux yeux du raciste, il n'y a pas de droit national ou international définitif, intangible. Traités, alliances, conventions, amitiés, axes sont toujours subordonnés à l'utilité de la race. Ils seront dénués de valeur lorsqu'ils seront en conflit avec l'intérêt national. C'est le principe des traités « chiffons de papier ». Il va sans dire que le code civil et le code pénal pourront pareillement être retouchés par le juge, lorsque l'intérêt du peuple le demandera.

Enfin, *c'est une morale héroïque,* non hédoniste. M. Rosenberg développe longuement ce point de vue. D'après lui, l'idée d'honneur a toujours inspiré au premier chef les Germains et cet honneur leur a imposé une attitude héroïque, à base de sacrifice, de vigueur dans le travail, de hardiesse, voire de témérité dans la conquête, de force calme dans l'obéissance et la discipline. Selon lui, le rythme vital naturel au Germain est un rythme héroïque, tel qu'il existe chez les soldats. Abandonner ce rythme, c'est devenir infidèle à la race. Voilà pourquoi, dans les sanctions, dans les relations sociales, dans le travail, il ne faut jamais s'inspirer de motifs tirés de la pitié, de l'amour, de l'humanitarisme. Ce sont des attitudes proscrites. Pour maintenir à un haut voltage l'énergie nationale, il faut partout faire appel à la force et même à la dureté.

Après ces traits généraux, il faudrait dire quelque chose du contenu de la morale raciste. Nous y reviendrons en parlant des

réalisations du racisme. Du reste ce contenu peut s'exprimer en peu de mots : L'individu et la collectivité racistes doivent employer tous les moyens efficaces pour maintenir pure ou rendre de nouveau pure la race, pour discerner et mettre en valeur les éléments raciaux mieux conservés, pour assainir de plus en plus la race en éliminant les éléments tarés ou inférieurs. Ils doivent pareillement chercher à sauver l'âme de la race, en l'empêchant d'entrer en contact avec des cultures ou des idées qui lui sont opposées, qui la désagrégeraient en lui enlevant sa vigueur et son originalité. Enfin il faut être docile en tout à ceux qui, en vertu d'une sélection naturelle, représentent authentiquement la race elle-même.

Les textes ne manquent pas qui expriment ce devoir primordial. M. Hitler emploie volontiers le mot « péché » en parlant de méfaits contre le bien de la race. « Le péché contre la race et le sang est le péché originel de ce monde et la fin de l'humanité qui le commet ». Voici le côté positif de cette idée : « Quiconque parle d'une mission du peuple allemand sur la terre doit savoir qu'elle consiste exclusivement dans la constitution d'un Etat, qui considère comme sa tâche suprême de conserver et de développer les éléments les plus nobles qui subsistent encore dans notre peuple et dans l'humanité tout entière. L'Etat allemand doit contenir tous les Allemands avec le devoir, non seulement de recueillir et de conserver dans ce peuple les éléments raciaux primitifs les plus précieux, mais de les conduire lentement et sûrement à la domination qui leur revient ». Les textes de ce genre foisonnent chez Hitler et Rosenberg. Nous verrons tout à l'heure comment ce devoir suprême de la morale raciste est observé.

La *doctrine pédagogique* du système découle de sa morale. Il va sans dire que ni l'Eglise ni la famille ne sont chargées de l'éducation des enfants. C'est la race elle-même, mais sous la direction des meilleurs de ses fils, c'est-à-dire de l'Etat. Lui seul connaît assez les traditions et les exigences raciales pour en imprégner l'éducation. Lui seul est capable de donner à cette éducation l'unité indispensable. Les principes de cette pédagogie sont exposés longuement dans le livre du « Führer ». Il met au premier rang l'entraînement physique. C'est logique, puisque le corps commande tout. Conformément à la morale

héroïque, dont il a été question plus haut, la préférence doit être donnée aux exercices qui demandent plus de vigueur et de courage, comme la boxe, qui a toutes les préférences de M. Hitler. Mais il importe de conserver à cette gymnastique un caractère religieux et mystique, en faisant comprendre qu'elle est orientée vers la grandeur même spirituelle du pays, puisque de la qualité du corps et du sang dépend la qualité de l'âme. Après la culture physique doit venir, d'après le chef du IIIe Reich, la culture morale. Elle consiste avant tout à développer chez l'enfant les vertus rudes, guerrières, militaires, héroïques et les vertus de communauté. Le développement intellectuel vient en dernier lieu. M. Hitler, autodidacte et homme d'action avant tout, n'est pas tendre pour les savants purs. Il veut qu'on réagisse contre la manie de faire apprendre des choses inutiles, non vitales, et contre celle de la spécialisation hâtive. Il met au premier rang des disciplines à enseigner l'histoire nationale et naturellement l'idéologie raciste.

Un texte de M. Rosenberg dégage bien l'esprit de cette pédagogie raciste à laquelle M. Krieg a consacré de nombreux volumes (6). « Il faut résoudre la question scolaire sans aucun compromis. Quelque tolérant qu'il soit pour des formes de croyance, aucun homme d'Etat allemand n'a le droit de livrer à l'Eglise l'éducation de la jeunesse. Céder sur ce point aurait pour conséquence de faire mettre à l'arrière-plan les grandes responsabilités du peuple allemand. Cela équivaudrait à une véritable dévalorisation de ceux qui ont créé notre culture nationale, pour autant qu'ils n'auraient pas été au service d'une Eglise... L'homme n'est rien « en soi », il n'est personnalité que dans la mesure où il est spirituellement intégré dans une série organique d'ancêtres de milliers de générations... Fortifier ce sentiment ancestral, le justifier, développer la volonté de passer aux descendants les valeurs héritées des anciens, celle de travailler pour la communauté, telle est la tâche de l'Etat, qui n'élèvera de vrais citoyens qu'à cette condition. Fonder métaphysiquement ce sentiment premier, consoler ceux qui pèchent contre lui, fortifier l'âme pour mieux en vivre, c'est le rôle du prêtre. Ce rôle exige une grande valeur humaine ; il est assez grand pour remplir la vie de la plus haute person-

(6) Krieg, *Die Erziehung im nazionalsozialistischen Staat.* — *Der Staat des deutschen Menschen,* Berlin et Munich,

nalité. Comme naturellement les représentants des différentes confessions ont une tendance à vouloir étendre leur influence sur toute l'éducation, il vaut mieux ne pas les exposer du tout à cette tentation » (p. 634).

Quant à la *religion raciste* ou du moins germanique, au dire du même auteur, elle n'a pas encore pris forme. Il ne s'est pas encore trouvé de génie capable de la créer. Il faut citer les paroles qui font cet aveu curieux : « Bien que nous dussions reconnaître que le génie véritable, qui nous révèlerait le nouveau Mythe et nous éduquerait suivant le nouveau Type, ne nous a pas encore été donné, tout homme réfléchissant plus profondément a le devoir de faire les travaux d'approche qui ont toujours été nécessaires, lorsqu'un nouveau sentiment de l'existence cherchait son expression et créait dans les âmes des tensions douloureuses. Il faut faire ce travail d'accès jusqu'au moment où le Grand vienne, qui enseigne et vit ce que des millions d'autres n'ont que balbutié auparavant. Comme nous attendons le poète de notre grande guerre, le grand dramaturge de notre vie, les grands architectes et les grands sculpteurs, nous attendons celui qui fondera l'Eglise raciste allemande ». Car il est entendu que la religion, comme l'esthétique et le folklore, est essentiellement relative, nationale, est un produit du sang.

Les travaux d'approche dont parle Rosenberg consistent surtout à rejeter les éléments religieux anti-germaniques qui encombrent encore l'âme allemande. Il s'agit d'éliminer tout ce qui vient de l'Ancien Testament, du Nouveau ce qui a une saveur paulinienne et donc judaïque, enfin tout ce qui est spécifiquement romain, latin, universaliste. Il s'agit, en particulier, d'évacuer toutes les croyances, toutes les attitudes, toutes les pratiques qui sont opposées au sentiment de l'honneur, de la fierté germanique : péché originel, purifications, Rédemption, prière, Sacrements, humilité, douceur évangélique et le reste.

Bien qu'il se défende d'avoir lui-même l'étoffe d'un réformateur, l'auteur du « Mythe » esquisse à l'avance cette future religion germanique : « Il ne s'agit pas, par la fondation d'une Eglise nationale allemande, d'imposer certaines affirmations métaphysiques, ni d'exiger la foi à des récits historiques ou

légendaires. Mais il s'agit de créer un nouveau sentiment de valeur ; il s'agit de faire la sélection des hommes qui, tout en ayant des convictions philosophiques ou religieuses différentes, ont acquis de nouveau une confiance inébranlable dans leur propre race et se sont imposé une manière de vivre héroïque... Les discussions sur les relations de la nature humaine et divine dans Jésus, la querelle sur l'amour pur et celle sur la grâce, sur la mortalité et l'immortalité de l'âme, sont en-dehors du champ de vision de la rénovation religieuse germanico-allemande. Celui-là appartiendra de droit à la nouvelle communauté, qui reconnaîtra les valeurs qui nous ont été révélées dans l'art dramatique germanique et surtout dans la mystique de Maître Eckehart. Mais la formation d'une communauté religieuse doit être notre but, même si nous sommes persuadés, nous qui vivons aujourd'hui, que nous ne la verrons plus. La communauté est nécessaire car, quelle que soit sa force, l'individu ne pourra pas atteindre toujours la hauteur de ses moments héroïques. Mais la conscience d'être immergé dans une communauté l'élèvera plus haut encore ; elle entraînera les faibles et les enracinera plus solidement dans le style religieux de notre avenir, comme autrefois l'armée allemande en 1914 a rendu des millions d'hommes simples capables d'actions et de sacrifices héroïques ».

On le voit, cette religion germanique future ne sera rien d'autre que l'orchestration sentimentale, mystique, artistique et peut-être liturgique, de ce que nous avons appelé la dogmatique et la morale raciste. Evidemment elle n'a rien à voir avec la religion de Jésus-Christ.

Il nous reste à examiner dans quelle mesure le Troisième Reich a déjà mis en pratique ces principes et cette doctrine (6).

IV. *Les réalisations du racisme politique.*

La race germanique étant jugée supérieure à toute autre et menacée dans son existence par tout mélange racial, le Troisième Reich a pris des mesures énergiques pour rendre difficile sinon impossible la contamination par des races inférieures. Slaves et Latins sont considérés comme tout de même apparentés

(7) Cfr L. Valdor, *Le Chrétien devant le Racisme,* Paris, Alsatia, 1938.

à la race allemande. Aucune mesure n'est prise à leur égard. La race inférieure qui entre pratiquement en ligne de compte est la race juive. A l'avènement du national-socialisme, il y en avait 600.000 en Allemagne. Pour maintenir pure la race allemande, de nombreuses mesures antisémites ont été prises. Une série de lois et de décrets, dont les fameuses lois de Nuremberg, promulguées en 1935, ont enlevé aux Juifs le titre de citoyens allemands. Ils ne peuvent plus être ni soldats ni fonctionnaires, ni professeurs, ni notaires, ni médecins soignant des Aryens. Mais surtout ils ne peuvent contracter aucune union valide matrimoniale, ils n'ont droit d'avoir aucune relation extra-conjugale avec une personne aryenne. Contrevenir à cette loi est puni de plusieurs années de forteresse.

Mais comme la subsistance des Juifs au sein de la communauté allemande est un danger racial perpétuel malgré ces lois si sévères, le gouvernement et le parti font tout ce qui est possible pour faire émigrer les Juifs, bien entendu en exigeant qu'ils abandonnent leur fortune considérée comme un bien national. On sait toutes les mesures odieuses qui, dans ce but, ont été prises contre ces malheureux : ils n'ont pas le droit de pénétrer dans les lieux de réjouissance publics ; artistes, ils ne peuvent ni exposer ni vendre leurs œuvres ; leurs entreprises commerciales et industrielles sont boycottées. C'est le côté matériel de ces vexations. Il vient de s'aggraver récemment à la suite de l'attentat de Paris. La communauté juive allemande a été condamnée à verser au gouvernement un milliard de Reichsmark, ce qui constitue à peu près la totalité de sa fortune. Dans ces conditions non seulement la prospérité, mais la vie toute nue devient presque impossible aux Israélites en Allemagne. Aussi émigrent-ils de plus en plus pour la plus grande joie des racistes convaincus.

La pression morale exercée sur eux est peut-être encore plus efficace. Non seulement ils sont considérés comme des êtres infâmes, mais on les montre du doigt continuellement. Magasins et restaurants tenus encore par des Juifs (il n'y en a plus guère) sont reconnaissables à une tache jaune qu'ils doivent porter. Des espions innombrables, dont les enfants systématiquement entraînés à l'antisémitisme, les épient sans cesse et les dénoncent pour leurs moindres manquements. Leurs fautes, réelles ou imaginaires, celles surtout contre la race, ce qu'on

appelle là-bas profanation de la race, sont révélées à grand fracas, avec des documents photographiques, dont les feuilles antisémitiques se font une spécialité. On sait qu'à la suite de la mort de M. vom Rath, un pogrome immense et honteux a eu lieu dans tout le Reich. Des centaines de Juifs ont été tués dans les circonstances les plus tristes. Des milliers d'entre eux ont été brutalisés, maltraités. Cette explosion de haine et de basse vengeance, préparée ou non par le gouvernement, montre l'efficacité de sa propagande. Elle montre aussi dans quelle atmosphère de suspicion, de mépris, d'humiliation, ces hommes doivent vivre.

Mais le résultat « raciste » est évidemment atteint dans une large mesure. Les Juifs n'osent plus guère frayer avec les Aryens ; beaucoup d'entre eux vivent dans les camps de concentration ; d'autres, assez nombreux, se sont suicidés. Les plus riches ont émigré à l'étranger. Tout cela est un gain net pour la cause sacrée du racisme.

Mais il est une autre purification de la race. Une des misères de notre civilisation moderne, en Allemagne comme ailleurs, est l'existence d'un grand nombre d'êtres tarés, qui encombrent les hôpitaux, et les familles, qui alourdissent la société. Ces êtres sont parfois particulièrement féconds et communiquent à leurs enfants les maladies physiques et psychiques dont ils souffrent eux-mêmes. Le gouvernement allemand considère comme son devoir, dans l'intérêt de la race dont il a le soin, d'empêcher la fécondité de ces malheureux. Il ne le fait pas seulement par une pression morale exercée sur leur conscience pour leur déconseiller le mariage, mais par des mesures coercitives érigées à la hauteur de lois. La première est le certificat pré-matrimonial, rendu obligatoire pour que le mariage soit civilement valide. En vertu de la loi du 18 octobre 1935, tout Allemand et toute Allemande, voulant contracter mariage, doivent passer devant une commission de médecins. Ils ne pourront passer à la mairie que si cet examen est concluant et que ces médecins jugent utile pour la race la fécondité des candidats.

Les tares qui font refuser le certificat, constituant ainsi de véritables empêchements de mariage, sont d'ordre moral et physique. Certains condamnés de droit public ne l'auront jamais. On le refuse à ceux et à celles qui ont certaines maladies contagieuses, mentales ou simplement nerveuses. Tous ceux

qui souffrent d'une des maladies qui font imposer la stérilisation dans les maisons de santé sont juridiquement incapables de contracter mariage.

Il y a une mesure plus radicale. C'est la stérilisation eugénique. La loi du 1er janvier 1934 la rend obligatoire en Allemagne lorsque certaines conditions sont réalisées. Ces conditions ? D'abord que le sujet soit affecté d'une des maladies prévues pour l'odieuse opération : arriération psychique, épilepsie héréditaire et d'autres maladies, surtout nerveuses et mentales. L'intervention doit avoir lieu si l'intéressé lui-même, son tuteur, son médecin, un directeur d'asile le demandent et que le Tribunal spécial de santé institué à cet effet l'approuve. Dans ces cas elle est strictement obligatoire. Une loi spéciale dit qu'il faut au besoin recourir à la force. Une autre précise que « ni la bénignité du cas, ni la fugacité d'un accès, ni la guérison plus ou moins complète, même jusqu'à la parfaite restitution du rendement social, aucune de ces circonstances n'atténue la nécessité de la stérilisation. Au contraire. Les symptômes précurseurs les plus ténus ne justifient pas seulement, mais imposent la stérilisation le plus promptement possible, afin qu'il ne soit pas trop tard ».

Nous avons des raisons de croire que cette loi est observée avec un zèle d'autant plus grand que le fanatisme raciste a fait du progrès en Allemagne et que le conformisme des médecins et des autres fonctionnaires dans les services de santé y est plus servile.

On pense bien que ces mesures négatives prises pour assainir et purifier la race ne suffisent pas dans la pensée des dirigeants racistes. Il s'agit surtout de multiplier les bons éléments par une politique nataliste positive. Il y aurait ici à signaler bien des efforts louables, faits au Troisième Reich. Le prêt au mariage est de ceux-là, en vertu duquel les jeunes ménages reçoivent de l'Etat une avance de fonds destinée à couvrir les frais d'installation. Allant jusqu'à 2000 Marks, ne portant pas intérêt, remboursable en huit ans, cette somme est remise pour un quart à chaque nouvelle naissance d'enfant.

Une autre mesure nataliste très efficace est la répression sévère de l'avortement, très répandu en Allemagne avant Hitler et qui l'est beaucoup moins aujourd'hui, à cause de la surveillance plus grande et des sanctions féroces qui y sont attachées.

La suppression du chômage, le relèvement économique, la confiance inspirée par les succès politiques exceptionnels du Führer ont évidemment beaucoup fait pour relever le chiffre des naissances. Depuis l'avènement de Hitler il y a eu incontestablement beaucoup de progrès à ce point de vue.

Plus que les mesures que nous venons d'énumérer, c'est la mystique « raciste » qui est efficace. A force de présenter le devoir raciste comme le premier devoir, dans les journaux synchronisés, dans les films, à la radio, à force de fanatiser surtout la jeunesse, l'on a obtenu des résultats certains, mais dont la morale chrétienne ne peut pas toujours se féliciter. Les naissances illégitimes foisonnent, même parmi les toutes jeunes filles, qui sont fières d'avoir donné des enfants au Führer. Ces naissances sont encouragées. M. Rosenberg fait quelque part l'apologie de la polygamie. Nous avons sous les yeux une brochure répandue à de nombreux exemplaires, où des moyens juridiques sont proposés pour permettre aux deux millions de femmes allemandes, incapables de se marier parce qu'il n'y a pas assez d'hommes, de contribuer tout de même pour leur part à la repopulation, sans avoir à rougir et sans avoir à élever seules leurs enfants. C'est une sorte de justification pratique de la polygamie qui est proposée. La législation nouvelle du mariage et l'introduction du divorce relèvent aussi du seul souci de la race. Des ménages stériles peuvent obtenir le divorce sans autre raison que le désir de la fécondité.

Evidemment la tentation est forte, avec les principes racistes, d'aller jusqu'à la procréation dirigée et de charger les Nordiques particulièrement racés et bien constitués de jouer à ce point de vue un rôle plus actif et quasi officiel. On murmure en Allemagne que ce dessein monstrueux n'a pas seulement germé dans la tête d'un fanatique de la race, mais est une triste réalité. Quoi qu'il en soit, il est dans la logique du système.

A côté de ces efforts pour rendre les Allemands plus nombreux, il faudrait montrer ceux qui sont faits pour fortifier la jeunesse, pour traduire dans les faits les principes pédagogiques énoncés plus haut. La place nous manque pour cela. Rappelons seulement que l'éducation a été de fait complètement arrachée aux mains des Eglises. Une pression odieuse et déloyale a été faite sur les parents pour leur faire demander des

écoles simultanées, qui sont en fait des écoles purement racistes sans aucun enseignement religieux. Le résultat voulu par le gouvernement a été obtenu à peu près partout, même dans la catholique Bavière, même dans la Sarre réputée si chrétienne.

Quant à l'élimination de la famille dans la tâche éducatrice, elle est réalisée par les associations de la jeunesse hitlérienne et les autres organisations officielles, qui prennent les enfants intégralement dans tout leur temps libre, qui, par l'enseignement et l'éducation donnée, les rendent peu à peu irréceptifs pour toute influence familiale et souvent fort irrespectueux pour les auteurs de leurs jours. Tous les parents se plaignent à ce point de vue. Ils disent que leurs enfants leur échappent, qu'ils ne leur appartiennent plus.

Dans les écoles nationales, dans les associations dont nous venons de parler, dans les camps de travail obligatoires pour tous avant le service militaire, à la caserne enfin, se fait cet endoctrinement raciste, dont nous avons parlé plus haut. C'est là que se donne la culture physique, que se pratique cette adoration du corps, qui sont inhérentes au système et que trop de revues ont décrites pour qu'il soit nécessaire d'insister. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que cet immense effort fait par le Troisième Reich pour avoir et pour façonner sa jeunesse s'inspire des principes matérialistes que nous avons énoncés. Inutile de souligner la gravité de ce fait (8).

Il faudrait enfin montrer comment le gouvernement raciste cherche à expulser de la culture allemande tout ce qu'il juge opposé *à l'âme* de la race germanique. Ce serait aussi trop long. On sait qu'une chambre culturelle officielle existe, qui censure livres, films, peintures et sculptures, qui élimine impitoyablement ce qui n'est pas conforme au soi-disant canon de beauté germanique, lequel d'ailleurs est étrangement en harmonie avec les nécessités d'une certaine propagande politique.

C'est dans cette perspective qu'il faut placer la lutte contre le christianisme et surtout le catholicisme. En attendant qu'on puisse fonder cette Église nationale allemande, rêve de M. Rosenberg, il faut détruire les confessions chrétiennes. On le fait avec une persévérance, une perfidie, parfois une brutalité, que

(8) Voir, par exemple, comme livres de vulgarisation racistes : D. Gerhart, *Kurzer Abriss der Rassenkunde*, Munich, Lehmann. — A. Hoffmann, *Rassenhygiene, Erblehre, Familienkunde*, Erfurt, Stenger.

le Saint-Père a justement stigmatisées dans son Encyclique « Mit brennender Sorge ». Procès de mœurs et procès de devises, affiches, caricatures anti-cléricales, ont pour but lointain cette suppression du christianisme opposé à la race germanique.

On est allé plus loin. Un schisme a été provoqué par le gouvernement lui-même au sein du protestantisme. Les chrétiens-allemands ont troqué peu à peu l'Evangile de Jésus-Christ contre l'évangile de M. Hitler. Là pourrait être l'embryon de cette Eglise nationale à laquelle on aspire. Une résistance très vive s'est dessinée contre ce mouvement. Les Eglises confessionnelles, dont le Pasteur Niemöller est une illustration, ont refusé de se laisser étatiser. Mais il faut avouer que la décomposition dogmatique avancée du protestantisme allemand a fait que les chrétiens-allemands, dans certaines provinces, ont la majorité.

Un travail semblable a été essayé chez les catholiques. Les vieux-catholiques, qui ont une liturgie en langue allemande et qui refusent de reconnaître Rome, ont déjà été l'objet de la tendresse de Bismarck. Ils ont aussi la faveur du gouvernement raciste. Ils font beaucoup de propagande et ils sont encouragés de toute manière. On espère un peu qu'un catholicisme exempt de Romanisme se développera, qu'il serait facile plus tard de germaniser complètement. Ce mouvement, qui s'apparente à celui du Baron von Schoenerer, dont il a été question plus haut, n'a jusqu'ici que très peu de succès. Les recrues nouvelles sont des individus brouillons ou ambitieux. Il y a peu d'avenir de ce côté. Dans l'ensemble, la résistance du catholicisme est magnifique, ce qui exaspère les dirigeants racistes et explique cette surenchère de persécution rageuse, qui est si peu digne d'un homme d'Etat véritable (9).

Mais cette désagrégation des confessions chrétiennes n'est qu'une solution provisoire. Des racistes plus fougueux et plus convaincus, comme le général Ludendorff, Hauer, Bergmann et d'autres ont bel et bien cherché à fonder tout de suite une religion nouvelle purement païenne et germanique. Ils ont publié des livres qui en exposent les dogmes et ils ont même imaginé une liturgie s'inspirant du vieux folklore allemand.

(9) On trouverait beaucoup de détails là-dessus dans : R. d'Harcourt, *L'évangile de la Force,* Paris, Plon, et les volumes anonymes parus à la Bonne Presse de Paris : *Ce qui se passe en Allemagne.* — *Hitler et Rosenberg.*

Longtemps encouragé par le gouvernement, ce mouvement, purement et audacieusement païen, a eu du succès pendant un certain temps. Il s'appelle le mouvement de la foi allemande. Pour différentes raisons il est moins en faveur aujourd'hui.

Décidément M. Rosenberg a raison. Le génie religieux qui devra amener les nouvelles aspirations religieuses allemandes à leur cristallisation ne paraît pas encore né. En attendant, un grand mal a été fait, surtout parmi la jeunesse qui ne croit plus à rien, qui s'achemine vers l'athéisme et le nihilisme. Pour susciter et alimenter tout de même un certain besoin pseudo-religieux, qu'ils jugent nécessaire à la santé du peuple, les dirigeants allemands donnent beaucoup d'éclat aux cérémonies patriotiques, aux fêtes du souvenir, au culte des héros de la grande guerre. Ils font entourer les chefs actuels du Troisième Reich d'honneurs quasi divins. Malheureusement à beaucoup de jeunes gens ce triste succédané de religion suffit.

V. *Jugement et conclusion.*

Comme l'ensemble du système sera apprécié plus loin, nous ferons simplement quelques remarques (10).

D'abord sur les éléments plausibles du racisme. Se préoccuper de la santé physique d'un peuple est parfaitement légitime. L'Eglise catholique, pour qui l'âme est la forme du corps, qui croit à la résurrection corporelle, dont la philosophie est réaliste, l'a toujours pensé. Sans doute un excès d'intellectualisme artificiel, de mollesse et de bien-être, le caractère fiévreux de notre civilisation ont-ils, pour la plus grande joie des médecins qui pullulent, diminué notre résistance physique et accumulé parmi nous les malades et les maladies, surtout nerveuses et psychiques, dans une mesure qui probablement n'a jamais été atteinte. Qu'il faille faire des efforts, même législatifs, pour enrayer ce mal, pour fortifier la race, pour raréfier les éléments indésirables qui alourdissent non seulement les budgets mais aussi notre univers spirituel, c'est certain et nous l'avons peut-être trop oublié. Si le racisme devait avoir pour résultat de réveiller à ce point de vue la conscience publique, rien de mieux, pourvu

(10) On trouverait une bonne réfutation de Rosenberg dans : Anton Koch, S. I., *Der neue Mythus und der alte Glaube*, Fribourg, Herder, 1935.

que ces mesures de prophylaxie n'aillent pas contre les droits de la personne et les droits de Dieu.

Pareillement que les pouvoirs publics, répudiant la totale liberté de presse, fassent un effort pour éliminer des publications, comme aussi des divertissements, tout ce qui nuit à la santé morale du peuple et donc à sa santé tout court, qu'ils aient même le souci de conserver et de ressusciter les traditions nationales et le folklore, de cultiver l'originalité historique, sinon raciale, de leur peuple, nous n'y voyons pas d'inconvénient non plus, la bigarrure des nations étant un élément de beauté dans le monde. Mais ici encore, il ne faut pas que ces mesures soient des injustices, ni qu'elles méconnaissent la foncière unité de la nature humaine et l'universalité de la morale chrétienne.

Nous irons plus loin. Tout ce qui peut être fait dans un peuple pour cimenter son union profonde, dans les frontières de la justice et de la vérité, est louable. La suppression des classes et des castes sociales, qui est une des ambitions de M. Hitler, ce qu'il appelle son populisme, ce démocratisme naturel et pour ainsi dire familial, où tous les membres de la communauté nationale se considèrent comme des frères et se soucient moins du rôle joué par eux que de la manière dont ils le jouent, ce populisme en lui-même ne manque pas de charme, encore qu'il paraisse difficile de l'établir sans le concours de la charité et de la mortification chrétienne.

On peut enfin approuver tout ce qui est fait en Allemagne de positif pour renforcer les naissances et réprimer les crimes contre la vie, pour rendre aux sujets nationaux le goût de cette vie et la joie des responsabilités. Il faut aussi rendre hommage aux chefs de l'État raciste pour les efforts faits pour rendre à leur pays l'honneur national et la prospérité. Ce n'est pas à dire que nous approuvions les méthodes politiques de M. Hitler. Mais il nous paraît équitable de reconnaître le dynamisme puissant que l'idéologie raciste a donné à cet homme et qu'il a su insuffler pour une grande part à son peuple tout entier.

Mais il y a, tant dans la doctrine raciste que dans les réalisations qui en ont été faites, des erreurs nombreuses et très graves. Nous ne voulons ici que les énumérer, laissant à d'autres le soin de les réfuter.

Affirmer l'existence dans l'Europe d'aujourd'hui, de races

véritables, qu'il serait possible d'isoler encore, c'est au dire des meilleurs savants une absurdité. Les Juifs eux-mêmes, en raison de leur prosélytisme qui les a amenés à s'incorporer parfois des peuples entiers de races non sémitiques, ne sont plus une race véritable. Il reste vrai que leur psychologie, pour des raisons historiques, est assez homogène et peut n'être pas sympathique à tout le monde.

Prétendre qu'il y a une hiérarchie des races n'est pas prouvé non plus. L'interprétation raciste que M. Rosenberg donne de l'histoire du monde est de la haute fantaisie. Beaucoup de savants affirment même que les peuples et les individus au sang mêlé sont plus doués que les autres (11).

Affirmer la supériorité des Nordiques tels qu'ils vivent en Allemagne à l'heure actuelle, c'est une plaisanterie cruelle après les faits qui se sont passés à la dernière guerre et ceux qui se passent depuis cinq ans outre-Rhin.

La morale raciste, qui ne s'appuie pas sur un Dieu transcendant, qui n'est pas absolue mais relative, qui est instinctive et non rationnelle, ne mérite pas le nom de morale, c'est un expédient au service de la convoitise et de la fantaisie. En méconnaissant la destinée individuelle de l'homme et l'obligation de travailler à son salut suivant sa conscience, cette morale s'oppose radicalement à la morale chrétienne et conduit infailliblement à la tyrannie des corps et des âmes.

La pédagogie raciste est condamnable d'abord parce qu'elle refuse à la famille et à l'Eglise le droit, que leur donnent la nature et Dieu, de s'occuper de l'enfant, qui leur appartient plus qu'à l'Etat. Elle l'est encore parce qu'elle exagère la part du corps et qu'elle néglige les nécessaires vertus humaines et divines de douceur, de charité, de respect mutuel (12).

Quant à la religion raciste, pas besoin de la réfuter dans une revue théologique. En la présentant, avec la civilisation tout entière, comme un produit de la race, comme liée au sang, elle tombe dans le matérialisme et dans le relativisme mille fois réfutés. En cherchant à éliminer ce qui est judaïque dans le christianisme, elle oublie que Dieu lui-même est l'Auteur de la Révélation et que le fond de son message, parce que lui-même l'a voulu ainsi, est universel.

(11) Cfr l'étude qui suit celle-ci.

(12) L'encyclique de Pie XI sur l'Education expose avec vigueur et clarté la doctrine catholique à ce sujet.

Dans les réalisations, dont nous avons parlé, il y a pareillement des erreurs et des outrances graves. L'eugénisme et la stérilisation, tels qu'ils sont pratiqués en Allemagne, sont opposés au commandement de Dieu qui défend la mutilation. Ils méconnaissent aussi le droit primordial et naturel qu'a tout homme de se marier. Ils méconnaissent aussi ce fait que la nature dirigée par le Créateur répare elle-même ses brèches mieux que ne le fait l'intervention de l'homme, autrement les tares qu'on cherche à éviter auraient, avec une certitude mathématique, infecté l'humanité tout entière depuis longtemps. Pour ce qui est des conséquences de la mystique raciste qui relèvent de la zoologie ou de la science des haras, nous n'avons pas besoin de les qualifier davantage (13).

L'antisémitisme, le Saint-Père l'a dit récemment, est incompatible avec le christianisme. Les formes qu'il a empruntées en Allemagne sont particulièrement odieuses, parce qu'elles manquent à la fois de justice élémentaire et de charité.

On pourrait faire à M. Hitler deux critiques ad hominem pour finir. Comment cet homme, qui aime la race allemande et donc tous ses représentants authentiques, comment peut-il traiter comme il le fait des Allemands authentiques, uniquement parce qu'ils ne pensent pas comme lui ? L'amour du sang, le sentiment de l'appartenance à la même race et à la même mère-patrie ne joue-t-il donc qu'en faveur de partisans ? Tout se passe en Allemagne comme si l'idéologie raciste était un prétexte commode pour favoriser et enrichir une puissance qui n'est que politique et qui ne se sent pas solide. Alors comment prendre au sérieux ce racisme, qui se donne pour une religion ?

Autre critique du même genre. M. Hitler veut la puissance de son peuple, nous n'en doutons pas. Or, il est en train de l'affaiblir, parce qu'il lui a enlevé ses meilleures raisons de vivre et de vivre honnêtement ; parce qu'il a développé, en imposant une idéologie artificielle, un manque de caractère, qui est effrayant surtout dans le corps des fonctionnaires. Comment les dirigeants allemands, qui ont sans cesse le mot honneur à la bouche, peuvent-ils prendre la responsabilité de cet avilissement du caractère allemand ?

Il y a un danger immense à imposer à un peuple terrorisé

(13) Cfr H. Muckermann, *Eugenik und Katholizismus*, Berlin, Dümmler, 1934.

une idéologie fausse en majeure partie, qu'un de ses principaux défenseurs n'a pas craint d'appeler un « Mythe ». Quand les parcelles de vérité qui sont mêlées à ce mythe se seront volatilisées, ce mythe sera classé dans le musée aux erreurs où il y en a d'autres aussi monstrueuses et aussi éphémères. Nous croyons que ce moment ne tardera pas.

Nous terminerons par une citation du Pape intrépide qui a condamné l'erreur raciste : « Celui qui dans une sacrilège méconnaissance des différences essentielles entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants des hommes, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous, à côté du Christ, bien plus, au-dessus de lui ou contre lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant, auquel s'applique le mot de l'Ecriture : Qui habitat in coelis irridebit eos ».

Strasbourg. Pierre LORSON, S. I.

LE PROBLÈME DES RACES AU POINT DE VUE ANTHROPOLOGIQUE

Le concept « race » est tiré de la zoologie et il est utilisé pour désigner, au sein d'une même espèce animale, certains groupes qui se différencient les uns des autres par des caractères morphologiques particuliers et héréditairement transmissibles. L'application de ce terme à l'homme a donné naissance à une grande variété de définitions. C'est ainsi que Littré définit une race « une réunion d'individus appartenant à la même espèce, ayant une origine commune et des caractères semblables transmissibles par voie de génération ». D'après Holzheimer, une race groupe tous les animaux d'une même espèce qui possèdent une certaine somme de qualités déterminées ; Schroeder donne une définition plus précise : un assemblage d'individus qui montrent quelques similitudes dans toutes les caractéristiques somatiques et une parfaite identité dans les notes principales. Dans son fameux livre « Les hommes et les fossiles », M. Boule donne la définition suivante : « On doit entendre par race la continuité d'un type physique, traduisant les affinités de sang, représentant un groupement essentiellement naturel, pouvant n'avoir et n'ayant généralement rien de commun avec le peuple, la nationalité, la langue, les mœurs qui répondent à des groupements purement artificiels, nullement anthropologiques et ne relevant que de l'histoire dont ils sont les produits ». Enfin E. Pittard écrit : « La race est la réunion d'individus semblables issus de parents du même sang ».

Ces différentes définitions, sans être en désaccord complet, sont très loin d'être équivalentes et les divergences seraient encore accentuées si nous en multipliions les citations. Elles ne sont d'accord que sur un point : la discrimination entre les diverses races humaines est basée sur l'existence de caractères somatiques déterminés se transmettant héréditairement. Un certain nombre d'anthropologistes se refusent à admettre le principe purement somatique de cette distinction entre races et ils exigent la détermination de caractères psychologiques différentiels ; c'est ainsi que Günther (1) écrit qu'une race est un

(1) *Rassenkunde des deutschen Volkes,* Munich, 1933.

groupe d'individus qui se différencient de ceux d'autres groupes par leur association caractéristique de caractères somatiques et psychologiques et qui se retrouvent toujours semblables à eux-mêmes. Le concept « race » devient ainsi un tout complexe (eine Ganzheit) dans lequel les caractères somatiques et psychologiques sont harmonieusement associés.

Deux questions surgissent immédiatement : existe-t-il des caractères somatiques ou psychologiques sur lesquels une distinction entre races peut être basée avec certitude et quels sont, parmi ces caractères, ceux qui sont particulièrement aptes à être transmis héréditairement ? Pour répondre à ces questions, nous étudierons brièvement les principaux caractères somatiques et psychologiques et nous examinerons quelles déductions peuvent être tirées de leur systématisation au point de vue de l'existence, de la valeur et de l'avenir des races pures.

Les caractères somatiques, qui représentent des variations suivant les races, peuvent être groupés en deux grandes catégories, les caractères morphologiques et les caractères physiologiques ; les premiers n'envisagent que la forme et la structure du corps humain, les seconds n'en considèrent que le fonctionnement.

Caractères morphologiques (2).

Pour qu'une comparaison entre les caractères morphologiques ait quelque valeur, il est évidemment indispensable de n'envisager que des individus de même sexe et de même âge. Le sexe et l'âge en effet sont responsables de nombreuses différences morphologiques dont l'examen nous entraînerait très loin et dont la systématisation n'a d'ailleurs pas encore été réalisée d'une manière complète. Nous examinerons uniquement les principaux caractères morphologiques : la taille, les poils, la pigmentation, la forme du crâne et de la face et quelques particularités du corps et des membres.

La taille ou stature est extrêmement variable ; pour un homme normal, les limites de taille sont 1,25 mètre et 1,99 mètre ; au-dessous de la taille minimale, on parle de nanisme, au-dessus de la taille maximale, on parle de gigantisme. Les tailles normales extrêmes sont d'ailleurs très rares et ce qui est beaucoup

(2) Deniker, *Les races et les peuples de la terre*, Paris, 1926.

plus important c'est la stature moyenne d'un groupe d'individus, d'une race ou d'un peuple. Depuis les travaux de Topinard (3), on admet que la stature moyenne de l'humanité est de 1,65 mètre et c'est en se basant sur ces chiffres qu'on peut établir une échelle de taille. Les très hautes tailles sont de 1,80 m. ou plus ; les tailles hautes se rangent de 1,70 à 1,79 m. ; les tailles moyennes sont comprises entre 1,60 et 1,69 m. ; les tailles petites sont inscrites entre 1,50 et 1,59 m. ; en-dessous de 1,50 m. on parle de tailles très petites. Les tailles petites et très petites d'une part, les tailles hautes et très hautes d'autre part sont d'ailleurs parfois mises dans les mêmes catégories. Dans cette dernière classification, les tailles petites se trouvent particulièrement, en tant que moyenne d'au moins cent individus âgés de 21 à 25 ans, chez les pygmées, les Bochimans, en Indo-Chine, au Japon, en Malaisie et chez certaines tribus de l'Inde ; les tailles moyennes dominent en Europe orientale, centrale et méridionale, l'Asie et l'Australie ; les hautes tailles ne se trouvent que dans l'Europe septentrionale, l'Amérique du Nord, la Polynésie, l'Ethiopie et certaines peuplades nègres. La taille des femmes est plus petite que celle des hommes ; la différence paraît être d'environ 12 centimètres, cette différence se vérifiant quelle que soit la taille moyenne de la race envisagée.

La taille est réellement un caractère racial, transmissible héréditairement ; il n'est que très peu influencé par le milieu. Des conditions de milieu favorables ou défavorables sont capables d'influencer la croissance, de la retarder ou de l'accélérer, elles peuvent même en empêcher la complète réalisation, mais cet arrêt de croissance représente un caractère acquis, non héréditaire ; le caractère racial a été simplement inhibé et il sera transmis intact à la génération suivante.

Les caractères des poils représentent des signes raciaux très importants. Au point de vue de l'aspect des cheveux, on en distingue quatre catégories : droits, ondulés, frisés et crépus. Les cheveux droits ou lisses, rectilignes, existent chez les Chinois, les Mongols, les Indiens d'Amérique. Les cheveux ondulés dessinant une longue courbe d'une extrémité à l'autre et les cheveux bouclés à enroulement terminal sont fréquents

(3) Topinard, *Eléments d'Anthropologie*, 1885.

chez les Européens. Les cheveux frisés sont enroulés en plusieurs tours de spire formant des anneaux d'un diamètre au moins égal à un centimètre ; ils peuvent être observés chez les Australiens, les Nubiens, certains mulâtres. Les cheveux crépus ou laineux dessinant des tours de spire nombreux et rapprochés, d'un diamètre inférieur à un cm., existent chez la plupart des Nègres, les Mélanésiens, les Hottentots, les Bochimans. Entre ces quatre types de cheveux, il existe en outre certaines différences concernant la forme d'une coupe transversale du cheveu ; à condition de faire ces coupes transversales à des niveaux correspondants, la coupe d'un cheveu droit est circulaire, celle d'un cheveu crépu sera une ellipse très allongée ou en forme de haricot, celle des cheveux ondulés et frisés sera elliptique.

Il paraît exister un certain rapport entre le type de cheveux et le développement du système pileux. Les races à cheveux droits possèdent les cheveux les plus longs, également longs dans les deux sexes, mais les individus de ces races sont habituellement glabres. Les races à cheveux crépus ont des cheveux ordinairement très courts dans les deux sexes et leur système pileux général est très variablement développé. Les races à cheveux ondulés et frisés ont des cheveux d'une longueur intermédiaire, beaucoup plus développés chez les femmes que chez les hommes ; le reste de leur système pileux est habituellement très développé.

On distingue quatre nuances de cheveux : blonds, châtains, bruns et noirs. Ces variétés de la pigmentation tiennent d'une part à la nature et à la quantité du pigment contenu dans le poil, d'autre part à l'abondance de bulles d'air ; le grisonnement des cheveux est le terme de l'enrichissement du cheveu en bulles d'air.

La pigmentation des cheveux est généralement en rapport avec celle de la peau ; cette pigmentation cutanée, résultant de la présence en quantité variable de pigments du type mélanique dans l'épiderme et dans le derme sous-jacent, est très variable et elle peut représenter une des 34 nuances établies par Broca. Dix nuances sont principales au point de vue caractères raciaux : ce sont le blanc pâle et le blanc rosé (Anglais, Hollandais, Scandinaves), le blanc basané (Espagnols, Italiens), le jaune pâle (Chinois), le jaune épais (Idonésiens, Polynésiens,

Indiens de l'Amérique du sud), le jaune brun (Maltais), le brun rougeâtre (Bedjas), le brun chocolat (Australiens, Mélanésiens et certains nègres), enfin le brun très foncé et le noir chez les Nègres.

La pigmentation de l'iris peut être de trois types : claire (bleu et gris), foncée (brun plus ou moins foncé) ou intermédiaire (vert). Lorsque l'individu est totalement dépourvu de pigment, comme c'est le cas dans l'albinisme vrai, l'iris paraît rouge. Les yeux clairs n'existent que dans les races blondes européennes et peut-être dans quelques races turco-finnoises ; les yeux brun clair se trouvent dans les races mongoloides ; les autres races ont des yeux brun foncé ou noirs.

L'étude du crâne représente la source principale d'indications morphologiques constituant la base des distinctions raciales. Un très grand nombre de caractères craniens ont été étudiés ; Morant (4) considère une série de 31 caractères raciaux affectant le crâne, la craniologie constituant une partie importante de l'anthropologie. Parmi ces nombreux caractères, six sont particulièrement intéressants et parmi ceux-ci le caractère fondamental est représenté par l'index céphalique.

L'index ou indice céphalique est le rapport, multiplié par cent, entre le plus grand diamètre transversal du crâne et son plus grand diamètre antéropostérieur, c'est-à-dire entre sa plus grande largeur et sa plus grande longueur ; certains auteurs définissent cet indice le rapport entre la plus grande largeur et la plus grande longueur, celle-ci étant ramenée à 100. Il est évident que ce rapport sera d'autant plus élevé que la largeur maximale se rapprochera plus de la longueur maximale ; d'après la valeur de l'indice on classe les crânes en diverses catégories. Les crânes courts dont l'indice varie entre 80 et 90 appartiennent aux individus brachycéphales ; les crânes longs appartiennent aux individus dolichocéphales, leur indice est inférieur à 77 ; les crânes des individus mésocéphaliques ont un indice compris entre 77 et 80. Ces chiffres devraient être augmentés de deux unités lorsque les mesures sont prises sur le vivant en raison de l'existence des parties molles ; ils n'acquièrent de réelle valeur que chez l'adolescent ou l'adulte, c'est en effet entre la dixième et la quinzième années que le

(4) *A preliminary classification of European races*, Biometrica, 1928.

crâne prend sa forme définitive. L'indice céphalique, qui n'est autre chose que la représentation de la forme générale du crâne, présente une remarquable fixité et sa transmission héréditaire est vérifiée par de nombreux anthropologistes ; il possède donc une réelle valeur au point de vue racial. La dolichocéphalie s'observe chez les Mélanésiens, certains Nègres, les Esquimaux et les races de l'Europe septentrionale ; la brachycéphalie se rencontre chez les Malais, les Turcs, les Tyroliens et certaines races slaves ; la mésocéphalie dans plusieurs parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Les brachycéphales ont une capacité cranienne légèrement supérieure à celle des dolichocéphales mais il ne paraît exister aucun rapport entre la forme du crâne et le poids du cerveau ; d'ailleurs aucune corrélation ne peut être établie entre ces deux facteurs et le degré d'intelligence.

L'index céphalique vertical est le rapport entre la hauteur maximale d'une part et d'autre part la longueur ou la largeur maximale ; l'établissement de cet indice permet de distinguer des crânes bas, hauts et moyens.

Les dimensions de la face sont évaluées en déterminant le rapport entre la hauteur totale de la tête et la largeur au niveau des points les plus écartés des arcades zygomatiques.

Les variations du squelette osseux du nez portent sur la longueur, la largeur, la forme et l'inclinaison des os propres du nez ; l'indice nasal est le rapport entre la plus grande largeur de l'orifice nasal et la hauteur entre la racine du nez (nasion) et le plan horizontal le plus inférieur. D'après la largeur des os propres et de l'orifice osseux, on parle de nez larges, longs ou intermédiaires ; les nez longs, caractérisant les crânes leptorhiniens, se rencontrent chez la plupart des races blanches et chez les Polynésiens ; les nez larges, correspondant aux crânes platyrhyniens, existent chez les Nègres, les Bochimans, les Mélanésiens et les Australiens ; les nez intermédiaires des crânes mésorhiniens caractérisent les races jaunes. L'indice nasal est un excellent caractère racial, se transmettant très rigoureusement par hérédité ; comme tous les caractères morphologiques, cet indice n'a de valeur que s'il a été déterminé sur un certain nombre de crânes.

Le prognathisme est le degré de projection en avant de la portion maxillaire de la face ; il est mesuré de manières variées grâce aux divers angles faciaux, mais ses variations ne

sont pas suffisamment nettes pour représenter un caractère racial utilisable. Ce prognathisme osseux ne doit pas être confondu avec le prognathisme des lèvres, causant leur saillie en forme de museau.

Le rapport entre la longueur et la largeur du palais constitue l'indice palatin auquel certains auteurs attribuent une certaine valeur.

Parmi les nombreux autres caractères craniens faciaux, nous ne ferons que citer la forme du front, la saillie plus ou moins forte des arcades orbitaires, le développement des pommettes, la forme de l'orbite, la forme du pavillon de l'oreille, l'épaisseur des lèvres, l'existence d'os supplémentaires (os épactal ou os des Incas, os wormiens), l'existence éventuelle d'un cartilage dans la caroncule oculaire, le type mongoloïde de l'orifice palpébral. Leur importance au point de vue de la caractérisation des races paraît être assez réduite.

Les autres parties du squelette n'offrent que peu d'intérêt au point de vue qui nous occupe. La configuration du bassin a été souvent considérée comme étant en rapport avec la forme du crâne ; dans l'ensemble, les bassins à ouverture large existent dans les races brachycéphales, les bassins étroits dans les races dolichocéphales mais il existe de nombreuses exceptions. La perforation de la cavité olécranienne de l'humerus s'observe avec une fréquence très inégale dans les différentes races ; chez les blancs d'Amérique du Nord cette perforation est observée dans environ 3,8 pour cent des cas, chez les Indiens de cette Amérique elle existe dans 36,2 pour cent des cas. L'angle de torsion de l'humérus est plus fort dans les races blanches que dans les races noires et jaunes. L'existence d'un troisième trochanter sur le femur s'observe avec une fréquence particulière chez les Fuégiens, deux ou trois fois plus fréquemment que dans les autres groupes d'individus.

La stéatopygie, accumulation parfois considérable de graisse dans le tissu cellulaire sous-cutané de la région fessière, paraît être une caractéristique de la race Bochimane ; elle peut cependant se rencontrer également dans d'autres races et notamment chez les populations dans la constitution desquelles la race Bochimane est intervenue (les Hottentots).

Caractères physiologiques.

Il est extrêmement malaisé de différencier des races au point de vue du fonctionnement des divers appareils digestif, respiratoire, circulatoire ou uro-génital. Certaines différences sont indéniables mais les variations individuelles sont telles qu'il est difficile d'établir des moyennes. Le seul caractère physiologique dont l'importance est manifeste au point de vue de la distinction entre races est la constitution sérologique du sang. Appliquant les découvertes de Bordet concernant la formation d'hémolysines par suite de l'introduction de globules rouges d'une espèce animale dans une autre espèce, Landsteiner (5), en 1901, montra que l'espèce humaine est constituée, à ce point de vue, de quatre types nettement différents. D'après les travaux de Landsteiner et de ses collaborateurs, il existerait quatre groupes dénommés groupes sanguins, dont l'existence est illustrée par la réaction de l'agglutination des globules rouges : dans certains cas les globules rouges du sang d'un individu sont agglutinés par le serum sanguin d'un autre individu. D'après les activités agglutinantes des serums et d'après l'agglutinabilité des globules rouges on en distingue quatre variétés dénommées A, B, AB et O. Ces caractères antigéniques sont considérés comme étant supportés par des gênes, qui sont (hypothétiquement) considérés comme étant les supports des facteurs héréditaires. Le caractère héréditaire de ces propriétés sérologiques a été démontré par V. Dungern et Hirzfeld (6) et les lois de Mendel s'appliquent à leur transmission ; les caractères A et B sont dominants, O est récessif. La constance du caractère sérologique au cours de générations successives ressort avec évidence des recherches de Schiff (7) ; les caractères sérologiques des enfants pourront donc être prévus si les types sanguins des parents sont connus ; inversement le caractère héréditaire de ces caractères sanguins est fréquemment utilisé en médecine légale pour l'identification des criminels et pour la recherche de la paternité. Certains auteurs ont recherché la

(5) Un aperçu général de ces travaux peut être lu dans le livre : *Die Spezifizität der serologischen Reaktionen*, Berlin, 1933.

(6) *Ueber Vererbung gruppenspezifischer Strukturen des Blutes*, dans *Zeitschrift für Immunologie*, 1910.

(7) *Die Blutgruppen und ihre Anwendungsgebiete*, Berlin, 1933.

relation existant entre les groupes sanguins et les autres caractères morphologiques dont la transmission héréditaire et l'importance au point de vue racial ont été soulignées. Ce rapprochement paraît être très suggestif mais les documents ne sont pas encore suffisants pour formuler des règles formelles ; les recherches conjointes de Kappers (8) et de Parr (9) sur les peuplades du Proche Orient sont intéressantes à cet égard.

Ces caractères sérologiques sont fixes pour un individu et ils se transmettent héréditairement en suivant les lois de l'hérédité mendeléenne ; seul, le métissage entraîne par le jeu des caractères dominants et récessifs des altérations de la formule biochimique d'une race ; plus le métissage est intense c'est-à-dire plus la race est impure, et plus sera altérée la formule sérologique caractéristique. Il est intéressant de prendre comme exemple de cette influence du métissage sur la constitution d'une race au point de vue des groupes sanguins le cas des Juifs, signalé par Dujarric de la Rivière et Kossovitch (10). D'après les races ou peuples avec lesquels les Juifs se sont mélangés et combinés, leur indice biochimique est devenu semblable à celui de ces races et de ces peuples ; c'est ainsi que les Juifs allemands ont un indice égal à 2,7 (l'indice des allemands étant de 2,77) tandis que les juifs de l'Asie moyenne ont un indice de 0,9, voisin de l'indice 1,2 des peuples d'Asie moyenne. La recherche des groupes sanguins et l'établissement de l'indice biochimique peut donc mettre en évidence l'existence de combinaisons entre races ; les variations de l'indice dans des groupes ethniques divers provenant d'une même race prouvent la combinaison de celle-ci avec d'autres groupes raciaux. Les quatre groupes sanguins existent dans toutes les populations mais dans des proportions extrêmement variables ; diverses formules ont été proposées pour caractériser la constitution d'un peuple en établissant des pourcentages de fréquence des propriétés agglutinantes A, B, AB, ou O, d'après la compilation des résultats par Dujarric de la Rivière et Kossovitch (11).

---

(8) *Koninglijke Academie van Wetenschappen te Amsterdam,* 1930 et 1931, vol. 33 et 34.

(9) *Journal of Immunology,* vol. 16, 1929.

(10) *Les groupes sanguins en Anthropologie,* dans *Annales de Médecine légale,* 1934.

(11) *Les groupes sanguins,* Paris, 1936.

Au point de vue anthropologique, on distingue quatre types de peuples. Le type I, caractérisé par la présence des trois gênes A, B, et O, est de loin le plus répandu ; le type II, correspondant à la présence des gênes A et O, existe chez les Australiens et quelques tribus d'esquimaux et de lapons ; le type III, caractérisé par la présence des gênes B et O, n'existe que dans quelques tribus de la Haute Birmanie ; le type IV, correspondant à l'existence exclusive de gêne O, se trouve chez quelques peuplades indiennes d'Amérique. Il est intéressant de noter que dans les populations composées d'une race pure ou considérée comme telle (Indiens d'Amérique, Yucatèques) la proportion décèle jusque 97 et 99 pour cent d'individus possédant uniquement le gêne O. Chez les Indiens métissés, cette proportion d'individus du type O tombe à 77 et même à 64 pour cent. Etant donné que le caractère O, considéré par certains auteurs comme représentant l'absence des gênes A et B, est un caractère récessif alors que les caractères A et B sont dominants, il est évident que, pour ces tribus, la pureté raciale sera en rapport direct avec le pourcentage d'individus du type O. En se basant sur la distribution géographique des peuples à indice sérologique déterminé, Ottenberg ([12]) et Bernstein pensent qu'il existe trois races fondamentales, caractérisées par l'existence, à l'état pur, d'individus possédant respectivement les gênes A, B et O. Si ces données recevaient une vérification suffisante, il faudrait admettre qu'aucune race n'est pure et que toute race résulte d'une interpénétration des trois races fondamentales ; ce ne serait que la proportion de ces trois constituants qui serait variable.

Au point de vue pathologique, il existe un certain nombre de particularités caractérisant certaines races. Les nègres d'Afrique sont relativement réfractaires à la fièvre jaune ; ils résistent beaucoup mieux que les Européens aux fièvres paludéennes. Les indigènes de l'Inde et de la Birmanie ne présentent presque jamais de paralysie générale ni de tabès. La fréquence du cancer ou d'autres tumeurs malignes chez les nègres est encore une question discutée. Il semble bien, à mesure que les recherches se précisent et que les documents valables se multi-

(12) *A classification of human races based on geographic distribution of the blood groups,* dans *Journ. of the Amer. Med. Assoc.,* 1925, vol. 84.

plient, que la résistance particulière ou l'immunité plus ou moins marquée de certaines races pour certaines maladies infectieuses ou autres ne doivent pas être attribuées à des facteurs raciaux, mais bien plus aux conditions de vie des individus et à celles des agents de transmission dans le cas des maladies infectieuses.

Caractères psychologiques.

Dans le concept classique de race, seuls les caractères somatiques sont envisagés ; ce sont d'ailleurs les seuls caractères utilisables pour l'étude des races animales autres que celles représentant les variétés de l'espèce humaine. Mais l'homme n'est pas seulement un corps, il est une association, une combinaison d'un corps et d'une âme spirituelle et individuelle ; c'est même son psychisme qui, dans l'hypothèse d'un transformisme admettant l'origine primatique de l'homme, est le grand hiatus entre les animaux et l'espèce humaine, ce psychisme étant d'une qualité essentiellement différente de celle du psychisme animal.

Les documents psychologiques utilisables pour la distinction entre races humaines sont extrêmement peu nombreux et très peu convaincants. Malgré cette pauvreté de documentation et malgré les difficultés d'interprétation de ces faits au point de vue racial, nous voyons certains psycho-anthropologistes contemporains insister sur la grande valeur des documents psychologiques. C'est ainsi que E. Schäffer [13] affirme que les caractères psycho-intellectuels sont au moins aussi importants que les caractères somatiques pour la distinction entre les races humaines. E. Thieme écrit [14] : « Les propriétés psycho-intellectuelles sont plus importantes que les caractères somatiques an point de vue de la nature et de la valeur d'un homme », et il ajoute « elles ne se manifestent que lorsqu'on connaît une personne plus intimement et qu'on a gagné sa confiance, mais elles peuvent être évaluées d'après le travail que l'individu accomplit en faveur de la collectivité, de son peuple ».

Nous ne voulons pas dénier aux documents psycho-intellectuels une réelle valeur mais il est certain que, dans l'état actuel

(13) *Volk und Vererbung*, Berlin, 1938.
(14) *Vererbung, Rasse, Volk*, Berlin, 1938.

de la psychologie, l'évaluation et la mensuration de l'activité psychique et intellectuelle sont extrêmement difficiles ; les documents psychologiques objectifs et mesurables sur lesquels une distinction de races puisse être établie n'existent pas. Quant à l'évaluation des propriétés psycho-intellectuelles (geistig-seelischen Eigenschaften) d'après le travail accompli en faveur de la collectivité, nous remarquerons qu'il n'existe pas nécessairement une relation entre l'accomplissement d'un travail mesurable (pécuniairement ou autrement) en faveur de la collectivité nationale et le développement du psychisme et de l'intelligence, notions abstraites que les tests actuels ne parviennent pas à évaluer avec une précision suffisante.

Classification des Races.

En se basant sur l'existence de caractères somatiques héréditaires, il est possible de distinguer un certain nombre de races dont l'ensemble forme l'espèce humaine ou le genre humain. Le nombre des races humaines admises par les anthropologistes s'est rapidement accrû et cet accroissement résulte du nombre croissant de critères utilisés pour leur discrimination. C'est ainsi que Geoffroy Saint-Hilaire ([15]) admettait l'existence de quatre races principales (caucasique, mongolique, éthiopique et hottentote) subdivisées en 13 races secondaires. Topinard ([16]) décrit d'abord 16 races puis 19, réunies en trois groupes (races blanches leptorhiniennes, races jaunes mésorhiniennes et races noires platyrhiniennes). Deniker ([17]) considère 29 races qu'il groupe en six catégories essentiellement d'après les caractères des cheveux, du nez et des yeux. Ces quelques exemples, que nous pourrions d'ailleurs multiplier, suffisent pour montrer qu'il n'existe aucun accord concernant la systématisation des races humaines ; d'après le critère utilisé, le nombre de races sera très variable. Etant donné que la valeur relative des divers caractères somatiques au point de vue d'une distinction entre races est actuellement encore arbitraire, il est difficile sinon impossible de déterminer la valeur des diverses classifications sur des bases purement anthropologiques. Il est d'ailleurs in-

(15) *Mém. Société d'Anthropologie,* Paris, 1861.
(16) *Eléments d'Anthropologie,* Paris, 1885.
(17) *Les races et les peuples de la terre,* op. cit.

téressant de remarquer la diversité des termes utilisés comme équivalents dans ces groupements ; les termes races, types, espèces, rameaux, tribus, troncs, sous-races, familles, se rencontrent sans que leur signification soit précisée comme s'ils étaient synonymes. Ce manque complet de précision, cette incohérence de terminologie et la grande diversité des classifications sont, pour une bonne part, responsables du discrédit dont les recherches anthropologiques sont revêtues lorsque les auteurs n'ont pas eu le soin d'en assurer le succès en y mêlant des affirmations gratuites et des considérations politico-philosophiques ornées d'un vernis scientifique très discutable.

De l'avis unanime des anthropologistes, il est très rare qu'un peuple ou qu'un groupe ethnique déterminé se compose exclusivement d'une seule race à l'état pur. Il n'existe qu'un très petit nombre d'exemples de races formant des groupes ethniques déterminés ; parmi ceux-ci nous signalerons un certain nombre de peuplades formées, à l'état presque pur, de représentants de la race Negrito : ce sont notamment les Pygmées de l'Ituri, les Aëtas des Iles Philippines, les Bochimans, les Hottentots et quelques tribus éparses en Afrique équatoriale. Même dans ces peuplades, la race n'est pas absolument pure et un certain degré de fusion entre races diverses s'est réalisé par suite de l'invasion des territoires par des migrations bantoues ou soudanaises. Ce qui caractérise donc les groupes ethniques ce n'est pas l'existence d'une race déterminée à l'état pur, c'est la proportion dans laquelle un certain nombre de races interviennent dans la constitution de ce groupe ethnique. D'autre part, la coexistence de plusieurs races dans un même territoire, leur association dans la composition d'un peuple, n'est pas une simple juxtaposition de ces races ; à un point de vue purement théorique, une telle juxtaposition de races différentes pourrait être admise, mais pratiquement il est démontré que dans ces cas il y a toujours une certaine interpénétration de ces races, une fusion des races, une combinaison avec formation d'une descendance possédant à la fois certains caractères des deux races.

Il résulte de ce qui précède que, à part quelques exceptions concernant de petits groupes ethniques pour lesquels la race est restée à peu près pure, tout groupe ethnique, tout peuple,

est constitué de plusieurs races plus ou moins distinctes l'une de l'autre, et que d'autre part, dans ces groupes ethniques à constitution pluriraciale, ces races ont donné naissance par combinaison à des assemblages nouveaux de caractères héréditaires, à des complexes géniques nouveaux.

Avant d'aborder l'état de cette question raciale dans certains pays, nous résumerons brièvement l'état actuel de nos connaissances sur les races actuelles de l'Europe, en empruntant la classification de Deniker. Cet auteur distingue deux races blondes et quatre races brunes :

1. Race blonde, dolichocéphale, de très grande taille, yeux bleus, nez droit, peau blanc rosé, cheveux ondulés. C'est la race nordique représentée à l'état presque pur en Suède, Norvège et Danemark, le nord de l'Ecosse et certaines parties de la Hollande, de l'Allemagne, de l'Irlande, de la Finlande et de la Russie. Une race secondaire, subnordique, s'en différencie par des cheveux droits et un nez retroussé.

2. Race blonde, sous-brachycéphale, de petite taille, cheveux droits, face carrée, nez retroussé. C'est la race orientale dont les représentants sont groupés dans l'est de l'Europe. On lui rattache la race Vistulienne, mésocéphale, très petite, représentée par les Polonais et les habitants de la Saxe.

3. Race brune, très brachycéphale, de petite taille ; c'est la race occidentale ou cévenole ou celtique ou celto-slave ou alpine existant dans certaines parties de la France, de l'Italie, de la Suisse, de la Hongrie.

4. Race brune, dolichocéphale, de petite taille, cheveux parfois bouclés, peau basanée, nez droit ou retroussé. C'est la race Ibéro-insulaire, représentée en la presqu'île Ibérique, certaines îles méditerranéennes, et certaines parties de la France et de l'Italie.

5. Race brune, mésocéphale, de grande taille ; c'est la race atlanto-méditerranéenne ou de Cromagnon représentée sur les littorals de la Méditerranée, de l'Atlantique. On lui rattache la race Nord-occidentale, grande, sous-dolichocéphale, à cheveux châtains, de l'est de la Belgique et d'une partie de l'Irlande et du pays de Galles.

6. Race brune, brachycéphale, de grande taille, cheveux bruns ou noirs ondulés, face allongée, nez fin et droit. C'est la race adriatique ou dinarique représentée sur le pourtour de l'Adria-

tique, en Suisse, en Alsace, dans les régions carpathiques, en Albanie, en Grèce, en Serbie. On rattache à cette race la race subadriatique ou lorraine, moins grande et moins brachycéphale, à yeux et cheveux clairs existant en Alsace-Lorraine, la Rhénanie, la Bavière, la Bohème, le Tyrol, la Vénétie, la Roumanie.

Cette classification des races européennes est donc essentiellement basée sur des caractères somatiques, c'est-à-dire sur les seuls caractères qui, dans l'état actuel de la science, permettent une discrimination entre races. Une classification basée sur les limites géographiques, sur des caractères linguistiques n'a aucune valeur au point de vue racial ; on peut parler de peuples aryens, latins, germaniques et slaves et de peuples anaryens (basques, turcs, mongols, sémitiques, etc.), mais parler de races aryennes et anaryennes, de race allemande, de race italienne, de race française, est un non-sens puisque ces locutions juxtaposent deux termes ayant des significations différentes correspondant à des valeurs que les recherches anthropologiques ont montré être nettement distinctes. C'est cette confusion entre les concepts « peuple » et « race » qui est à l'origine de certaines exagérations et de certaines erreurs commises dans quelques pays concernant l'importance du facteur racial.

Il existe un très grand nombre de publications (18) d'anthropologistes, d'eugénistes et de politiciens, s'occupant de la question des races en Allemagne. Le peuple allemand est considéré comme étant constitué du mélange de six races ; trois races sont représentées par des individus dolichocéphales, ce sont la race nordique (Nord de l'Allemagne), la race fâlique ou phalienne (en Westphalie) et la race méditerranéenne (Sud de l'Allemagne et Rhénanie) ; les trois races brachycéphales sont la race alpine (Allemagne centrale et ancienne Autriche), la race baltique (à l'est de la mer Baltique) et la race dinarique (Sud et centre de l'Allemagne). Cette distinction de six races ne correspond pas exactement aux six races établies par Deniker. Cette légère discordance n'est pas irréconciliable ; d'ailleurs les différences somatiques sont, aux yeux des anthropologistes

(18) Pour la bibliographie, lire E. Vermeil, *Doctrinaires de la Révolution allemande*, Paris, 1935.

allemands, beaucoup moins importantes que les différences psycho-intellectuelles. Les opinions de Günther, Lenz, Clauss, Schäffer et de plusieurs autres varient quelque peu concernant l'importance de ces caractères, mais ils sont tous d'accord pour admettre l'existence de différences psychologiques nettes entre les six races précitées ; l'établissement de ces distinctions est, de l'aveu même de ces auteurs, fortement influencé par l'« interprétation subjective des chercheurs ». On peut certainement douter de la valeur réelle de ce diagnostic psychologique, particulièrement en lisant (19) comme étant caractéristiques de la race nordique les qualités suivantes : confiance en soi, témérité, force de volonté, capacité de jugement, fantaisie créatrice, amour de la vérité, droiture, amour de la liberté, etc. Les autres races participent également à la constitution de la nation allemande, du peuple allemand et elles sont douées de certaines qualités qui leur sont concédées, mais ce n'est qu'au contact, en combinaison avec la race nordique que ces races donneraient naissance à des individus particulièrement intéressants. En Richard Wagner sont alliés la force créatrice nordique et le sens artistique dinarique, en Bismarck et Hindenburg la témérité nordique et la lourdeur phalienne, et ces citations de combinaisons heureuses pourraient être multipliées.

En se basant sur l'ensemble des caractères somatiques et psycho-intellectuels, les anthropologistes allemands admettent que la race nordique représente environ cinquante pour cent de la population allemande, la race alpine est beaucoup moins abondamment représentée, les autres races n'interviennent que pour une proportion notablement inférieure. Etant donné l'abondance des représentants nordiques et les combinaisons certaines avec d'autres races, il est probable qu'« il n'existe que très peu d'allemands qui soient dépourvus de matériel héréditaire nordique ». La race nordique représenterait ainsi le lien qui unirait les diverses races de la nation allemande. Or, la race nordique a toujours été la race douée de la « culture » la plus développée, c'est donc la race supérieure par excellence, celle que les auteurs allemands considèrent comme étant la seule race digne d'être développée. Ce développement de la race nordique ne doit pas seulement consister en le maintien et la

(19) C. Schäffer, *Volk und Vererbung,* Berlin, 1938.

multiplication des individus possédant des caractères somatiques nordiques, mais surtout dans le développement des propriétés psychiques caractéristiques de cette race. Ce développement est vivement désirable, étant donné que la race nordique est actuellement la moins prolifique parmi les six races constituant le peuple allemand, que ses caractères somatiques caractéristiques ont une tendance à disparaître par croisements avec ces autres races, et que ses représentants sont fortement enclins à l'émigration. Dans cette lutte en faveur de la renordisation du peuple allemand, il faut notamment empêcher toute combinaison avec les autres races existant en Allemagne mais qui, par définition, ne feraient pas partie du peuple allemand, les races asiatique, orientale et colorées ; ces dernières races présentent des caractères somatiques différents de ceux des races allemandes et, surtout, leurs caractères psychiques, centrés sur des choses matérielles, sont en opposition nette avec le psychisme allemand. Les Juifs ne constituent pas une race mais un mélange des races orientale et asiatique, avec une contribution éventuelle d'autres races..

Le problème racial en Allemagne peut donc être brièvement énoncé comme suit : le peuple allemand est constitué de six races parmi lesquelles la race nordique est manifestement supérieure ; actuellement cette race nordique est en régression numérique ; il est nécessaire de favoriser la suprématie de cette race, quoique les cinq autres races puissent, par croisement, contribuer des éléments utiles ; il faut empêcher toute combinaison avec des races orientale, asiatique, colorées et juive, races inférieures, psychiquement opposées au peuple allemand. En réalité, au point de vue qui nous intéresse, ce racisme est basé d'abord sur la notion de la supériorité évidente d'une race sur l'autre, ensuite sur l'affirmation de la supériorité d'une race pure sur des races croisées ou combinées. Ces deux affirmations méritent d'être analysées de plus près.

La distinction de races supérieures et de races inférieures fut proposée, vers le milieu du dix-neuvième siècle, par Gobineau (20) ; depuis ce moment, un grand nombre de publications ont trait à ce problème et parmi les plus ardents protagonistes de l'inégalité fondamentale des races humaines nous citerons

(20) *Essai sur l'Inégalité des races humaines,* Paris, 1854.

Chamberlain, Vacher de Lapouge, Rosenberg ([21]) et enfin Günther ([22]). Sur quels caractères une telle distinction pourrait-elle être établie ? La race nordique possède-t-elle, dans le cas particulier, des caractères de supériorité ? Pour répondre à ces questions, voyons quels sont les caractères des individus de la race nordique, de cette race qui de tout temps aurait été la race supérieure par excellence et envisageons tout d'abord les caractères morphologiques. Ces individus sont de haute taille ; ce caractère se retrouve dans de nombreuses autres races et notamment chez les Polynésiens et les Éthiopiens. Leurs cheveux sont blonds et parfois ondulés ; leurs yeux sont bleus ; les races turco-finnoises présentent les mêmes caractères. Ils sont dolichocéphales, mais la dolichocéphalie s'observe comme caractère racial chez les Mélanésiens, les Esquimaux et certaines races nègres ; cette communauté de caractère se retrouve pour la forme du nez, long et droit. En fait, il n'existe aucun caractère somatique isolé qui puisse être considéré comme étant caractéristique de la race nordique. Pour les caractères physiologiques, l'indice biochimique obtenu par la détermination des divers groupes sanguins possède une réelle valeur au point de vue de la distinction entre races, mais il serait ridicule et d'ailleurs illusoire de tenter d'établir une corrélation même lointaine entre la valeur d'une race et la fréquence d'un antigène déterminé correspondant à l'existence ou à l'absence d'un gêne particulier ; les documents objectifs concernant la race nordique font d'ailleurs défaut. Restent alors les caractères psycho-intellectuels. Nous avons déjà souligné le peu de valeur actuelle de ces caractères au point de vue de la distinction entre races, ces caractères étant très difficilement mesurables d'une manière précise et leur interprétation étant très subjective.

La race « supérieure » ne possède donc aucun caractère anthropologique qui lui soit propre. Toutes les races humaines représentent en réalité des variétés entre lesquelles aucune distinction absolue ne peut être établie ; cette absence de limites précises entre les races est un résultat inévitable des innombrables croisements qui se sont réalisés entre les variétés humaines, dont les représentants diffèrent par des caractères de

(21) *Der Mythus des XX. Jahrhunderts*, Munich, 1931.
(22) *Rassenkunde des deutschen Volkes*, Munich, 1936.

détails. La transmission héréditaire de ces caractères différents obéit aux lois de Mendel ; l'explication de ces lois sort du cadre que nous nous sommes tracé et nous ne ferons que mentionner une de leurs applications. Il est bien connu que le caractère « cheveux noirs » domine le caractère « cheveux blonds » ; le premier caractère est dit dominant, le second récessif. L'union d'un individu blond pur avec un individu noir pur donnera une première génération d'individus noirs, en raison de la dominance du caractère noir. Si ces individus noirs de première génération sont croisés entre eux, la deuxième génération comportera un quart d'individus blonds et trois quarts d'individus noirs ; parmi ces derniers, il existe un individu noir pur pour deux noirs mixtes, ces derniers possédant à la fois le caractère noir dominant et le caractère blond récessif. De cet exemple, nous pouvons déduire immédiatement le fait que certains caractères sont masqués par d'autres et que leur mise en évidence, leur démasquage, ne se réalise que dans des conditions déterminées. Dans cet exemple, nous avons supposé deux individus ne se distinguant l'un de l'autre que par un seul caractère. Si nous supposons un croisement entre deux individus se différenciant par deux caractères pris à l'état pur, la première génération donnera des individus tous semblables présentant les deux caractères dominants ; le croisement de ces hybrides de première génération entre eux amènera une disjonction des caractères, mais celle-ci se fera indépendamment pour les deux caractères et 16 combinaisons seront possibles théoriquement. Or, le nombre des caractères transmissibles héréditairement, dominants ou récessifs, est extrêmement élevé, difficilement calculable ; le nombre des combinaisons possibles sera donc pratiquement illimité.

Lors des croisements entre variétés humaines, il s'est ainsi constitué un ensemble de caractères héréditaires, un génôme, d'une complexité inouïe dont la réalisation, l'extériorisation, est encore rendue plus difficile à interpréter par suite de l'existence de plusieurs catégories de facteurs. Il existe des facteurs complémentaires qui, par eux-mêmes, ne sont pas capables de causer l'apparition d'un caractère déterminé mais dont la présence est nécessaire pour l'extériorisation d'un caractère conditionné par un autre facteur. Il existe des facteurs inhibiteurs qui inhibent les effets de la présence d'un ou de plusieurs autres facteurs. Il existe des facteurs d'intensité, des facteurs de

répartition ; il existe des facteurs léthaux ou des combinaisons de facteurs léthales etc. Le matériel héréditaire est donc très complexe et son extériorisation est en outre influencée par le milieu ; l'interréaction du génôme et du milieu est actuellement admise par tous les biologistes. Affirmer, comme le fait Günther, qu'une race n'est jamais un produit du milieu et qu'elle vient, quand elle est supérieure, d'une situation qui résulte du milieu, est une affirmation gratuite.

Il est donc impossible d'imaginer des races pures, toute race (exception faite peut-être pour de petites peuplades pour lesquelles les mélanges entre races ont été réduits) est un complexe de variétés humaines dont les caractères héréditaires se sont combinés à un degré tel qu'il devient illusoire de qualifier n'importe quelle race de pure. Il découle avec évidence de ce qui précède que, si les races ne sont pas pures, si les « races humaines » ne sont que des variétés dont les combinaisons ont donné une extrême diversité d'individus ayant tous des caractères communs et certains caractères différentiels, il devient illusoire et même ridicule de parler de races fondamentalement supérieures ou inférieures.

Quant à la supériorité des races « pures » sur les races croisées, il s'agit, pour le moins, d'une affirmation audacieuse. Nous venons de voir en effet que les « races pures » n'existent que dans l'imagination de certains théoriciens du racisme ; toutes les races sont croisées et l'affirmation suivante, extraite du fameux livre de Finot ([23]), l'exprime clairement : « Si on ne voulait appliquer rigoureusement le mot métis qu'aux produits issus réellement d'un mélange de variétés il faudrait, à de rares exceptions près, comprendre sous cette dénomination tous les humains ». Si nous admettions un instant l'existence de races pures, si nous supposions que, malgré leur association dans la constitution d'une unité ethnique, ces races pures avaient vécu côte à côte sans se combiner, sans se croiser, il resterait encore à démontrer que ces races pures sont supérieures à des races croisées. Actuellement, cette démonstration est loin d'être faite ; il existe même un certain nombre de présomptions en faveur de l'hypothèse inverse. C'est ainsi qu'il est bien démontré par les généticiens que les croisements entre individus porteurs de gênes semblables provoquent l'intensification du

(23) Finot, *Le préjugé des races*, Paris, 1921.

caractère correspondant, aussi bien des caractères favorables que des caractères défavorables ou pathologiques. Le danger de telles combinaisons, de telles unions, sera donc l'extériorisation par renforcement, par sommation, de caractères récessifs défavorables, qui, lorsqu'ils n'existent que chez un seul des deux parents, auraient été masqués ou inhibés par des caractères dominants moins défavorables. Parmi les caractères récessifs défavorables qui pourraient apparaître dans des unions d'individus porteurs de génômes identiques, comme ce serait fréquemment le cas dans des unions réalisées au sein d'une même race pure, nous ne citerons que certaines formes d'épilepsie et d'imbécillité, le nanisme et la luxation congénitale de la hanche. Nous avons d'autre part mentionné précédemment que le pourcentage particulièrement élevé du groupe sanguin O chez les Indiens d'Amérique, les Yucatèques et certaines tribus de Negritos permettait de considérer ces races comme étant à peu près pures ; or, ces races ne sont pas manifestement supérieures aux produits du métissage réalisé par croisement avec des peuplades voisines. En outre les exemples de combinaisons entre les races allemandes, Wagner, Schubert, Schopenhauer, Bismarck et Hindenburg, sont d'excellentes preuves des bons résultats obtenus par croisement de races. Tout croisement réalise des combinaisons nouvelles de facteurs héréditaires et il est impossible de prédire scientifiquement les résultats et la valeur des résultats de combinaisons géniques nouvelles. Il est en tout cas manifestement exagéré et même erroné d'affirmer comme Hitler l'écrit ([24]) que le résultat de tout croisement de races est une régression physique et intellectuelle.

Les tendances racistes exprimées par les anthropologistes et politiciens allemands ne reposent donc sur aucun fait scientifiquement démontré ; à un point de vue strictement anthropologique elles devraient donc être écartées comme étant non justifiées, illusoires et non exemptes de dangers.

Le manifeste raciste publié par un groupe d'universitaires italiens ([25]) est loin d'être précis. Après avoir admis que l'existence des races humaines correspond à une réalité phénoménique, matérielle, perceptible par nos sens, ce manifeste affirme :

(24) *Mein Kampf*, Berlin, 1933.

(25) D'après le texte intégral, traduit, publié dans *La Documentation Catholique*, septembre, 1938.

« Dire que les races humaines existent ne veut pas dire a priori qu'il existe des races humaines supérieures et inférieures, mais seulement qu'il existe des races humaines différentes ». La composition raciale de l'Italie serait la même qu'il y a mille ans ; c'est l'aveu évident que la « race italienne » n'est pas une race pure mais bien un complexe de races, ce qui n'empêche pas les journaux italiens commentant ce manifeste de parler de « race italienne pure ». Le manifeste veut attribuer au racisme en Italie une conception essentiellement italienne et il écrit : « on veut seulement montrer aux Italiens un modèle physique et surtout psychologique de race humaine qui, par ses caractères purement européens, se détache complètement de toutes les races extra-européennes » ; ce racisme italien est donc en réalité un racisme européen, en fait il n'est qu'un racisme nationaliste anti-juif et nous avons vu précédemment que parler de race européenne est un non-sens et qu'il est également non scientifique d'affirmer que « les juifs représentent une population... constituée d'éléments raciaux non européens différant d'une manière absolue des éléments qui ont donné origine aux Italiens ».

Conclusion.

De cette brève étude du problème des races au point de vue anthropologique, nous pouvons conclure :

1. Entre les diverses races humaines, il n'existe que des différences de détails, constitués par des caractères héréditaires, mais qui se retrouvent dans des races très éloignées les unes des autres ;
2. aucune race n'est pure ;
3. il n'existe aucun critère permettant d'attribuer à une race une supériorité absolue par rapport à une autre race.

Dr Ernest VAN CAMPENHOUT,
professeur d'anatomie et d'embryologie à
l'Université de Louvain.

LA RACE, LA RAISON ET LE CHRIST

Il y a quelques années, je présentais à l'Institut Catholique de Paris une thèse de philosophie sur le droit de colonisation. Comme j'avais consacré de nombreuses pages aux théories et pratiques racistes, l'un des examinateurs me fit observer, au cours de la soutenance, que ce chapitre constituait un excursus, pour ne pas dire un hors d'œuvre, et il m'adressa le reproche d'avoir perdu mon temps, ma jeunesse et le peu de gravité que je possédais à semblables bagatelles de la porte. Je répondis comme je pus. Depuis, l'histoire s'est chargée de résoudre la question disputée.

En moins d'une décade, voici le racisme parvenu à sa promotion. Alors qu'il faisait, en 1928, figure de pièce de musée, bonne à distraire les amateurs de tératologie doctrinale, il a gagné, aujourd'hui, non seulement l'audience de vastes masses humaines, mais encore le pouvoir et tout ce que comporte le monopole des leviers de commande, dans l'un des plus denses et des plus remuants empires de l'Europe. Il n'est plus opinion privée, ni dogme de parti, mais doctrine d'Etat ou, plus précisément, religion d'Etat. En face du bolchevisme, il se pose comme un rival : il est, lui aussi, une *Weltrevolution,* une révolution mondiale. En face des religions positives, il prend l'aspect d'une révélation nouvelle. En face de l'Eglise, il s'affirme une contre-Eglise, de manière bien plus nette, plus brutale et plus efficiente que la franc-maçonnerie, contre-Eglise du siècle passé.

On peut affirmer qu'il vient de recevoir la suprême consécration qui marque l'apogée d'une doctrine fausse : la condamnation de l'Eglise, qui cloue les erreurs à l'histoire de la pensée. Car les théologiens ont la mémoire longue. Il se peut que d'ici quelques siècles, les foules aient oublié jusqu'au nom du racisme. Les manuels de théologie n'omettront pas de le mentionner, à côté du patripassianisme et des hérésies joachimites, avec les erreurs de Wycliff, de Madame Guyon et de Febronius.

Le racisme a été l'objet d'un grand honneur. Tout comme les mythes du XIX[e] siècle dont il est, d'ailleurs, l'enfant légitime, il a mérité un Syllabus (1). Ainsi, la pensée romaine, par une

(1) C'est la lettre de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, adressée, en date du 13 avril 1938, aux recteurs de toutes les Universités catholiques du monde. Voir le texte ci-dessous.

dialectique qui déconcerte beaucoup de profanes va droitement, en pleine continuité logique, d'un syllabus à l'autre, d'une condamnation qui paraissait frapper « à gauche », à une autre qui semble tomber « à droite ».

Il est indispensable que les fidèles prennent une juste conscience du péril raciste — l'un des plus effroyables qui aient menacé le christianisme depuis le début de ce siècle — et une pleine intelligence de la condamnation par laquelle l'Eglise défend le dépôt du Christ. Une éducation des catholiques sur ce point s'avère d'autant plus urgente que le racisme envahit une grande nation de tradition catholique, l'Italie, et qu'en pays de langue française, où l'on ne connaît guère la pensée hitlérienne que par l'information avare et souvent infidèle des journaux, beaucoup de catholiques sentent, au fond d'eux-mêmes, une secrète sympathie pour le mouvement de Hitler, dans lequel ils ne veulent voir qu'une défense de l'ordre, c'est-à-dire de la conception de vie qui obtient leur assentiment.

On pressent l'intérêt actuel de l'étude philosophico-théologique que nous devons consacrer au racisme, selon le plan de ce numéro. On voudra bien en excuser le caractère schématique : il nous faudrait plusieurs volumes et nous ne disposons que d'un article. Du moins, nous efforcerons-nous, dans les limites qui nous contiennent, au maximum de précision et d'objectivité. Nous voulons critiquer le racisme, donc, au sens étymologique du mot, lui rendre justice, en condamner énergiquement les pétitions de principes et les paralogismes, en dénoncer les impiétés et les blasphèmes, mais aussi lui donner quitus des vérités qu'il convoie, parmi le chaos bruyant des sottises et des paradoxes.

Les postulats racistes.

Si, après avoir superposé les diverses théories racistes sans tenir compte des originalités ou des excentricités particulières, on cherche ce qui forme le fonds commun de Gobineau, de Vacher de Lapouge, de Houston Stewart Chamberlain et d'Alfred Rosenberg (2), on obtient assez facilement une chaîne de postulats qui résume la doctrine de l'Ecole.

(2) Cfr Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot ; Vacher de Lapouge, *L'aryen, son rôle social* ;

Le racisme part d'un phénomène empirique, constaté depuis qu'il y a des hommes, et qui éprouvent le besoin d'affirmer leurs différences : l'existence, parmi l'espèce humaine, de races diversifiées par leurs caractères anatomiques, biologiques et, dans une certaine mesure au moins, psychologiques. Mais, alors que l'expérience commune se borne à enregistrer le fait, le racisme attache une importance primordiale à cette répartition des hommes qui, pour lui, devient le fondement d'une conception du monde où la race est, à la fois, point de départ, critère majeur et aboutissant ultime.

Notons d'ailleurs que le racisme, dès ses premières démarches, affirme fortement son hypothèse conductrice. Les races humaines ne lui apparaissent pas tant comme des dynamismes biologiques en perpétuelle évolution, que comme un donné statique, dont l'évolution, si elle doit avoir lieu, ne saurait être abandonnée à la contingence, mais exige l'intervention des volontés humaines, décidées à suivre le plan de la nature. Les races humaines sont conformes à des types essentiels d'humanité. Malgré les brassements des peuples et les mélanges des sangs, il existe encore des races pures, fidèles à leur type ou, du moins, relativement pures et fidèles.

Le phénomène racial ne porte point uniquement ses effets sur le plan physique ; il s'annexe le plan de l'esprit. Les qualités de l'intelligence et du cœur entretiennent des relations étroites et déterminées avec les qualités physiques. La pureté et la richesse du sang correspondent aux puissances spirituelles. *Erde, Blut und Geist,* sol, sang, esprit, ces termes sont, d'une certaine manière, synonymes. Ce que résume la troisième proposition condamnée par le récent syllabus : « *C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellec-*

Les sélections sociales, Paris, Fontemoing ; Houston Stewart Chamberlain, *Les Assises du XIX^e^ siècle,* Paris, Payot, trad. Pierre Godet ; Ch. Andler, *Les origines du pangermanisme,* Paris, Conard ; Adolf Hitler, *Mein Kampf,* Paris, édition Sorlot, la seule à peu près exacte ; François Perroux, *Les mythes hitlériens,* Lyon, Sorlot ; E. Vermeil, *Les Doctrinaires de la Révolution allemande,* Paris ; A. Rosenberg, *Der Mythos des XX. Jahrhunderts,* (Je n'en connais pas de traduction française) ; Robert d'Harcourt, *l'Evangile de la Force,* Paris, Plon ; H. Mankiewicz, *Le national-socialisme allemand ; ses doctrines et leurs réalisations,* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1937.

tuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale ».

L'existence de telles relations entre la race et l'esprit permet de supposer que, parmi les différentes races, l'établissement d'une hiérarchie est *possible,* soit par la simple expérience soit par recours aux méthodes scientifiques. L'unique difficulté consiste à trouver le ou les critères qui conduisent de la hiérarchie *possible* à la hiérarchie *réelle* : c'est ici que les racistes se divisent selon leurs préférences, les uns employant des critères biologiques, les autres préférant se servir de la psychologie ou de l'histoire. Ce qui ne les empêche pas de sauter allègrement le fossé et de conclure, après quelques démonstrations d'inégale valeur probante, à la *réalité* d'une hiérarchie parmi les races humaines.

A ce point encore, les préférences personnelles provoquent des divisions. Il y a, ne l'oublions pas, des racistes noirs, des racistes chinois ou japonais, des racistes juifs. Néanmoins, le courant le plus fort, de nos jours, aboutit à la classification suivante : au bas de l'échelle, les races noires ; au milieu, les races jaunes, avec, on ne sait... ou l'on sait trop pourquoi, une exception pour les Japonais, traités comme appartenant à une race supérieure ; au sommet, les races blanches, qui deviennent, à leur tour, l'objet d'une classification et d'une hiérarchie nouvelles. La primauté appartient sans conteste à la race nordique ou aryenne (on ne s'accorde point sur les termes exacts), les grands hommes blonds aux yeux bleus, animaux de proie et de guerre, d'initiative et d'aventure. Entre les différentes races, il y a de véritables différences de nature (pour certains racistes allemands, l'union des non-nordiques et des singes pourrait être féconde) ou, tout au moins, des différences accidentelles si profondes qu'elles équivalent à une diversité d'espèce. Ainsi que le porte la première proposition condamnée par le syllabus : « *Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute* ».

Dans cette perspective, le mélange des sangs, le *métissage* prend l'allure d'une déchéance individuelle et d'un fléau social. Il souille la pureté de la race et dégrade l'énergie humaine. En fait, il est non seulement un mal physique, mais, dans l'ordre

moral, un crime, le péché contre le sang, c'est-à-dire contre l'esprit.

Par là, nous passons des postulats *bio-psychologiques* aux postulats *moraux* du racisme. Car le racisme est, autant qu'une conception du monde, une règle de vie. Toute morale se fonde sur un absolu, qui confère à l'obligation sa valeur et son pouvoir. Cet absolu, dans le système que nous considérons, s'identifie avec la race. C'est d'après elle que se déterminent le bien et le mal, sur elle que repose l'obligation. Elle siège au sommet de la hiérarchie des valeurs et toutes les autres réalités, individus ou communautés humaines, lui sont subordonnées. D'elle dérivent tout devoir et tout droit. Pratiquement, la primauté de la race tout court se confond avec la *primauté de la race supérieure,* qui impose aux personnes humaines et morales comme aux abstractions sa dictature sans appel. Ce que le vulgaire tient pour vertu devient crime et, inversement, ce que le commun prend pour crime se tourne en vertu, selon les rapports qu'entretiennent les actions humaines avec l'intérêt de la race supérieure. Ce que résument fort justement la troisième et sixième proposition du syllabus : « *Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang ; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis... La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial* ».

Ces principes engendrent une nouvelle série de postulats dans l'ordre *politique.* Le racisme conduit au *totalitarisme étatique,* en vertu non de coïncidences et de rencontres fortuites, purs effets de l'histoire, mais de consécutions essentielles et nécessaires. La race, en effet, si elle est un concept clair (au moins en apparence) n'est qu'une réalité confuse ; inorganisée, incohérente, elle ne peut prendre en mains sa propre défense et ses propres intérêts ; elle n'en trouve la capacité que du moment où elle évolue en *Etat,* doué des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire (3). La primauté de la race appelle donc l'existence d'un Etat auquel, en fait, elle transfère les droits qui proviennent de cette prééminence. Mais comment passer,

(3) Par une étrange involution, le totalitarisme fasciste, en Italie, conduit au culte de la race. Est-ce logique interne ou résultat fortuit d'une influence ?

historiquement et politiquement, de la race à l'Etat puisqu'il est prouvé aujourd'hui — et les plus farouches racistes sont obligés de l'admettre — qu'aucun Etat actuellement existant ne coïncide avec une race actuellement existante ?... La notion de peuple (*Volk*), ambiguë et riche, fournira la transition. De la race, la géographie et l'histoire tirent le peuple, qui n'est point tout à fait la race mais qui trouve en elle son origine, son principe animateur et son type idéal. La communauté populaire crée la civilisation et tend, de toute sa force, vers la nation. Elle y parvient lorsqu'elle s'achève en *Etat,* capable de s'imposer par la force à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. L'Etat apparaît donc comme l'aboutissement et le mandataire, comme l'expression totale et suprême de la race. Toute la dignité et toute la puissance de celle-ci, il les fait siennes. Il est, dans l'histoire de la race, un moment divin. Par là, le racisme rejoint les vieilles doctrines de la force, issues de Machiavel, de Hobbes, de Rousseau et de Hegel qui trouvèrent, au siècle dernier, leur incarnation dans le pangermanisme d'un von Bernhardi, qui le trouvent maintenant, après maint détour idéologique, dans le marxisme stalinien et dans un certain fascisme. L'alliance du racisme allemand et du fascisme italien est accidentelle ; l'union du racisme et du totalitarisme s'inscrit dans la nature des choses.

Dès lors, la puissance de l'Etat n'a de limites que celles que lui imposent les faits. L'individu, la famille, le groupement particulier, la société professionnelle n'existent que dans et par l'Etat, en conséquence d'une permission toujours révocable. L'éducation appartient tout entière à l'Etat, qui la dirige vers le service de la race : « *Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême* ». Elle sera faite par l'Etat, dans les organisations d'Etat, écoles et mouvements de jeunesse, qui ne souffriront nulle concurrence. Elle continuera, pour les adultes, sous la double forme de la terreur et de la propagande, inséparables l'une de l'autre, la première ayant pour fin de mater toute velléité de révolte, voire de simple dissentiment, la seconde d'obtenir à l'Etat et à la race l'adhésion *intérieure,* enthousiaste et sans réserve, dont la race a besoin.

L'Etat pénétrera partout, et jusque dans l'existence la plus

intime des citoyens. La dictature de la race et l'État totalitaire suppriment la *vie privée,* bonne pour les petits bourgeois arriérés. Il n'y a plus d'hommes, mais des reproducteurs au service de la race et des citoyens en état de mobilisation perpétuelle. De même, on ne laissera subsister la famille que dans la mesure où elle est un élevage. On interdira les unions qui dégraderaient la race ; on stérilisera, s'il le faut, les mauvais reproducteurs ou les éléments indésirables.

En se pliant à ces lois, le citoyen aurait tort de croire qu'il abdique sa liberté. Il ne renonce qu'à une apparence, pour retrouver la seule liberté authentique, celle de l'État et, à travers l'État, de la race.

On conçoit donc que ce n'est point par hasard que la huitième proposition du syllabus exprime, pour la condamner, la doctrine de l'État totalitaire : « *Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat* ».

C'est moins nécessairement, nous semble-t-il, que la septième proposition dénonce, à propos du racisme, le panthéisme : « *Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant : toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'universel vivant* ». D'aucuns reprocheront à cette proposition de n'être point trop claire ; le reproche serait injuste ; ce qui est obscur, ce n'est point la proposition en elle-même, mais la doctrine qu'il lui faut résumer, ces arrière-plans métaphysiques vers quoi débouchent les postulats racistes, forêt brumeuse où jouent les esprits de la terre et des eaux (4). Métaphysiquement, le racisme devrait, en bonne logique, mener à un matérialisme scientiste, comme celui de Vacher de Lapouge ; en fait, étant donné ses origines allemandes et ses apparentements historiques, il aboutit à un monisme panthéistique, plus ou moins évolutionniste. La matière et l'esprit s'y recouvrent dans une immense imprécision

(4) Cette imprécision semble d'ailleurs assez conforme à la théorie de la connaissance que chérissent les plus profonds doctrinaires du racisme, un Klages, par exemple. Tout leur effort consiste à déprécier la raison pour exalter l'instinct. A la conscience claire, qui fait œuvre d'analyse, donc de dissociation et, croient-ils, de destruction, ils préfèrent la trouble dictée du subconscient, interprète de la race. Cfr Gustave Thibon, *La science du caractère,* Paris, Desclée De Brouwer.

qui permet de sauvegarder le vocabulaire des philosophies spiritualistes en lui faisant recouvrir des notions que ne désavouerait pas un matérialisme cohérent. On pourrait dire que le marxisme est un monisme matérialiste qui s'efforce vainement vers l'esprit et que le racisme est un monisme spiritualiste qui tend efficacement vers la matière.

Précisons, d'ailleurs, que le racisme n'est pas simplement un système philosophique, mais, au sens le plus traditionnel du mot, une *religion*. Le syllabus l'indique en sa cinquième proposition : « *La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée* ». Beaucoup de racistes iraient plus loin et diraient : « La religion sort de la race et doit retourner à la race ». Ces processions, ces hymnes et ces cantiques, ces grandioses cérémonies, tous ces mouvements des foules en quête d'une Cause qui vaille la peine de vivre et de tuer pour elle, cela ne saurait tromper qui a quelque expérience de la psychologie religieuse. De fait, si nous dépassons la zone des apparences, les habiletés politiques et les reportages des journalistes pressés, nous découvrons, dans le racisme, l'essentiel d'une religion : un Absolu, à quoi tout s'ordonne, une explication du monde, une règle de vie ; un péché : la souillure de la race ; une rédemption : celle qu'apporte l'État ; un culte, celui qui, par les fêtes publiques, rend hommage à la race et, par elle, à la vie divine. Des naïfs ou des exaltés peuvent retourner à Wotan et à Freïa : il n'est pas besoin de cette archéologie pour que le racisme, à l'instar du marxisme, se transforme en révélation religieuse. La race est divine et Adolf Hitler, envoyé de Dieu, est son prophète.

Inutile de préciser que, par rapport au christianisme, cette religion est une contre-religion. Elle nie le plus pur de notre message : le péché originel, l'Incarnation, la Rédemption et l'universelle loi d'amour. Il n'y a pas de Dieu personnel, mais une divinité confuse exprimée par la race ; pas de péché originel autre que la déchéance de la race ; pas d'Incarnation autre que celle de la race dans l'État et pas de Rédemption autre que celle de la race par l'État ; pas de charité universelle, mais les droits de la race supérieure. Que les politiques n'attribuent donc pas la persécution religieuse de l'Allemagne contemporaine à un accès passager d'anticléricalisme ; elle vient de plus profond, de l'intolérance d'une religion neuve qui ne supporte aucune rivalité et que le temps, dont le cours érode

les arêtes les plus vives, n'a pas encore amenée au stade de la composition (5).

La race devant la biologie et l'histoire.

Demandons à chacun des postulats racistes de nous fournir ses titres. Le racisme prétend s'imposer à notre raison. Nous ne nous rendrons point sans combat. Car ce n'est qu'une lutte qui peut nous jeter aux pieds de la vérité : « Dur combat, et le sang séché fume encore sur ma face... ».

Ce mot même de race, il faut commencer par admettre qu'il a un sens précis ou qu'il n'a point de sens. Il ne désigne point simplement un groupe d'hommes ayant en commun des caractères quelconques, sinon l'on pourrait parler de la race des cordonniers ou de la race des Francs-Maçons. Les auteurs, les journalistes et les polygraphes demi-savants ont embrouillé une notion qui, d'elle-même, serait assez claire. Le mot race relève du vocabulaire biologique et il s'applique à un *groupe d'hommes assez étendu qui se transmettent, par hérédité, des caractères communs, physiques et moraux.* Nous disons *groupe d'hommes assez étendu,* car, sans cette précision, notre définition conviendrait à la famille. Nous disons : « *qui se transmettent par hérédité* », afin d'éliminer toute influence de l'imitation ou de l'éducation et de différencier nettement la race d'avec la *culture* (il y a, par exemple, une culture latine, mais pas, au sens propre du mot, n'en déplaise à Mistral, de race latine).

---

(5) C'est à dessein que, dans cette synthèse, je n'ai point parlé de l'antisémitisme, afin de ne pas compliquer encore un exposé déjà complexe. Je ne crois pas que l'antisémitisme soit le principal du racisme — sauf pour quelques énergumènes comme Julius Streicher ; et pas davantage qu'il n'en soit qu'un accessoire. Les racistes ne sont pas tels parce qu'antisémites, mais antisémites parce que racistes. Il y a une nuance que beaucoup de Français distinguent mal. Et comme race et comme religion monothéiste, Israël est insupportable au racisme (si tant est qu'Israël forme une race pure, ce que je ne pense pas...). On s'en prend d'abord à lui, parce qu'il est l'ennemi le plus voyant et le plus excitant pour les passions populaires. Le tour des autres viendra ensuite. Aujourd'hui les synagogues brûlent. Demain, les églises flamberont.

Sur l'antisémitisme, voir : J. Maritain, *L'impossible antisémitisme* (dans *Questions de conscience*), Paris, Desclée De Brouwer, 1938. — *Les Juifs parmi les nations,* Paris, éditions du Cerf, 1938 ; R. P. Charles, *Les Protocoles des Sages de Sion,* Tournai, Casterman, 1938.

Nous disons : *caractères communs,* possédés, dans tout le groupe d'hommes, par chaque individu, et *caractères physiques et moraux,* les seconds, s'ils existent, étant en étroite dépendance avec les premiers. Ainsi notre définition convient à tout le défini, aux races animales comme aux races humaines, et rien qu'au défini, excluant toute communauté qui n'est pas spécifiquement biologique.

Lorsqu'il s'agit d'un mélange confus de caractères physiques, possédés seulement par un certain nombre de membres d'un groupe, et, surtout, de caractères moraux, transmis par l'imitation et l'éducation, nous proposons qu'on emploie le néologisme d'*ethnie,* qui ne prête à aucune équivoque. Il existe, par exemple, une ethnie française ; il n'y a pas de race française (6).

Que l'humanité se répartisse en races et rameaux, différenciés par des caractères somatiques, la couleur de la peau, des yeux ou des cheveux, l'indice céphalique, l'angle facial, la taille, nous n'avons aucune peine à nous incliner devant cette première affirmation du racisme, puisqu'une expérience millénaire et notre expérience quotidienne la corroborent également. Les difficultés surgissent dès que, de ce fait banal, on tire un système.

Faut-il admettre une corrélation entre les qualités physiques des races et leurs qualités psychiques ?... *A priori,* nous n'y voyons aucune objection majeure, car, pour nous, l'âme et le corps ne sont pas deux voyageurs, qui, marchant vers des termes distincts, font un bout de chemin ensemble, au hasard d'une rencontre ; mais ils forment un tout substantiel, le composé humain, champ d'une intime et constante interaction entre la chair et l'esprit (7). Il semble donc normal de penser qu'aux particularités corporelles peuvent correspondre des dispositions psychologiques, au moins ébauchées et commençantes. N'avons-nous pas l'exemple de ces familles de musiciens où l'on se transmet, de père en fils, les mêmes aptitudes ? Il nous paraît non moins normal de croire que ces dispositions, quelque fortes qu'elles apparaissent, ne sauraient être déterminantes, dès l'instant qu'on pose en principe l'interaction de la chair et de l'esprit, donc le libre-arbitre. La liberté humaine pourra dévelop-

(6) Je suis ici une suggestion du Dr Montandon, dans son livre : *La Race et les races,* Paris, Payot.

(7) Cfr Dr René Biot, *Le Corps et l'Ame,* Paris, Plon.

per ou anéantir les dispositions héréditaires, créer des dispositions nouvelles, en bref, transformer le donné brut de la race. Que si l'on nous reproche de commettre une pétition de principes, nous pouvons renvoyer le grief au racisme ou plutôt laisser le soin de nous départager à une discussion sur la nature de l'homme, débat qui ne se rattache pas à la biologie, ni même à la psychologie, mais à la métaphysique. Il s'agit de savoir si l'homme n'est qu'une bête comme les autres, ou s'il constitue un règne à part dans la nature, le règne de la raison et de la liberté, de l'esprit. Nous sommes bien obligés de supposer résolue cette question préalable.

De toute évidence, dans notre perspective, même si nous acceptons, à titre d'hypothèse, une correspondance étroite entre les qualités physiques et les qualités psychiques, nous assistons à un retournement complet des valeurs racistes. Le sang n'est plus la source principale d'où sortent les qualités intellectuelles et morales de l'homme. Elles jaillissent de l'esprit, dont la liberté domine les impulsions du sang, les rectifie, les détruit ou les sublime. Le sang fournit à l'individu ses qualifications concrètes, que la personne juge par sa raison et transcende par sa liberté.

J'ai volontairement employé le mot d'hypothèse à propos des corrélations entre les caractéristiques physiques des races et leurs caractères psychologiques. Vu l'état actuel de nos connaissances en matière de biologie humaine, d'anthropologie et d'ethnologie, on ne saurait, en bonne prudence, aller plus outre. Pour déterminer cette corrélation, il nous faudrait connaître, avec plus de profondeur et d'exactitude, les liens qui joignent l'âme au corps : des siècles de cartésianisme, de matérialisme et d'idéalisme ont entravé la marche de cette connaissance. Il nous faudrait aussi avoir, sur la psychologie des races, des renseignements sûrs : comment le pourrions-nous, alors que la psychologie des peuples elle-même cherche encore sa méthode et n'est, pour le moment, qu'une annexe dangereuse de la littérature ?... Le plus sage, c'est d'affirmer qu'il peut, qu'il doit même exister une relation entre les particularités du corps et celles de la psychologie ; puis, une fois cette hypothèse émise, de garder le silence qui sied à ceux qui connaissent les limites de leur savoir.

Nous observerons la même attitude lorsqu'on prétendra nous

faire accepter une hiérarchie des races existantes. Qu'une telle hiérarchie soit possible, rien ne nous oblige à le nier. L'expérience même nous révèle que, du simple point de vue de la force physique ou de la résistance vitale, certaines races sont mieux douées que d'autres : du Cafre au Boschiman, du Maori au Négrille, la différence éclate. Mais, hormis le cas de quelques races infortunées dont la disgrâce ne fait de doute pour personne (encore conviendrait-il de rechercher les causes de cette disgrâce), le passage d'une *hiérarchie possible* à une *hiérarchie réelle* est au moins prématuré dans l'état présent des connaissances scientifiques.

Elle supposerait d'abord l'existence de *races pures*. Or, dans notre monde contemporain, après tant de siècles de mélanges de sang, la race pure est une anomalie, une rareté presque monstrueuse. Nous n'avons pas, devant nous, des races, mais des peuples, des nations et des civilisations, chaos vivant duquel les anthropologues ne dégagent les types raciaux qu'à renfort d'hypothèses et d'abstractions (8). Si nous établissions des comparaisons, nous rapprocherions, au lieu des races, des *cultures*, des cycles culturels, ce qui diffère du tout au tout (9).

La hiérarchie des races supposerait encore une *exacte classification* des rameaux humains. Or, après bien des recherches, on s'aperçoit que cette classification même présente d'extrêmes difficultés. La pigmentation, qui entraîne les différences de couleur, ne permet qu'une répartition assez grossière. On a essayé d'autres moyens et chaque savant a proposé sa recette : on a vu successivement des classifications fondées sur la texture des cheveux, sur l'angle facial, sur l'indice céphalique, sur la taille, sur la forme du nez ou des oreilles, voire sur les dimensions de l'arrière-train (un raciste allemand a même établi une hiérarchie des races d'après cet argument... *a posteriori*) :

---

(8) Sur les mélanges des sangs et le jeu des hérédités, consulter la curieuse brochure d'O. Forst de Battaglia, *Le mystère du sang*, Paris, Editions du Cerf.

(9) Même à propos du rameau humain qui réunirait au maximum les conditions nécessaires au maintien de la pureté raciale, à savoir le peuple juif, les anthropologues n'arrivent pas à se faire une opinion sûre. On peut se demander si le peuple élu n'est point le résultat de facteurs culturels au moins autant que de facteurs raciaux. En tout cas, l'on doit convenir que la « race » juive s'est faite au cours de l'histoire et n'a rien d'un élément primitif.

aucun des moyens proposés n'a pleinement réussi. Il semble que la classification ne puisse se prendre à partir d'un seul caractère et qu'elle demeurera toujours difficile et complexe, sujette à exceptions et revisions.

La hiérarchie des races supposerait enfin des *critères sûrs et d'emploi facile,* fondés sur des valeurs unanimement reconnues. Ces critères n'existent point, au moins pour l'heure. Tous ceux dont on s'est servi jusqu'à maintenant sont ou d'une naïveté qui fourvoie leurs adeptes dans les plus réjouissantes surprises ou d'un arbitraire qui autorise toutes les conclusions. Nul ne croit plus au système gobinien : correspondance exacte entre les races et les langues, possibilité d'une hiérarchie des langages déterminant, du même coup, une hiérarchie des races. La dolichocéphalie et la brachycéphalie chères à Vacher de Lapouge sont abandonnées depuis que les racistes ont découvert que les représentants de races évidemment inférieures étaient dolichocéphales. Quant aux critères psychologiques de H. S. Chamberlain, liberté et fidélité, on peut se demander s'ils sont autre chose qu'une aimable plaisanterie, soutenue avec humour et érudition, pendant deux mille pages (10).

Ou bien le critère choisi est d'ordre physique — mais c'est admettre implicitement que toute la valeur de l'homme repose dans ses os ou ses muscles, ce que la plupart des racistes n'oseront pas affirmer, et avec raison. Ou bien il est d'ordre intellectuel — mais quelle hiérarchie, par exemple, pourra sortir d'une comparaison de Kant avec Confucius ou de la peinture chinoise avec la peinture italienne ? Ou bien il est d'ordre moral — mais qui déterminera la part de la race, celle de la civilisation, et celle de la religion dans la vie morale des peuples ?... Ajoutons qu'il importerait que la hiérarchie fût dressée par un arbitre impartial et consciencieux. Devons-nous préciser que les divers racismes sont juges et parties, ce qui ne va pas sans quelque ridicule, surtout lorsque, par des cheminements analogues, ils parviennent à des conclusions opposées ?...

On ne cesse de nous chanter les éloges de la fameuse race aryenne. Nous ne pouvons entrer dans le détail des controver-

---

(10) Sur tous les petits embarras du racisme, on consultera avec amusement un livre qui date, mais qui conserve une partie de son intérêt : *Le préjugé des races,* par Jean Finot, Paris, Alcan.

ses historiques qui pullulent autour de sa primauté. Mais, avant de poser la question de son rang, il conviendrait d'évoquer celle de son existence. De ce que les linguistes émettent l'hypothèse d'une langue primitive, dite aryenne, dont les dialectes indo-européens dériveraient par voie de différenciation progressive, on ne saurait conclure à l'existence d'une race qui parlait cette langue. L'expérience nous apprend à ne point mêler problèmes linguistiques et problèmes ethnologiques : qu'on réfléchisse à ce simple fait que les noirs des Etats-Unis n'ont pas d'autres moyens d'expression que l'anglais !... On nous parle de grands aryens blonds aux yeux bleus : mais les hommes de ce type ne constituent qu'une minorité parmi tous les peuples qui parlent aujourd'hui les langues indo-européennes ; et les Finnois, qui répondent à ce type, emploient un dialecte non-aryen (11). En présence de telles incertitudes, qui osera parler de supériorité ou d'infériorité ?

Mais ne retrouve-t-on pas des hommes blonds aux yeux bleus, conquérants intrépides, à l'origine de toutes les civilisations ?... L'histoire les découvre à l'origine de beaucoup de guerres et de conquêtes, sans doute ; à l'origine des civilisations, c'est une autre histoire. Ni la civilisation chinoise, ni les civilisations mexicaine et péruvienne, ni les civilisations primitives du bassin méditerranéen, sumérienne, égyptienne, crétoise — dont on sait aujourd'hui que provient la civilisation grecque — ne semblent rien devoir aux nordiques. Et quant à la conquête, l'histoire montre de reste qu'elle n'est pas le signe évident d'une suprématie. Ici encore, obscurités et incertitudes.

Incertitudes et obscurités toujours sur les effets du métissage, à propos de quoi le racisme est si chatouilleux. Qui de nous n'est pas un métis ?... Qui peut se vanter d'appartenir à une race pure ?... La perfection même des caractères physiques ne saurait faire illusion, si l'on se rappelle les théories sur la reviviscence du type primitif, élaborée à partir des expériences de Gregor Mendel. Les grands hommes dont l'humanité s'enorgueillit, savants, poètes, héros et saints, étaient-ils, ou non, des métis ?... Bien fin qui fera le décompte. Le racisme semble

(11) Cfr *Nouveaux Cahiers,* 15 décembre 1938. Coudenhove-Kalhergi, *Les races européennes.* Sur les rapports des races et des langues, voir Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle,* Paris, Payot.

généraliser indûment une expérience — celle des métis contemporains nés, aux colonies, des unions entre blancs et noirs ; et encore cette expérience n'a-t-elle pas par elle-même grande portée, car la tragédie du mulâtre est plus sociale que raciale.

Le tort premier du racisme consiste à s'hypnotiser sur la race, considérée comme un tout homogène et clos. En réalité, les races ne sont point faites : elles se font constamment par l'influence du milieu, par les répercussions des cultures sur les conditions de vie, par les inévitables métissages. Cette formule du Docteur Montandon, que la race est chose de l'avenir plus que du passé, n'a d'un paradoxe que l'apparence. Les racistes eux-mêmes en conviennent implicitement quand ils s'efforcent de « refaire » une race. Ils ne la refont pas ; ils la créent.

Leur autre tort, c'est l'inconcevable légèreté intellectuelle qui leur fait prendre des hypothèses pour des faits établis et des présomptions pour des conclusions solides. Du point de vue du spécialiste, le racisme incarne le triomphe de l'esprit « primaire », dont le trait principal est d'ignorer la distinction entre l'hypothèse et la vérité.

Qu'on nous entende bien : nous n'avons pas voulu *réfuter* le racisme. On ne réfute que ce qui vaut la peine d'une réfutation, c'est-à-dire une doctrine qui livre ses preuves. Dans les querelles de l'esprit comme dans les controverses du barreau, il n'appartient point au défendeur de faire la preuve : c'est le demandeur qui doit appuyer ses prétentions. Le racisme demande beaucoup : il néglige d'appuyer ses dires. Nous attendons ses preuves.

D'ici qu'il les fournisse — s'il en est jamais capable — la prudence des savants et celle des politiques tomberont d'accord : il n'est pas sage d'ériger en conception et en règle de vie un amas d'hypothèses téméraires, de pures possibilités et d'assertions incontrôlables ; ni de jouer, sur quelques suppositions, invérifiées et peut-être à jamais invérifiables, des millions de bonheurs humains, des millions de vies humaines (12).

La race devant la politique.

L'empirisme politique ne semble pas plus accessible aux

(12) Consulter : Montandon, *La Race et les races*, Paris, Payot ;

postulats racistes que les méthodes rigoureuses de la science. L'aboutissement du racisme, avons-nous dit, c'est l'étatisme totalitaire. Que ce point d'arrivée soit conforme à sa logique interne, nous n'en doutons point ; mais la logique de la passion ne recouvre point la simple logique. Dialectiquement, le raisonnement raciste n'est qu'une variante du jeu de bonneteau.

En effet, il jette sur deux abîmes des ponts imaginaires : il passe indûment de la race au peuple et du peuple à l'Etat national. La race appartient à la biologie ; le peuple à l'ethnologie. On peut *grosso modo* le définir une multitude associée par une commune manière de voir et de sentir, formée au cours de l'histoire, la matière première dont l'histoire tirera une patrie ou une nation. Nulle part nous ne voyons le peuple ainsi défini s'identifier à une race ; toujours il rassemble des éléments racialement hétérogènes ; un Flamand aux yeux bleus, un Marseillais aux yeux noirs font tous deux partie du peuple français. Identifier le peuple à la race, c'est réduire le tout à l'une des parties, la synthèse à l'un des éléments.

Et le peuple ne se laisse pas davantage réduire à l'Etat. L'Etat — hormis le cas de tyrannie étrangère — sort nécessairement du peuple, mais s'il entend l'absorber, en assouvir toutes les virtualités, il se leurre ou il ment. L'Etat n'exprime jamais qu'un moment et un aspect du peuple, qui l'a précédé et qui lui survivra. On aura beau ajouter à la chaîne, selon le mode totalitaire, un nouveau maillon : le parti ; la réduction ne s'opérera pas ; on la rend au contraire plus malaisée. Car qui dit parti, dit choix entre des virtualités diverses, sécession à l'intérieur de la communauté nationale — et les majorités ne font pas moins sécession que les minorités. Ce n'est que par une fiction juridique, sans fondement dans la réalité, que le parti représente le peuple. Et l'Etat, aux mains des partis, n'est pas plus représentatif (13).

E. Pittard, *Les races et l'histoire,* Paris, Renaissance du livre, Collection de synthèse historique ; Le Fur, *Races, nationalités, Etats,* Paris, Alcan ; *Hérédité et Races,* Paris, Editions du Cerf ; L. Deniker, *Les races et les peuples de la terre,* Paris, Masson ; le volume de l'encyclopédie française sur les races humaines ; Frank Hawkins, *La race et la civilisation,* Paris, Payot ; Joseph Folliet, *Le droit de colonisation,* Paris, Bloud et Gay.

(13) Sur l'Etat totalitaire et le christianisme, cfr Abbé Jean Jadot, *Totalitarisme et christianisme,* dans *La Cité chrétienne,* Noël 1938.

Deux fois de suite, on nous a jeté de la poudre aux yeux. Ou deux fois de suite on a cédé aux mirages du romantisme politique (il n'est pas inutile de remarquer que la préoccupation de la race, une certaine notion de peuple et une certaine conception de l'État datent du mouvement romantique). En vérité, un État digne de ce nom, vraiment réaliste, a une toute autre mission et un tout autre souci que d'incarner le peuple et de se consacrer à la gloire de la race. Il n'incarne pas le peuple : il le défend contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, il en assure la persévérance dans l'être et lui procure le minimum de bien commun que permettent, dans telles conjonctures, les circonstances de temps et de lieu ; loin de croire qu'il réalise à lui seul toutes les virtualités du peuple, il laisse à chaque province et à chaque famille, temporelle ou spirituelle, un quantum de juste liberté et de nécessaire autonomie, condition indispensable de l'épanouissement populaire et national. Il ne se consacre pas au service d'une race ; mais il sert toutes les races, jeunes ou vieilles, qui font le peuple, maintient entre elles un équilibre de justice et, par une saine politique d'hygiène, favorise le développement intégral de chacune.

Les conceptions politiques du racisme inaugurent une terrible régression qui, par delà des siècles de rapprochement entre les races et de division du travail, niant les efforts millénaires pour obtenir la protection des minorités contre les majorités, la défense du citoyen contre les abus de pouvoir et l'évolution de la tyrannie personnelle à un gouvernement des institutions et des lois, ramène l'humanité aux plus cruelles conditions des sociétés primitives. Les sociétés primitives, en effet, confondent le plus souvent, dans une même indécision, la race, le peuple et l'organisation qui tient lieu d'État. Les règles d'un eugénisme barbare tendent à l'élimination des faibles et des bouches inutiles ; les relations avec les autres peuples ne consistent guère qu'en des luttes d'extermination ; et, claquemurée dans son ignorance, close dans sa misère, la société primitive revendique pour elle seule le privilège de l'humanité : la plupart des noms que se décernent les membres des sociétés primitives signifient *hommes,* par antonomase et par opposition aux autres humains, considérés comme des non-hommes ou des sous-hommes. Encore le tableau que nous traçons des sociétés primitives est-il un peu chargé et ne convient-il pas à toutes. Elles

représentent, en tout cas, une authentique barbarie, une barbarie saine, vivante, qui agit sans réfléchir à son action, et non point une barbarie réflexe et complexe, qui a l'odeur de la machine et le langage de la philosophie et qui n'est, au vrai, qu'une décadence (14).

Le racisme devant la morale.

De même qu'il nourrit l'ambition de fonder une politique nouvelle, le racisme a l'intention de constituer une morale, ou plutôt d'être une morale. Cette dernière prétention n'est pas plus soutenable que la première.

La race n'est pas *créatrice de morale.* La détermination du bien et du mal, l'obligation à faire l'un et à fuir l'autre ne se peuvent prendre que par rapport à un absolu, situé hors de l'apparence et de l'opinion, hors de la contingence et de la discussion. Tel n'est pas assurément le cas de la race, immergée dans la contingence, soumise au changement perpétuel, difficile à reconnaître et à caractériser. Parmi les réalités relatives, elle apparaît l'une des plus relatives et des moins propres à donner l'illusion de l'absolu. Pour prendre forme et pour tromper les faibles, elle est obligée, passant par les détours que nous avons suivis, de parvenir au stade étatique ; alors, dans la mesure où elle contraint et tue par État interposé, les esprits grossiers, qui ne dépassent pas les apparences, l'érigent en absolu.

La race n'est pas davantage, au moins directement, créatrice *de droit.* La notion d'une race supérieure, que son excellence douerait de la faculté d'anéantir ou de soumettre les races inférieures, n'est qu'un thème de mauvais romantisme, semblable au « droit » des nations « élues », des « génies » ou des « surhommes ». On demanderait volontiers, comme Taparelli d'Azeglio, où se décernent ces brevets de supériorité. Ce fut, d'ailleurs, une des faiblesses intellectuelles du siècle dernier que de rattacher le droit à ces critères purement subjectifs d'une supériorité individuelle ou collective, que le sujet de la dite supériorité est le premier — et souvent le seul — à se

(14) Sur les rapports de la race et de la nation, voir un remarquable article du R. P. A. Messineo, S. I., dans la *Civiltà cattolica* des 16 juillet et 6 août 1938. La *Documentation catholique* du 5 septembre 1938 en a repris quelques passages essentiels.

reconnaître. L'individualisme éclôt en anarchie : anarchie individuelle, avec « le droit à l'amour », le droit de « vivre sa vie », le privilège du poète ou de l'artiste, et tous ces moyens par lesquels « l'unique » dispose de sa « propriété » ; anarchie collective avec le syndicalisme révolutionnaire, le nationalisme, l'impérialisme et le racisme. Or, le droit est objectif, ou il n'est pas. Ce qui le constitue, c'est précisément sa relation à une norme objective, la loi, elle-même référée à la loi naturelle et à la loi éternelle, trouvant, en fin de compte, son assise suprême dans l'immutabilité des décrets divins.

De sorte que, dans la lumière d'une saine philosophie, nous assistons, une fois de plus, à un renversement des valeurs racistes. La supériorité de la race, si elle existe, détermine, comme la supériorité individuelle, un enchaînement non de droits, mais de devoirs. Quelles que soient les supériorités subjectives, ceux qui, par chance, les détiennent, doivent s'incliner devant les normes objectives du droit, droit naturel et droit positif, ce dernier étant le fruit du concours entre les exigences de la nature humaine et les accidents de l'histoire. Et qui a plus reçu, doit davantage : les supériorités individuelles et collectives n'ont pas d'autre fin sociale et ne doivent pas avoir d'autres résultats qu'un meilleur service du bien commun. La supériorité entraîne une responsabilité corrélative, des devoirs plus précis et plus urgents. D'où il suit que la race supérieure, si elle existait et si on la reconnaissait unanimement pour telle, ne jouirait d'aucun privilège particulier, mais serait tenue à mettre ses qualités à la disposition du bien commun des nations ou de l'espèce, dans les limites imposées par le droit positif. Elle provoquerait un appel de droits, non point d'elle vers les autres races, mais des autres races vers elle ([15]).

Ce n'est qu'indirectement que la race peut être prise pour source de droit. La race, comme toute réalité humaine qui n'est point erreur ou crime, est un bien positif, puisque l'être et le bien se confondent ; elle a donc le droit de subsister dans l'être, ce qui crée, pour chacun de ses membres, un droit négatif à ne pas être brimé ou persécuté en raison de ses caractéristiques raciales et un droit, de signe positif, à l'épanouissement dans la paix de ses qualités physiques ou morales. A la limite, l'authentique droit de la race se trouve aux antipodes du racisme.

(15) Cfr R. P. Charles, *Dossiers de l'Action Missionnaire*, n° 149.

Si la race est l'occasion de droits, bien qu'elle ne crée pas le droit, peut-on dire qu'elle est occasion de devoir, encore qu'elle ne crée pas le devoir ?... La question paraît assez délicate. En vertu du principe de la corrélation entre les droits et les devoirs, on peut, croyons-nous, affirmer que l'appartenance à une race occasionne quelques devoirs : notamment ceux de ne pas avoir honte de la race à laquelle on appartient, de la défendre, si elle est en butte à des persécutions ou à des injustices, de tirer un profit humain des qualités qu'elle comporte. Il semble difficile d'aller plus loin et d'accepter l'existence d'obligations plus détaillées et plus contraignantes envers la race.

Car, d'une part, la race n'a pas sa fin en elle-même. Elle se subordonne à l'espèce abstraitement considérée — c'est-à-dire à l'essence humaine qu'elle enrichit en réalisant telle ou telle virtualité de notre nature. Le sacrifice de l'individu à la race (nous ne disons point de la personne) ne se peut donc concevoir que dans le cas où il se confondrait avec un sacrifice à l'espèce — ce qui ne se produira guère qu'en certaines extrémités, si, par exemple, une race luttait contre d'autres, pour persévérer dans l'être ; on comprendrait alors qu'un homme pût mourir pour sa race ; en réalité, il se dévouerait à l'espèce qui a le droit de ne point être mutilée. D'autre part, on ne saurait parler d'un bien commun de la race, puisqu'il n'y a de bien commun que d'une multitude *associée* ; or, dans l'immense majorité des cas, la race est bien une multitude, mais non une société. Il est vrai que les théologiens, un Suarez par exemple, admettent l'existence d'un bien commun de l'humanité, quoiqu'elle ne forme pas une société à la manière des familles ou des États ([16]). Mais, d'une part, la notion de société, comme celle de bien commun, est analogique : et la société étant, par essence, un système de relations entre les hommes, l'humanité historique, celle qui évolue dans la durée, n'est pas indigne, vu les relations qu'elle suppose et qu'elle soutient, de figurer parmi les sociétés. Tandis que la race, la plupart du temps, n'est qu'une relation parmi d'autres ou même ne soutient, en tant que telle, aucune relation active et digne de ce nom, le

(16) Cfr Maurice Blondel, *Patrie et humanité*, Lyon, Chronique sociale de France.

phénomène racial se bornant alors à une pure ressemblance physique.

Pour toutes ces raisons, il ne nous paraît pas que, sauf en des cas extrêmes ([17]), la race ait le pouvoir moral d'exiger le sacrifice des bonheurs privés et des existences individuelles. Il ne nous paraît point, notamment, que l'individu se doive préoccuper de la race au point de refuser l'amour qui le porterait vers une alliance avec un sang étranger. Quand il accepte, sans orgueil comme sans honte, le fait de son appartenance raciale, quand il rend à son corps les soins que réclament la conservation de la santé et la transmission de la vie, il s'acquitte, en période normale, de toutes ses obligations envers la race. Des devoirs plus pressants le retiennent, qui le lient à l'espèce et à l'Etat, à sa famille et à sa personne.

La race et la famille.

Nous avons indiqué les rapports de la race avec l'espèce et l'Etat. Reste à déterminer les connexions de la race et de la famille. Nous n'hésiterons pas à dire qu'en bonne morale et en sain eugénisme c'est, contrairement aux tendances modernes qui visent l'absorption de la cellule familiale par de plus vastes communautés, la famille qui a le pas sur la race.

Il ne faut pas oublier que, d'après la tradition constante des moralistes chrétiens, elle l'emporte, d'une certaine façon, sur l'Etat lui-même. Sans doute, le bien commun dont l'Etat se charge est plus étendu et, comme dit saint Thomas, plus divin ; cette supériorité confère à l'Etat le droit d'harmoniser le bien commun de chaque famille, devenu par rapport à l'ensemble bien particulier, avec le bien commun de l'Etat. Mais harmoniser n'est pas détruire, ni briser ni même, au sens totalitaire du mot, intégrer. Si l'Etat oublie sa nature et sa mission jusqu'à vouloir supprimer ou absorber la famille, son autorité se dégrade en tyrannie ; s'il fait tort, par sa mauvaise gestion ou son imprévoyance, aux communautés familiales, il remplit mal son métier. Antérieure à la société civile, ainsi que le rappelle

(17) Nous réservons ces cas. Nous admettons fort bien, par exemple, qu'un Noir des Etats-Unis sacrifie, s'il le faut, sa vie pour le salut de sa race opprimée. Il cède alors à un élan de *charité* envers ses frères de race — non envers *la race*.

Léon XIII, la famille lui demeure, sous un certain respect, supérieure.

A plus forte raison sera-t-elle supérieure à la race, qui ne peut se réclamer ni d'un authentique bien commun, ni d'une organisation politique, ni des services rendus. Par rapport à la famille, la race n'est qu'un fait entre mille autres, sans importante signification : il y a des familles sémitiques et des familles hamitiques, comme des familles paysannes et des familles urbaines (et assurément la race exerce sur la famille une influence incomparablement moindre que la structure traditionnelle, l'habitat ou le genre de vie). Dès lors supposer la famille ordonnée à la race comme à sa fin, c'est inverser l'ordre naturel et, somme toute, expliquer la réalité vivante par un fantôme.

Il s'ensuit que l'Etat n'a jamais, au nom des intérêts problématiques de la race qu'il serait censé représenter, le droit d'empiéter sur les légitimes libertés de la famille, ni sur celles qui président à sa constitution, ni sur celles qui accompagnent son évolution. L'Etat usurpe lorsqu'il interdit les mariages entre membres de races différentes sous l'unique prétexte de sauvegarder la pureté de la race : il foule aux pieds une valeur certaine au profit d'une valeur arbitraire. La prohibition des mariages mixtes ne saurait être qu'une mesure exceptionnelle et temporaire, commandée, pour de très graves raisons, par l'intérêt général : à titre d'exemple, on l'admettrait dans les débuts d'une colonisation, lorsque des races et des cultures hétérogènes entrent subitement en contact ; dans ce cas, d'ailleurs, ce n'est point la pureté de la race que l'autorité protégerait, mais la dignité du mariage et la stabilité de la famille, ce qui n'est point tout à fait la même chose ; au nom même de la famille, il empêcherait temporairement ou, tout au moins, entourerait de précautions et de difficultés des unions étourdies dont l'expérience prouve qu'elles finissent presque toujours mal et qu'elles n'assurent pas aux enfants le nécessaire minimum d'éducation.

L'Etat usurpe encore lorsqu'il autorise le divorce pour raisons de différences raciales. Au lieu de garder la famille, ce qui serait sa mission, il la livre ainsi aux fantaisies des passions et aux impulsions aveugles des sens (18).

(18) Qu'on ne croie pas ici à de pures suppositions ni à des propos en l'air. Les tribunaux allemands et italiens autorisent et encouragent

L'Etat usurpe toujours lorsqu'il s'oppose à la transmission de la vie, soit en préconisant et vulgarisant les méthodes du *Birth-control,* soit en décrétant la stérilisation de ceux qu'il considère comme des reproducteurs indésirables. Il n'a pas fonction, en effet, d'opérer la transmission de la vie, mais de provoquer les conditions générales les plus favorables à cette œuvre, qui est le propre de la famille. Le véritable eugénisme ne l'autorise pas à s'immiscer dans l'alcôve, mais à urger l'application des règles d'hygiène et de morale qui font un peuple sain et prolifique [19].

L'Etat usurpe enfin lorsque, pour enflammer les esprits d'un « amour brûlant » de leur race, il s'arroge le monopole de l'instruction et de l'éducation. Ce n'est point à lui que la Providence confie les petits des hommes, mais à leurs parents, à l'égard desquels il n'a qu'un rôle de contrôle et d'auxiliaire.

Plus que la race ou l'Etat, la famille est proche de la personne, à la taille de la personne. A elle d'engendrer les personnes par le sang et de les développer par l'esprit.

La race et la personne.

Toute société humaine a pour fin le service de la personne, c'est-à-dire de l'individu doué d'esprit, raisonnable et libre. Et elle est fondée à revendiquer la subordination de l'individu dans l'exacte mesure où elle tend à en faire une personne, donc à faciliter en lui la prédominance de l'esprit sur la matière et de l'essentiel sur l'accidentel, la maturation de la raison et l'épanouissement de la liberté. C'est vrai de la famille, du corps professionnel et de l'Etat, bien plus vrai encore de la race, qui n'est même pas, au sens propre du mot, une société.

La soumission totale de la personne à la race est donc une monstruosité morale et sociale. Monstruosité la tyrannie de l'Etat raciste, qui fond la personne dans l'homme collectif, Léviathan aux millions de têtes, au même pas, à l'unique pensée, et qui supprime toute liberté, à l'extérieur, par la crainte, à l'intérieur, par la propagande. Monstruosités les lois qui, uniquement inspirées du prétexte racial, suppriment les élé-

---

le divorce des couples aryens-juifs. Des jugements de tribunaux germaniques ont enlevé la garde des enfants à des parents considérés comme incapables de les élever dans l'authentique esprit de la race.

(19) Cfr E. Jordan, *L'eugénisme et la morale,* Paris, Bloud et Gay.

mentaires libertés de la personne humaine, celle d'aller et de venir, de gagner sa vie par le travail, d'adhérer à la vérité et de faire son devoir, de fonder un foyer sur l'amour mutuel des époux. Monstruosités ces dispositions légales qui, par la stérilisation des organes génitaux, dépouillent la personne humaine d'une de ses essentielles propriétés, la communication de la vie et la perpétuation d'une lignée. Il faut que l'humanité ait pris une terrible habitude de la tyrannie pour qu'au seul énoncé de ces brutalités colossales un même cri d'horreur, une même nausée de dégoût ne la soulèvent pas tout entière.

Sur le point particulier de la stérilisation, il importe que nos contemporains ne se laissent point égarer par la considération brute et inintelligente de l'utilité sociale. On parle de stériliser les « déchets sociaux ». Mais qu'est-ce qu'un « déchet social » ? Et, une fois de plus, où trouver le critère qui permette de reconnaître un « déchet social » d'un « bon reproducteur » ?... S'il s'agit des fous, des idiots ou des malades incurables, il y a beau temps qu'ils peuplent les asiles de fous et les hospices. S'il s'agit de « faibles d'esprit », est-on si sûr des mécanismes de l'hérédité, l'humanité est-elle si riche en hommes qu'on puisse se payer le luxe de leur interdire la procréation ?... En appliquant, depuis l'origine, les théories du racisme eugénique, l'espèce humaine eût, sans doute, fait des pertes irréparables. S'il s'agit, enfin, de malades curables, pourquoi, tout simplement, ne pas chercher à les guérir ? La pratique de la stérilisation n'est bonne qu'à tarir la pitié humaine et, avec elle, les recherches scientifiques dont elle est la source. Bonne aussi à promouvoir la plus efficace et la plus bornée des tyrannies, la dictature de médecins irresponsables, imbus des hypothèses scientifiques à la mode ou servant, avec une conscience plus ou moins claire, les intérêts d'une race, en définitive d'un parti.

Contre les postulats racistes, se lèvent la personne et la famille, la morale, la politique et la science.

Le racisme devant le christianisme.

Contre les postulats racistes, se lève aussi la religion chrétienne. Jusqu'à présent, nous n'en avons point appelé à la révélation et au surnaturel. Avouons-le, il n'était nul besoin — au moins en droit, sinon en fait — de ce recours pour rejeter une

doctrine qui, plus qu'une erreur théologique, est une absurdité rationnelle. Ce n'est pas d'abord notre foi, mais notre raison qui nous anime à combattre cette théorie hasardeuse et téméraire. Même si nous n'étions point chrétiens, nous rejetterions le racisme au nom de la raison, pour peu que nous ayons de l'homme et de sa nature une connaissance exacte.

Mais, puisque nous croyons au Christ et que nous suivons l'Eglise, il nous plaît de constater, encore une fois dans le concret de l'histoire, que la foi se révèle, pour la raison, un garde-fou efficace et la charité, pour la justice, un guide qui ne trompe point. Comme la raison qu'elle illumine, la foi condamne le racisme (20).

A parler net, et sans tenir compte des petites prudences politiques, le racisme est pour le christianisme un adversaire presque aussi total et, peut-être, à l'heure présente, plus dangereux que le marxisme léniniste et stalinien. Celui-ci, en effet, semble traverser une phase de décadence ; celui-là est en pleine ascension. A propos du racisme nazi, on a parlé de « bolchevisme brun » (21). L'expression sent un peu la poudre de la polémique. Encore que bolchevisme et nazisme tendent à une ressemblance chaque jour plus déconcertante pour ceux qui ne savent point dépasser la brume de l'opinion, encore que leurs applications concrètes présentent un air de famille et de quasi-fraternité, leurs principes directeurs ne se confondent point. La race et la classe ne se rejoignent qu'au carrefour équivoque de l'Etat totalitaire. Mais si, par l'expression de bolchevisme brun, on entend que le racisme est antichrétien avec presque autant de virulence que le bolchevisme rouge, on n'est pas loin de la vérité (22).

---

(20). Cfr l'Enc. *Mit Brennender Sorge,* et les textes des Cardinaux Van Roey, Verdier, Schuster, Faulhaber, indiqués ci-dessous.

Sur le caractère religieux du racisme hitlérien, cfr Denis de Rougemont, *Journal d'Allemagne,* Paris, Gallimard.

Sur les persécutions hitlériennes, voir Kurt Türmer, *Hitler contre le Pape,* Paris, éd. du Cerf ; E. Feldkamp, *Le calvaire de la jeunesse catholique en Allemagne,* Paris ; Jean Renard et surtout R. d'Harcourt, *Catholiques d'Allemagne,* Paris, Plon.

(21) Si nos souvenirs sont exacts, c'est Waldemar Gurian qui a popularisé cette expression.

(22) Sur les rapports du bolchevisme et du racisme, avec peut-être quelque exagération en ce qui concerne les ressemblances, voir G. Gérard, *Hitlérisme et communisme. Un recul de la civilisation,* dans la *Revue Apologétique,* novembre 1938.

On trouverait difficilement à la doctrine chrétienne une antithèse plus achevée que la doctrine raciste.

Le racisme fait de la division en races le phénomène fondamental de l'histoire humaine. Le christianisme, quoi qu'on en ait pu dire, ne traite pas le fait de la race par prétérition. Il en tient compte en refusant d'être la chose d'une race, en sachant s'adapter aux races comme aux classes, aux peuples, aux patries et aux civilisations. Chaque race réalisera son christianisme selon les puissances qu'elle porte en elle et ce serait un crime de l'en empêcher dès lors qu'elle ne lèse ni le dogme ni la morale. Mais, pour l'Eglise, la race n'est qu'une condition entre mille, qui n'entraîne rien de plus que l'adaptation de l'apôtre, lequel se fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. L'événement capital de l'histoire humaine, celui qui la départage en deux versants, c'est l'Incarnation du Christ qui n'est point venu sauver une race, pas même la race élue qui l'a crucifié pour lèse-racisme et lèse-nationalisme, mais tous les hommes, de toutes races. Par son incarnation et son sacrifice, le Christ est devenu le chef du Corps mystique dont nous sommes, chacun pour notre part, les membres et dans lequel il n'y a plus ni Juifs, ni Gentils, ni Grecs, ni Scythes, ni Barbares, plus rien que des frères, fils d'un même Père qui est au cieux, cohéritiers d'un même Premier-Né, participant aux dons d'un même Esprit-Saint.

Le racisme croit à la valeur unique du sang. Nous croyons à la valeur unique de l'Esprit. Non point de cet esprit vague et sournois qui, dispersé dans les forces élémentaires de la nature, sollicite l'homme par les appels de l'instinct. Mais de cet Esprit créateur qui nous a fait hommes, à son image et ressemblance, imprimant sur nos âmes le reflet de sa Lumière incréée et de sa dignité souveraine. C'est en Lui que, par le baptême, nous sommes nés de nouveau, nés de Dieu, et non point de la chair, ni du sang, ni des hommes (23).

Le racisme affirme la radicale hétérogénéité, les fondamentales discontinuités de l'espèce humaine — si tant est que la notion d'espèce ait encore quelque sens en doctrine raciste.

---

(23) Nous aussi, d'une certaine manière, nous croyons à la valeur unique du sang, mais c'est parce que le sang est le signe et le véhicule de l'Esprit. Nous croyons au *sang du Christ,* répandu, par le sacrifice de la Croix, pour le rachat du monde. Cfr Van Roey, *op. cit.*, supra.

Nous affirmons l'unité, sans coupures ni coutures, et la totale solidarité de l'espèce humaine. Tous les hommes sont solidaires en Adam, par qui la mort et le péché ont glissé dans le monde, et non moins solidaires en le Nouvel Adam, qui a pris notre chair pour racheter tout l'homme et subi la mort pour nous rendre la vie. Par lui, nous viennent toute grâce et tout salut. Il est la vigne dont nous sommes les rameaux et, en Lui, nous ne faisons plus qu'un.

Le racisme proclame la naturelle bonté de la race. Nous ne pouvons faire nôtre cette affirmation, parce que, ne croyant pas à la naturelle bonté de l'homme, nous ne croyons pas non plus à celle d'aucun groupe humain. Que le racisme nie, tant qu'il voudra, le péché, sa négation même, par l'erreur qu'elle suppose, renforce notre croyance au péché. Nous savons que, la nature humaine étant blessée, il n'y a pas plus de santé ni de pureté dans l'homme collectif que dans l'homme individuel. Nous ne commettrons pas l'erreur de juger la nature totalement viciée et incapable d'un rachat qui porte la guérison au plus profond d'elle-même. Nous ne commettrons pas l'erreur inverse de la juger totalement saine parce qu'il existe de beaux corps, des yeux bleus et des cheveux blonds.

Le racisme place dans l'homme, dans la race et les instincts qu'elle détermine, l'espoir de la rédemption. La rédemption s'opère par l'homme élu qui résume le parti, lequel incarne le peuple, lequel à son tour intègre la race. Nous n'attendons le salut de l'humanité ni d'une race, ni d'un parti, ni d'un peuple, ni d'un homme. Nous ne l'attendons même plus, car voilà deux mille ans que les Anges l'ont annoncé aux bergers sur l'étable de Bethléem. Nous confessons un seul Rédempteur, un seul Seigneur, un seul chef, Jésus-Christ, homme et Dieu, Lumière de Lumière, médiateur entre l'humanité pécheresse et la miséricorde divine. Et si quelqu'un ne confesse pas, de bouche et de cœur, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, qu'il soit anathème.

Le racisme limite à son profit l'universelle loi d'amour, dictée par la Rédemption. Il n'est permis d'aimer que nos frères de race. Pour nous, nous ne connaissons qu'un commandement, c'est le commandement nouveau : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ». En cet amour, notre loi trouve sa plénitude.

Le racisme prétend fonder une humanité nouvelle, éternelle maîtresse d'une terre domptée. Pour nous, il n'est d'hommes nouveaux que ceux qui, dépouillant le vieil homme, sont morts, ont été ensevelis et sont ressuscités avec le Christ et qui, maintenant, marchent dans une vie nouvelle. Pour nous, il n'est point ici-bas de cité permanente et les patries charnelles ne sont que l'image de la patrie céleste et les marches de l'escalier qui conduit à la Cité de Dieu. Pour nous, nous espérons le nouvel avènement par lequel le Christ, ayant jugé les vivants et les morts, fera une terre nouvelle et des cieux nouveaux, séjours d'une chair rénovée, transparente à l'âme, qui ne connaîtra plus les servitudes ni de la mort, ni de la corruption, ni de la race (24).

Devant la raison, le racisme n'est que le service d'un fantôme. Devant la raison, il n'est que le culte d'une idole qui, comme le Veau d'Or ou le Baal des Mouches, joue à contrefaire le vrai Dieu. Chaque nuit traîne ses fantômes ; mais le soleil du matin les dissipe. Chaque siècle révère ses idoles, car l'idolâtrie a la vie aussi dure que le péché ; mais le siècle qui suit renverse l'idole. Isis et Osiris ont passé ; Zeus et Athena ont passé ; Jupiter Capitolin et le « divin » Néron ont passé ; Wotan et Thor ont passé. Le racisme passera. Et l'avenir trouvera plus étonnante l'adoration de la race après vingt siècles de christianisme que celle de Zeus ou de Wotan qui, somme toute, dans la nuit païenne, étaient des rayons échappés à la Lumière du Dieu inconnu.

Lyon. Joseph FOLLIET.

---

(24) Nous pourrions multiplier ces oppositions. Nous préférons nous borner. Signalons toutefois une importante conséquence du panthéisme raciste : la négation de toute interaction entre le spirituel et le temporel. Selon Rosenberg, le chrétien distingue entre César et Dieu, alors que le raciste ne peut se livrer à cette distinction fallacieuse, puisque, la race et Dieu se confondant, il sert le second quand il sert la première. C'est le retour absolu à la Cité antique. Cfr *National-sozialistische Monatshefte*, n° 101, cités par *Blackfriars* (décembre 1938).

ACTES DU SAINT-SIÈGE (1)

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Encyclique « Mit brennender Sorge » du 14 mars 1937. — (*N. R. Th.*, 1937, p. 492-513).

Elle est dirigée, en grande partie, contre les principes, prochains et éloignés, du racisme. Voir, en particulier, *N. R. Th.*, l. c., p. 495-498 ; p. 502-506.

Discours de S. S. Pie XI du 15 juillet 1938 lors de l'audience du Chapitre général des Sœurs de Notre-Dame du Cénacle (Texte de l'*Osservatore Romano* du 17 juillet. — Traduction de la *Documentation catholique*, 5 sept. 1938, p. 1054. — Nous en reproduisons seulement deux passages).

Après deux premiers points traités, le Saint-Père annonce qu'il va dire une troisième chose : « Elle concerne la grande question qui agite actuellement le monde sous le nom de nationalisme exagéré de tant de manières, nationalisme mal entendu que le Souverain Pontife eut déjà l'occasion de dénoncer comme erroné et dangereux ». Le Pape rappelle son discours du 6 décembre 1929 où il engageait les Ordres et Congrégations missionnaires à «se garder de cette malédiction qu'est le nationalisme exagéré, produisant une stérilité apostolique... » (2), et après avoir mis en relief le caractère « universel » de l'Eglise « catholique », il en conclut : « Or, le contraste entre le nationalisme exagéré et la doctrine catholique est évident : l'esprit de ce nationalisme est contraire à l'esprit du *Credo*, il est contraire à la foi.

« Le Souverain Pontife ajouta qu'il n'avait jamais pensé à toutes ces choses avec autant de précision, avec, faudrait-il presque dire, tant d'absolutisme, avec une si grande intransigeance de formule. Et puisque Dieu lui donne la grâce d'une telle lumière, il veut en faire profiter ses fils, qui, tous, en ont un besoin particulier, en ce temps où de pareilles idées font tant de bruit et tant de dommage. Ce même jour, précisément, on lui a appris quelque chose de bien grave : il s'agit désormais d'une véritable forme d'apostasie. Ce n'est plus seulement une idée ou l'autre qui est fausse, c'est tout l'esprit de la doctrine, qui est contraire à la foi du Christ.

---

(1) Nous groupons ici les récents documents ecclésiastiques, concernant le racisme, dont la plupart, tout récents, n'ont pas encore été signalés ou publiés dans la *N. R. Th.*

(2) Cfr le texte de ce discours dans la *Documentation catholique*, t. XXIII, col. 259 (n° 505).

« *Credo sanctam catholicam Ecclesiam,* c'est-à-dire tout ce qui signifie la rédemption et la sanctification du monde, tandis que cette autre doctrine signifie tout le contraire. »

Discours de S. S. Pie XI du 21 juillet 1938 aux assistants ecclésiastiques de l'Action catholique de la jeunesse italienne (Texte dans l'*Osservatore Romano* du 23 juillet 1938. — Traduction de la *Documentation catholique* du 5 septembre 1938, col. 1056. — Nous citons le passage principal).

Le Saint-Père met en relief l'*universalité* de l'Eglise catholique et de l'Action catholique : « Catholique veut dire universel, non pas raciste, nationaliste, séparatiste; non, catholique. Et c'est ainsi que doit être l'Action catholique, elle doit s'inspirer de cet esprit, parce qu'il y a quelque chose dont on pourrait dire que c'est plus et mieux que la foi elle-même : l'esprit de la foi ; de même, hélas ! il y a quelque chose de bien pire que l'une ou l'autre formule de racisme et de nationalisme : l'esprit qui les dicte. Il faut dire, en effet, qu'il y a quelque chose de particulièrement détestable, c'est cet esprit de séparatisme, de nationalisme exagéré qui, précisément parce qu'il n'est pas chrétien, parce qu'il n'est pas religieux, finit par n'être même pas humain. »

Discours de S. S. Pie XI du 28 juillet 1938 aux élèves du Collège de la Propagande (Texte dans l'*Osservatore Romano* du 30 juillet 1938. — Traduction de la *Documentation catholique,* l. c., col. 1057-1062. — Nous en donnons le résumé et les passages principaux).

La présence des élèves de la « Propagande » est particulièrement chère au Souverain Pontife « en ces jours où l'on parle tant, trop, beaucoup trop de racisme, de nationalisme dans un sens séparatiste ». Cette visite se produit « précisément le jour où le Pape a reçu une nouvelle communication à ce sujet ». — Le Saint-Père exalte alors l'*universalité* de l'Eglise, de l'Action catholique, il met en relief le caractère de *vie,* d'*activité* de l'Action catholique : « Il n'y a pas d'autre manière de penser catholiquement, et ce n'est pas une pensée raciste, nationaliste, séparatiste, au sens qui est exprimé assez clairement dans le dernier de ces mots. Séparatisme ? Non. Nous ne voulons rien séparer dans la famille humaine »... « L'Action catholique, comme l'Eglise catholique,... veut être catholique, c'est-à-dire universelle. » « On oublie fréquemment une chose : c'est qu'avec l'universalité, il y a l'essence, une partie de l'essence même de l'Eglise catholique, mais qu'avec cette universalité, il y a certainement beaucoup de choses, bien entendu à leur place, et qui pourtant semblent avoir été oubliées : l'idée de race, de descendance ; l'idée de nation, de nationalité. Et comment donc ? On oublie les catégories, les universaux (et ici le Saint-Père fait allusion aux « universaux » dans les études phi-

losophiques de ses auditeurs)... On oublie que le genre humain, tout le genre humain, est une seule, grande, universelle race humaine ».

Le Saint-Père rappelle qu'il avait entendu lui-même un vieux savant qui préférait l'expression « genre humain » à celle de « race humaine », cette dernière lui semblant plus apte à désigner les animaux. »

« Il ne faut cependant pas être trop exigeants. De même que l'on dit *genre,* on peut dire *race ;* et l'on doit dire que les hommes sont avant tout un grand et seul genre, une grande et seule famille d'êtres vivants, engendrés et générateurs. Ainsi le genre humain est une seule race, universelle, « catholique ».

« On ne peut toutefois nier que dans cette race universelle il y ait place pour les races spéciales, comme pour tant de variations diverses, comme pour beaucoup de nationalités qui sont encore plus spécialisées. Et de même que dans les vastes compositions musicales il y a de grandes variations dans lesquelles, toutefois, l'on voit le même motif général qui les inspire revenir souvent, mais avec des tonalités, des intonations, des expressions diverses, de même, dans le genre humain, il existe une seule grande race humaine universelle, catholique, une seule grande et universelle famille humaine, et, avec elle, en elle, des variations diverses. »

Le Pape parla ensuite du racisme récemment introduit en Italie (1) : « On peut se demander comment il se fait que, malheureusement, l'Italie ait eu besoin d'aller imiter l'Allemagne ». Il s'éleva avec véhémence contre les distinctions que certains veulent établir entre l'Action catholique et l'Eglise catholique. « Celui qui frappe l'Action catholique frappe l'Eglise parce qu'il frappe la vie catholique ». « Quiconque frappe l'Action catholique frappe le Pape et quiconque frappe le Pape meurt. »

Le véritable racisme, digne des hommes, de leur catholicisme, se trouve au sein du Collège de la Propagande où il y a des élèves de 37 nations. « Propagande » est la vraie, juste et saine pratique d'un racisme répondant à la dignité et à la réalité humaines ; car la réalité humaine, c'est d'être des hommes et non des bêtes sauvages, des existences quelconques ; la dignité humaine, c'est d'être une seule et grande famille, le genre humain, la race humaine. C'est ainsi que l'Eglise montre qu'elle pense, comprend, sent et traite les choses. La présence de ces chers jeunes gens, comme leur Collège lui-même, avait aussi cette signification magnifique, opportune, au moment, à l'heure qui passe, dans les discussions qui agitent plus ou moins consciemment le monde. Voici la réponse de l'Eglise ; voici ce qu'est pour l'Eglise le vrai racisme, le racisme proprement dit, le racisme sain, digne de chacun des hommes dans leur grande collectivité. Tous de même, tous faisant l'objet de la même affection maternelle, tous appelés à la même lumière de vérité, de bien, de charité chrétienne ; appelés à être

(1) On sait que ce discours du Souverain Pontife eut un immense retentissement. Cfr *Documentation catholique,* l. c., col. 1062 la violente réponse faite par M. Benito Mussolini le 30 juillet à ce passage du discours du Souverain Pontife.

tous dans leur propre pays, dans les nationalités particulières de chacun, dans leur race particulière, les propagateurs de cette idée si grande et si magnifiquement maternelle, humaine, avant même d'être chrétienne. »

S. CONGREGATION DES SEMINAIRES ET UNIVERSITES

Lettre de la S. Congrégation, adressée le 13 avril 1938 aux Recteurs des Universités et Facultés catholiques. — (Reproduite dans *La Croix* du 11 mai 1938, la *Documentation catholique* du 20 mai 1938, col. 579, etc.).

Excellence (1),

L'année dernière, à la veille de la nativité de Notre-Seigneur, l'auguste Pontife heureusement régnant, dans son allocution aux éminents cardinaux et aux prélats de la Curie romaine, parla avec tristesse de la grave persécution qui sévit, comme tout le monde le sait, contre l'Eglise catholique en Allemagne.

Mais la principale affliction du Saint-Père vient de ce que, pour excuser une si grande injustice, on fait intervenir des calomnies impudentes et qu'on répand partout les doctrines les plus pernicieuses, faussement colorées du nom de science, dans le but de pervertir les esprits et d'en arracher la vraie religion.

En face de cette situation, la Sacrée Congrégation des études enjoint aux Universités et aux Facultés catholiques d'appliquer tous leurs efforts et leur activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur.

Aussi les maîtres devront-ils s'appliquer, de tous leurs moyens, à emprunter à la biologie, à l'histoire, à la philosophie, à l'apologétique, aux sciences juridiques et morales, des armes pour réfuter avec solidité et compétence les assertions insoutenables qui suivent :

1) Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute.

2) Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang ; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis.

3) C'est du sang, siège des caractères de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent comme de leur source principale.

4) Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême.

5) La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée.

---

(1) Le titre varie selon la qualité du destinataire. De même chaque lettre porte une salutation finale (non reproduite ici), différente selon que le destinataire est Cardinal ou évêque ou prélat.

6) La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial.

7) Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant ; toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses s'amplifiant au cours des âges de l'universel vivant.

8) Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat.

A ces propositions si détestables, on pourra d'ailleurs en ajouter facilement d'autres.

Le Très Saint-Père, préfet de notre Sacrée Congrégation, a l'assurance, Excellence, que vous ne négligerez rien pour amener à leur plein effet les prescriptions contenues dans cette lettre.

Ernest RUFFINI, secrétaire.

NOTE

Parmi les documents épiscopaux récents, condamnant les hérésies du racisme, signalons particulièrement : Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, *Le mystère du sang dans l'économie du salut*, discours adressé aux prêtres du diocèse pendant les retraites ecclésiastiques de 1938, dans *Collectanea Mechliniensia*, novembre 1938, p. 573-593 ; reproduit également dans la *Documentation catholique*, 20 décembre 1938, col. 1481 suiv. — Cardinal Verdier, archevêque de Paris, *Lettre au Cardinal Van Roey* du 17 nov. 1938, reproduite dans *La Croix*, des 20-21 novembre 1938 et la *Doc. cath.* 20 déc. 1938, col. 1495 suiv. — Cardinal Schuster, archevêque de Milan, allocution prononcée au Dôme de Milan, le 13 novembre 1938, traduction de la *Doc. cath.*, 20 déc. 1938, col. 1497 suiv. — Cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, discours du 18 novembre 1938, traduction de la *Doc. cath.* du 20 déc. 1938, col. 1502 suiv. (1). — Cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, discours à la cathédrale de Munich le 6 novembre 1938, traduction de *La Croix* du 15 novembre 1938, reproduction partielle de la *Doc. cath.* du 20 déc. 1938, col. 1510.

(1) Ces quatre documents viennent d'être édités en brochure à la *Bonne Presse*, Paris, sous ce titre : *L'Eglise contre le Racisme. Une hérésie anti-romaine*, 64 p., 17 × 9 cm. Prix : 2 frs.

BIBLIOGRAPHIE

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

F.-X. MAQUART. — *Elementa Philosophiae. T. I. Introductio ad totam philosophiam. Philosophia instrumentalis seu Logica. T. II. Philosophia naturalis.* Paris, Blot, 1937, 24 × 16 cm., 264 et 566 p.

Le cours de philosophie de M. Maquart comprendra trois volumes. La critique de la connaissance et la théologie naturelle seront la matière du troisième volume, encore à paraître. Logiquement, la critique devrait venir en premier lieu ; nous croyons cependant que l'auteur a raison de la réserver pour le moment où les élèves ont déjà une certaine formation philosophique. La méthodologie philosophique et scientifique qui forme, avec la logique formelle, l'objet du premier volume, est assez développée. Le second volume comprend la cosmologie et la psychologie. L'ouvrage de M. Maquart a toutes les qualités d'un ouvrage didactique : en particulier, il est très clair. Cela ne veut pas dire que tout ce qu'on y trouve soit également exact ; mais nous croyons que ce défaut est presque inévitable dans un ouvrage de ce genre : le temps n'est plus, où le même homme pouvait parler, avec compétence, de toutes les matières.

A. Grégoire, S. I.

R.-M. OLDENBOURG. — *« Moi », image de Dieu. Preuve de l'existence de Dieu. Dédié aux compagnons du temps de l'incroyance.* Paris, Editions du Cerf, 1938, 19 × 15 cm., X-46 p. Prix : 6 frs.

Qu'est-ce qui est « Moi » dans l'homme ? Qu'est-ce qui est, dans l'homme, la ressemblance de Dieu ? L'auteur cherche à répondre à ces deux questions. Ce n'est pas la chair qui est « Moi ». L'âme et « Moi » sont un, mais doivent pourtant être distingués. L'âme reste pour nous un concept tandis que le « Moi » n'est pas un concept, mais la réalité concevante et consciemment vécue. L'âme et « Moi » sont un et sont deux, aussi séparés et aussi unis que le corps et l'âme. Le « Moi » est une révélation de soi-même, expérimentale, vécue. Sept ressemblances sont relevées entre « Moi » et Dieu : la perception consciente — la volonté libre — le pouvoir de juger par la raison — la charité, l'amour — la force créatrice, l'imagination, la réminiscence, le verbe — « Moi » c'est l'être personnel — « Moi » se reconnaît. Sans aucun doute, le croyant reconnaîtra, en lui, ces ressemblances avec Dieu ; peut-être, certaines considérations développées ici pourront-elles servir de point de départ pour une vraie preuve ; mais, à les prendre telles quelles, nous avons peine à y voir une démonstration de l'existence du « Dieu Personnel Unitrinitaire ».

A. Grégoire, S. I.

W. WHEWELL. — *De la construction de la science.* Traduit et présenté par R. Blanché. Coll. Bibliothèque des textes philosophiques. Paris, Vrin, 1938, 19 × 15 cm., XXX-134 p. Prix : 20 frs.

Whewell n'est guère connu dans les pays de langue française. Rien de ses œuvres n'avait encore été traduit, et les éditions anglaises elles-mêmes sont épuisées. D'ailleurs, en Angleterre non plus, les œuvres de ce philosophe n'obtinrent pas le succès qu'elles méritaient. Les idées

qui y sont défendues étaient trop contraires aux traditions intellectuelles les plus enracinées dans ce pays. Dans sa théorie de l'induction scientifique, Whewell s'oppose à la fois à l'empirisme du « Cours de philosophie positive » et à la logique de Stuart-Mill. Cette « Philosophie des sciences inductives », basée sur « l'Histoire des sciences inductives » est étonnamment actuelle. Sa conception rappelle de très près celle de théoriciens de la science, comme Duhem et M. Le Roy, et de philosophes, comme Hamelin et M. Dorolle. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'heureuse initiative de M. Blanché, qui nous donne une excellente traduction des chapitres, où est exposée cette théorie de l'induction : livre XI de la « Philosophie des sciences inductives », devenu finalement le livre II du « Novum organon renovatum ».

A. Grégoire, S. I.

J. de TONQUEDEC. — *Les maladies nerveuses ou mentales et les manifestations diaboliques.* Paris, Beauchesne, 1938, 19 × 12 cm., 242 p. Prix : 15 frs.

Certains phénomènes, qui accompagnent habituellement la possession ou l'obsession diabolique, ressemblent étrangement aux symptômes de certaines maladies nerveuses ou mentales. Si l'on n'est pas averti, on peut commettre deux erreurs : ou bien traiter les possédés comme des malades, ou bien traiter des malades comme des possédés. C'est pour aider les prêtres à éviter cette seconde erreur, dont les conséquences sont désastreuses, que le P. de Tonquédec a écrit cet ouvrage. Depuis vingt ans, il remplit les fonctions d'exorciste officiel du diocèse de Paris. Il nous livre les résultats de sa longue expérience, complétée par de sérieuses études de psychopathologie. A notre avis, l'utilité de ce petit livre dépasse de loin le but que s'est expressément proposé l'auteur. Aussi, souhaitons-nous qu'il figure, à côté du « Gouvernement de soi-même » du P. Eymieu, dans la bibliothèque de tout directeur d'âmes.

A. Grégoire, S. I.

G. FESSARD. — *La méthode de réflexion chez Maine de Biran.* Coll. Cahiers de la Nouvelle Journée, 39. Paris, Bloud et Gay, 1938, 23 × 14 cm., 208 p. Prix : 24 frs.

Lorsque le P. Defever écrivait ici-même que la récente thèse de M. G. Le Roy sur Maine de Biran résume et remplace toutes les études précédentes, le livre du P. Fessard était écrit depuis quinze ans, mais il n'avait point encore paru. Il fait d'autant moins double emploi avec cette thèse que M. Le Roy fit œuvre d'historien, et le P. Fessard de philosophe, au risque d'être accusé d'avoir mieux compris Biran qu'il ne s'est compris lui-même. Il s'efforce de définir la méthode réflexive de Maine de Biran en suivant ses progrès — de la science à la moralité ; de la moralité à la religion — jusqu'à la croyance en Dieu, et la foi au Christ. Cette méthode, au gré de son interprète, est exempte de tout reproche d'immanentisme ou de fidéisme. L'analyse est très pénétrante, la compréhension très fidèle, l'appréciation à la fois très franche et très modeste. De main de maître, le P. Fessard dégage les traits saillants de la pensée biranienne, souligne son unité, accuse sa continuité profonde. Pour mieux comprendre, d'ailleurs, l'interprète n'hésite pas à dépasser et à compléter. C'est ainsi que l'ouvrage s'achève par des pages, lourdes de pensée, sur la nécessité de la méthode synthétique, appelée par l'analyse réflexive, et seule capable d'achever la pensée biranienne en une métaphysique.

A. Hayen, S. I.

A. MANOIL. — *La psychologie expérimentale en Italie. L'Ecole de Milan.* Coll. Bibliothèque de Philosophie Contemporaine. Paris, Alcan, 1938, 23 × 15 cm., VIII-490 p., 16 planches. Prix : 80 frs.

Cet ouvrage donne une vue d'ensemble richement documentée sur les travaux de l'Ecole psychologique de Milan, que dirige avec tant de compétence le T. R. P. Gemelli, O. F. M. Ce qui nous frappe dans ce livre, c'est plus la qualité et la variété des recherches que leur nombre. Cette variété n'est d'ailleurs nullement de la dispersion, puisqu'elle aboutit finalement à une synthèse qui pourra éclairer bien des problèmes de la psychologie expérimentale. Profitant des recherches antérieures, les psychologues de Milan ont pu perfectionner les méthodes et trouver des applications nouvelles. Les résultats obtenus sont mis en rapport avec les problèmes les plus généraux de la psychologie. Résultats du laboratoire et expérience de la vie réelle sont continuellement confrontés et s'éclairent mutuellement. Parmi ces belles études, signalons en particulier les recherches entreprises sur la perception et celles qui sont consacrées à l'analyse électro-acoustique du langage. La psychotechnique aussi est dignement représentée. Quiconque veut voir à l'œuvre une science jeune mais pleine de promesses lira avec profit l'ouvrage de M. Manoil.

P. Ellerbeck, S. I.

Le but du droit : bien commun, justice, sécurité (Annuaire de l'Institut International de Philosophie du Droit et de Sociologie juridique. Tome III : *1937-1938. Travaux de la troisième session).* — Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1938, 25 × 16 cm., 178 p. Prix : 55 frs.

La question posée au troisième Congrès de l'Institut de philosophie du droit et de sociologie juridique était l'une des plus délicates et des plus importantes de la philosophie du droit. Aussi l'opposition devenue classique entre positivistes juridiques et partisans du droit naturel s'y fit-elle sentir tant dans les rapports que dans les discussions qui suivirent. L'accord toutefois fut réalisé sur l'idée de l'unité de la personne humaine : l'homme constituant une entité, le droit n'est pas une question de pure forme : il a son fondement dans la raison humaine ; il en résulte qu'il peut exister un droit en dehors du droit positif. Un second point où l'accord s'est fait est celui du but du droit. Ce but est à la fois immanent et transcendant à l'homme. Transcendant : c'est l'idée du droit tel qu'il devrait être, idée antérieure à la société et lui communiquant une vie propre, séparable de celle des individus ; immanent : en tant que ce but se réalise dans le droit positif.

C'est ce point de vue que le R. P. Delos, des Facultés libres de Lille, exposa de façon magistrale dans son rapport et plus encore dans ses multiples interventions. Cette conception des buts du droit, du bien commun, a pour fondement la supériorité ou la transcendance finale de la personne humaine sur la société. Cette transcendance n'apparaît pleinement qu'avec la notion de bien commun qui est une notion morale. C'est dire qu'elle implique des jugements de valeur ou plus exactement un jugement moral sur l'homme et la société et la valeur de la société pour l'homme. En une harmonieuse construction, le R. P. Delos montra comment les notions de bien commun, de justice et de sécurité peuvent être ramenées à l'unité, comment des vérités qui paraissent antinomiques peuvent s'accorder entre elles. Aussi, pour qui n'admet pas ce fondement métaphysique, l'antinomie existe non seulement dans le

monde des faits, mais aussi dans le monde des idées. Telle fut la thèse défendue par M. Radbruch, professeur à l'université d'Heidelberg. Les trois buts du droit : bien commun, justice, sécurité, sont, d'après lui, situés sur des plans différents. Tantôt l'une, tantôt l'autre de ces valeurs prévaut suivant les époques. A l'état policier qui invoque le bien commun, le droit naturel oppose la justice, contre laquelle réagit à son tour le positivisme au nom de la sécurité. Ces différentes valeurs de la vie s'intègrent en qualité de fin dans la valeur supérieure qu'est le droit, mais sans s'harmoniser. C'est sur ce point surtout que s'est manifestée la plus vive divergence de vues entre congressistes.

Le bien commun variant, selon M. Radbruch, suivant les diverses conceptions, ne constitue qu'une notion morale relative. Celle-ci revêt d'autre part un caractère absolu, en tant que chacun juge souverainement. On pressent l'influence de Kant.

Le fait d'aborder un sujet aussi brûlant ne signifie rien moins qu'une révolution intellectuelle chez les juristes ; rien en effet n'était plus éloigné de toute préoccupation finaliste ou téléologique que le positivisme juridique ou volontarisme du siècle dernier.

J. Rutsaert, S. I.

Stromata. — I. Sociologia y Filosofia social. Facultad de Filosofia y Teologia San Miguel. Buenos Aires, Espasa-Calpe Argentina, S. A., 1938, 24 × 17 cm., 374 p.

Voici les prémices d'une nouvelle collection de mélanges théologiques et philosophiques, éditée par les Facultés du « Colegio Maximo » San Miguel à Buenos Aires. Ce premier volume est consacré à la sociologie et à la philosophie sociale. Disons tout de suite que la diversité des études de la présente collection justifie bien son titre de « Stromata », mais ne nous permet pas de donner un aperçu, même sommaire, des 17 sujets qui y sont traités. Que celui qui s'intéresse aux questions sociales ou juridiques parcoure attentivement ce riche volume ; nous devons, pour notre part, nous contenter d'en esquisser les grandes lignes.

Le professeur brésilien Amoroso Lima nous introduit au cœur de l'ouvrage par un parallèle saisissant entre l'homme moderne et l'homme éternel. Trois groupes d'études se partagent ensuite le volume. Trois groupes qui ne laissent pourtant pas d'être unifiés par cette idée directrice : éclairer davantage la notion de justice à la lumière du droit et de la philosophie catholiques. Dans le premier groupe quatre études examinent la notion de justice sociale dans son fondement spéculatif et juridique et dans quelques applications au droit d'hérédité, aux institutions syndicales, au rôle social du prêtre. Notons au passage une intéressante analyse du prof. J. Kleinhappl sur la « iustitia socialis » et son objet formel. La seconde partie contient 5 études sur la notion de droit, dans son acception générale d'abord, puis dans ses applications aux rapports sociaux et internationaux. A signaler surtout les deux articles de M. Le Fur et de M. Saboia de Medeiros qui mettent en lumière une conception moderne du droit et de la justice mieux adaptée aux besoins de la société actuelle : doctrine suggestive et vivante. La troisième partie rassemble divers travaux présentés par des membres de la Section de sociologie de la Faculté, sur le corporatisme, le juste salaire, la juste répartition des richesses, la grève, le machinisme, etc.

Souhaitons que l'hospitalité des « Stromata » qui accueille aussi bien les analyses théoriques spéciales que les essais pratiques et les adaptations concrètes, obtienne à cette collection un large rayonnement en Amérique latine.

J. Restrepo, S. I.

N. BERDJAEV. — *Duh i Real' nost'. Osnovy bogočelověčeskoj duhovnosti (Esprit et Réalité. Fondements d'une spiritualité théandrique).* Paris, Y. M. C. A. Press, s. a., 20 × 14 cm., 176 p.

M. B., dans ce livre, n'a pas cherché à lancer des idées nouvelles. Par contre, sa philosophie, dans son ensemble et avec toutes ses conséquences pour la signification de la destinée humaine, s'y trouve présentée plus succinctement et avec plus de suite qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Et quand l'auteur, pour mieux illustrer sa pensée, est entraîné à retracer les vicissitudes de la spiritualité (au sens qu'il donne à ce mot), c'est toujours avec curiosité qu'on parcourt en sa compagnie l'histoire de la philosophie, l'ascétique et la mystique.

Il n'est pas possible, sans connaître au moins ces éléments essentiels de sa doctrine, de saisir la véritable portée des vues qu'il développe dans les travaux qu'il a consacrés aux problèmes sociaux, historiques ou religieux. Mais la chose n'est pas aisée. La pensée de M. B. est abstruse pour qui n'est pas initié à la philosophie des idéalistes allemands, en particulier de Hegel, le premier, selon lui, qui ait tenté une philosophie de l'esprit. Non qu'il faille entendre les termes qu'il leur emprunte dans le même sens qu'eux. M. B. a soin de les modifier pour échapper au monisme auquel conduit l'identification de l'esprit et de la nature ; au déterminisme, conséquence d'une théorie évolutionniste ; et à la perte de la personnalité dans l'Esprit absolu.

Quoiqu'il se défende de faire de la théologie, il est amené, par ses principes mêmes, à une conception du christianisme qui le dénature. Il ne s'agit pas de quelques affirmations touchant la morale et le dogme qui blessent trop le sens chrétien pour être dangereuses. Certaines critiques, sans doute, ne sont pas dénuées de fondement. Mais l'esprit même de sa philosophie tend à saper les bases d'une théologie chrétienne.

Les fautes d'impression sont nombreuses. Plusieurs fois des lignes sont déplacées. Le lecteur n'aura pourtant pas de peine à corriger ces négligences purement typographiques.

M. Van Cutsem, S. I.

Het Nationaal-Socialisme. Kultuurleven n^r 4. Juli-Augustus 1938. Anvers, Geloofsverdediging, 1938, 24 × 16 cm., pp. 419-626. Prix : 20 frs.

« Kultuurleven » complète ses heureuses initiatives, inaugurées par ses numéros spéciaux consacrés au communisme et au corporatisme, en nous donnant un exposé de la troisième idéologie qui s'impose à l'attention : le national-socialisme. En une série d'articles de ton modéré et d'une grande objectivité scientifique, différents spécialistes étudient les divers aspects du mouvement. Le Dr Van der Wey s'est chargé d'exposer les bases idéologiques et les constructions du nazisme, tant du point de vue historique que logique. Cet exposé se termine par un jugement de valeur. C'est lui encore qui, dans la 2^me^ partie, établira la conception de l'Etat dans l'idéologie naziste. L'attitude pratique du mouvement vis-à-vis de la religion est décrite par le Dr. Peeters, l'auteur de « Het bruine Bolchevisme » ; la pédagogie nationale-socialiste est exposée par un spécialiste, le Fr. Oscar ; le P. Warnez étudie les réalisations économiques du parti. La troisième section « Confrontations » met en lumière les oppositions entre le nazisme et le catholicisme, les similitudes de méthode entre le nazisme et le communisme, le contraste avec le fascisme. Les derniers événements ont pourtant

manifesté chez ce dernier certaines assimilations de doctrines autrefois répudiées. Une orientation bibliographique sur les diverses questions complète heureusement ce numéro spécial. A. De Bil, S. I.

J.-B. KAO, O. F. M. — *La Philosophie sociale et politique du Confucianisme*. Paris, Editions Franciscaines, 1938, 23 × 15 cm., IV-190 p.

Tout le monde ne peut lire les classiques chinois, et même les traductions, anglaise de Legge, française du P. Couvreur ne sont pas accessibles à la plupart de ceux qui chez nous désirent comprendre quelque chose au Confucianisme. Le P. Kao, avec beaucoup de clarté, en un style très simple et avec d'abondantes citations, expose, dans sa thèse de doctorat, l'essentiel de la doctrine sociale et politique de Confucius et de ses deux grands disciples Mengtse (Mencius) et Suntse. Les textes principaux sont groupés sous les grandes rubriques : l'homme, la famille, la société, l'Etat, le monde. Nous possédons ainsi une petite somme, très maniable, de la philosophie confucianiste, un dernier chapitre traite de la comparaison avec la doctrine chrétienne. « Le Confucianisme... est une école de droiture de vie... ; il trace une voie véritable sur laquelle Dieu peut venir au devant de l'homme... » (184). C'est à peu près la conclusion que, dès le XVII^e^ siècle, les anciens missionnaires S. J. les P.P. Couplet, Intorcetta, etc... établissaient dans leur « Confucius Sinarum philosophus » et qui fut si âprement rejetée dans le mandement de Mgr Maigrot, vic. ap. du Fukien.

L'auteur semble avoir délibérément exclu de son exposé deux éléments, qui auraient peut-être compliqué et certainement nuancé la simplicité de ses conclusions. Il ne parle pas des opposants, des confucianistes hétérodoxes comme Yang Chu ou Mo Ti ; des éclectiques du III^e^ s. a. J. C. comme Shi Chiao ou Ho-Kuan-tse qui mêlent au confucianisme la philosophie naturiste du Taoïsme ; des cosmologistes comme Tsou Yen (vers 300 a. J. C.) qui aboutissent à l'astrologie. Nous aurions souhaité comme base à l'étude du confucianisme un premier chapitre sur sa conception de l'univers. Elle est capitale. Le P. Kao ne nous parle pas une seule fois du binome essentiel Yang-Yin, qui joue un rôle si important dans toute la philosophie chinoise. C'est sans doute ce qui explique la seconde omission. Le sage confucianiste n'est pas seulement en rapport avec d'autres hommes, mais avec tout le monde des esprits. De là le rôle immense que jouent dans le confucianisme les rites propitiatoires, les sacrifices, le mouvement des astres, le calendrier, les jours fastes et néfastes, l'orientation des temps et des maisons, etc... De tout cet aspect de l'ancien confucianisme d'Etat, le P. Kao a préféré ne rien dire. C'était son droit, puisqu'il n'envisage que la doctrine sociale et politique ; mais on peut croire que celle-là même aurait été plus complètement intelligible au lecteur si l'élément cosmologique y avait figuré à côté de l'élément purement éthique.

Cette remarque ne pourrait nous empêcher de rendre un cordial hommage à l'excellent travail que nous analysons. Même dans les livres, par ailleurs très savants, du P. Wieger, on rencontre tant de boutades dédaigneuses à l'égard du confucianisme, qu'il est réconfortant de pouvoir lire, sur cet immense système très humain, des pages sobres et nettes, écrites par un chinois, légitimement fier des hautes traditions de son pays. Pierre Charles, S. I.

THÉOLOGIE PASTORALE.

Actes et décrets du cinquième Concile provincial de Malines, année 1937. Louvain, Edit. de l'A.C.J.B., 1938, 22 × 15 cm., XVI-132 p. Prix : 8 frs.

C'est une heureuse idée que d'avoir songé à traduire les décrets du Ve concile provincial de Malines. Comme la plupart d'entre eux sont de portée doctrinale plutôt que disciplinaire et exposent l'enseignement de l'Eglise sur les questions les plus actuelles, il importait d'en faciliter la connaissance aux fidèles. Les prêtres remarqueront que la traduction française omet le « Titulus XV » du document original qui contient des changements importants à certains décrets disciplinaires du concile précédent.

E. Bergh, S. I.

W. MEYER et P. NEYER, O. F. M. — *Lebendige Seelsorge. Wegweisung durch die religiösen Ideen der Zeit für den Klerus deutscher Zunge. Band. I.* Fribourg e. Br., Herder, 1937, 23 × 15 cm., VIII-368 p. Prix : 6,40 Mk.

Cet ouvrage, destiné « à guider le clergé de langue allemande dans la compréhension de la mentalité religieuse contemporaine » n'est pas un traité ordinaire de pastorale. Dix-sept collaborateurs, de grand nom dans le domaine de la science théologique et du ministère des âmes, abordent, sur un point dans lequel ils se sont spécialisés, l'étude des relations entre la mentalité religieuse de leurs concitoyens et les grandes questions de la théologie pastorale. C'est ainsi que sont examinés, par exemple, l'usage à faire actuellement, dans le ministère, de l'Ecriture Sainte, des idées essentielles de la liturgie, la question de la prédication, adaptée au goût de nos contemporains, de l'éducation artistique religieuse de la masse, le problème de la littérature catholique et de la presse. Tous les auteurs s'entendent à affirmer l'aspiration générale des fidèles vers une religion profonde, vraiment personnelle, éclairée par le dedans. On atteint, semble-t-il, le centre vital de cette publication très intéressante dans les pages consacrées par Mgr Grabmann, professeur à Munich, aux relations entre « la synthèse théologique et la pastorale». L'auteur brosse à grands traits le tableau du mouvement théologique à travers les siècles et du parallélisme entre les progrès de la science sacrée et l'intensité de la vie chrétienne chez les fidèles. Il s'applique à montrer que la pastorale n'est pas une technique administrative, mais la participation à l'œuvre rédemptrice du Christ, dans la communication de la grâce et de la vérité. L'étude de la théologie influera tout d'abord sur la formation sacerdotale du futur apôtre ; c'est elle qui lui donnera une conception surnaturelle de sa vie et de ses travaux. Plus tard, c'est encore la science et la foi du prêtre qui mettront une précieuse unité dans son activité parfois si disparate, qui lui donneront l'ardeur conquérante et la confiance inconfusible, nécessaires au ministère pastoral.

E. Bergh, S. I.

A. ROEGGL, O. Praem. — *Paenitentia salutaris. Que dire à nos pénitents ?* adapté de l'allemand par l'abbé L. Brevet. Mulhouse, Salvator ; Paris, Casterman, 1937, 19 × 12 cm., 368 p. Prix : 22,50 frs.

Cet ouvrage peut rendre service aux confesseurs par ses intéressantes suggestions. Conformément à l'idée centrale de la liturgie des di-

manches et des principales fêtes de saints, l'auteur propose diverses pensées comme matière de l'exhortation qui suit la confession. Il suggère également des pénitences appropriées, autant que possible, à ces exhortations. On trouvera particulièrement utiles les industries, contenues dans la troisième partie, pour les diverses espèces de péchés et les différentes catégories de pénitents.

E. Bergh, S. I.

A. RYCKMANS. — *Le secrétariat paroissial. Esquisse d'une organisation de grande paroisse.* Louvain, A.C.J.B., 1938, 24 × 16 cm., 154 p. Prix : 10 frs.

C'est un livre courageux et bienfaisant que celui de l'abbé Ryckmans. Courageux, parce que, sans complaisance pour une fausse sécurité, il examine avec une franchise lucide la déchristianisation des grandes villes, si sensible à ceux qui vivent au contact de la réalité. Bienfaisant, parce qu'il apporte à ce mal un remède qui peut décupler l'efficacité du travail apostolique. En effet, il s'agit de l'organisation large et rationnelle, de la coopération, de l'union des bonnes volontés autour de celles du pasteur. Qu'on lise le chapitre « Apostolat et conquête », ou bien, de-ci de-là, les remarques sur la coordination des œuvres, les rapports des collèges et de la paroisse, l'on se convaincra sans peine de ce que peut et doit produire cette méthode éclairée d'apostolat. Dans ces 150 pages, pas une concession, pas un salut, même lointain, à cet ennemi foncier de l'apostolat : le découragement. D'un bout à l'autre le même souffle d'optimisme réaliste au service des âmes. Et cet optimisme est très exigeant. Que les prêtres lisent cette esquisse et sa lecture les amènera à un examen de conscience bienfaisant. Ils puiseront dans ce petit ouvrage, mieux que dans pas mal d'opuscules pieux, l'amour de leur tâche et le courage de l'accomplir. Une remarque cependant. L'auteur répond allègrement, trop allègrement peut-être, à une objection sérieuse. Il y aurait un danger à ce que la paroisse ainsi conçue ne devienne une organisation bureaucratique, si on négligeait d'entretenir la flamme qui doit vivifier cette administration. Le contact personnel du pasteur et de ses ouailles restera toujours la condition indispensable d'un fécond apostolat paroissial. C'est bien là, du reste, la conviction évidente de l'auteur de ce beau livre.

H. Rullens, S. I.

LITURGIE.

Le vrai visage de la liturgie. Cours et conférences des semaines liturgiques. Tome XIV, Mons, 1937. Louvain, Abbaye du Mont-César, 1938, 22 × 14 cm., 280 p. Prix : 20 frs.

Il y a donc « un visage déformé » de la liturgie ! Oui, nous répond le Révérendissime Dom Capelle ; déformé surtout par ceux qui réduisent cette science à n'être qu'une somme, un code de prescriptions rituelles purement extérieures. Le « vrai visage » de la liturgie se caractérise ainsi : elle comporte toute la vie sacramentelle de l'Eglise ; elle est prière de l'Eglise ; elle est succession réglée, cycle de prières ordonné suivant une loi intérieure qui lui confère sa grandeur et son plein sens ; enfin elle est l'enseignement doctrinal de l'Eglise et sa méthode de spiritualité. Telle est la synthèse fournie par l'éminent abbé-coadjuteur du Mont-César des discours doctrinaux de la XIV[e] semaine

liturgique tenue à Mons en juin 1937 et où prirent surtout la parole : Dom A. Vonier, abbé de Beckfast, M. l'abbé L. Lahaise, doyen de Péruwelz, M. J. Weber, S.S. supérieur du séminaire de philosophie à Issy, et M. le chanoine Vieujean, aumônier général de l'A.C.J.B. A cet ensemble de conférences ont été joints deux extraits du fameux Essai de Dom Festugière (1913) sur la « Liturgie, mystère du Christ », d'ailleurs revus et perfectionnés. A ces études sert d'introduction un bel exposé du R. P. Massaux, provincial des Dominicains de Belgique, sur « Liturgie et collectivité chrétienne ». Beaucoup plus développés sont les appendices, l'un de Dom M. Cappuyns « Liturgie et Théologie », les trois autres du Révérendissime Dom Capelle « Liturgique et non liturgique » ; « Le pur christianisme de la Liturgie » ; « Le Saint-Siège et le mouvement liturgique ». Dans cette dernière section se trouvent groupés et commentés sept textes du Saint-Père et du cardinal Pacelli, tirés de documents divers. Parmi eux signalons le résumé de l'audience accordée par le pape au Révérendissime Dom Capelle, le 12 décembre 1935. Ainsi la XIV[e] semaine liturgique, par le choix des conférenciers et des sujets, n'a pas été inférieure aux précédentes.

E. de Moreau, S. I.

F. CABROL, O. S. B. — *The year's Liturgy. The Sundays, Feriae and Feasts of the liturgical Year. Vol. I : The Seasons.* Londres, Burns, Oates and Washbourne, 1938, 19 × 13 cm., XVI-276 p. Prix: 7,6 sh.

L'«Année liturgique » de Dom Guéranger et le «Liber sacramentorum» du cardinal Schuster comprennent le premier quatorze et le second neuf volumes. Dom Cabrol a voulu, en deux tomes seulement, réaliser le même but que ces auteurs pour les catholiques de langue anglaise. Il laisse résolument de côté les textes liturgiques qu'on peut trouver dans le missel et le vespéral ; il conserve la distinction entre temporal (The seasons) et sanctoral (t. II en composition), mais il établit le lien entre ces deux parties du missel en groupant pour chaque saison liturgique les fêtes de saints de la période de la manière suivante : Fêtes de la Ste Vierge ; de docteurs et de Pères de l'Eglise ; de papes ; de martyrs, de vierges et de confesseurs. Pour chaque temps et pour chaque fête les commentaires fournis par l'auteur sont courts et compréhensifs. Toute surcharge d'érudition est omise. Les notes au bas des pages sont exceptionnelles. Pour l'Avent par exemple, sept pages mettent en relief l'idée de ce temps liturgique, une page s'attache aux stations de cette époque, douze résument les prières liturgiques composant les messes des quatre dimanches de l'Avent, trois étudient les grandes antiennes. Le reste (26 p.) a trait au propre des saints. Nous ne doutons pas du bon accueil que recevra en Angleterre cette nouvelle œuvre du grand liturgiste français. Puisse-t-elle se répandre également dans les pays de langue française. E. de Moreau, S. I.

L. LE VAVASSEUR & J. HAEGY. — *Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse.* 5° édition, refondue et mise à jour par le P. Louis Stercky. Paris, Gabalda, 1938, 19 × 12 cm., VIII-520 p. Prix : 35 frs.

La première édition de cet ouvrage par le P. Léon Le Vavasseur remonte à 1860 et suivit de près son « Manuel de liturgie et cérémonial selon le rite romain» dont il n'est qu'un abrégé. La cinquième que nous

annonçons aujourd'hui est un guide complet, à l'usage des missionnaires et des prêtres de petites paroisses, tant pour la bonne tenue de leurs églises ou chapelles que pour l'exécution des cérémonies dans la célébration des offices liturgiques et l'administration des sacrements. Le P. Stercky a divisé son travail en cinq livres : Notions et règles générales (sur le matériel, le personnel et les actions liturgiques) — Le Missel romain (Rubriques générales du Missel et cérémonial de la Messe) — Le Bréviaire romain (cérémonies des heures canoniques) — Le Rituel romain (Fonctions sacramentelles et extrasacramentelles) — Offices particuliers à certains jours de l'année. Pour marquer le caractère pratique de cet ouvrage signalons le titre de quelques chapitres ou paragraphes : la sacristie ; le conopée ; la lampe du sanctuaire ; renouvellement des saintes espèces ; du soin que l'on doit avoir du matériel liturgique ; le plain-chant, la musique, les chants en langue vulgaire ; l'orgue ; le confessionnal ; les processions ; le culte des saintes reliques ; l'installation d'un curé.

E. de Moreau, S. I.

A. MORETTI. — *Caeremoniale iuxta ritum romanum seu de sacris functionibus episcopo celebrante, assistente, absente. Vol. III. De Sacris functionibus infra annum occurrentibus.* Turin, Marietti, 1938, 22 × 15 cm., XVI-586 p. Prix : 30 frs.

A. MORETTI. — *Caeremoniale iuxta ritum romanum seu de sacris functionibus... Vol. IV : De Sacramentis — De Sacramentalibus et De Exsequiis.* Turin, Marietti, 1939, 22 × 15 cm., XX-640 p. Prix : 40 lires.

Avec ces deux volumes se termine le magistral ouvrage de D. Moretti (Pour les volumes I et II, voir « N.R.Th. », 1937, p. 91 et 1938, p. 509). Le volume III renferme la quatrième partie du «Caeremoniale» traitant des fonctions liturgiques propres aux divers temps de l'année, ainsi que des fonctions extraordinaires, comme par exemple la visite pastorale du diocèse, la célébration du Synode diocésain, d'un Concile provincial. Le volume IV renferme les trois dernières parties : l'administration des sacrements, celle des sacramentaux, et enfin les questions relatives aux funérailles. Avec le même luxe de détails, l'auteur décrit les différentes fonctions, ce qu'il y a à préparer, comment chacun des ministres doit s'acquitter de sa tâche. Les différents cas qui peuvent se présenter sont examinés et décrits minutieusement et avec détails et, pour plus de clarté, l'auteur ne craint pas de se répéter. Pour les fonctions quelque peu compliquées, comme par exemple les ordinations, le sacre d'un évêque, la consécration d'une église, la bénédiction d'un abbé, l'auteur donne un résumé où succinctement il décrit la suite des cérémonies, ce qui évidemment sera d'un grand secours à tous ceux qui, à un titre quelconque, doivent intervenir dans la fonction liturgique, mais tout spécialement au maître des cérémonies. Comme les volumes précédents, ceux-ci se terminent par une table alphabétique fort détaillée et faite par l'indication de tous les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites et des Canons du Code allégués dans l'ouvrage. En terminant, nous ne pouvons que constater que l'auteur a tenu la promesse qu'il avait faite au début : c'est bien une encyclopédie du Droit liturgique qu'il nous a donnée. Le seul reproche que certains seraient peut-être tentés de lui faire, c'est qu'elle est trop complète et trop étendue.

Jos. Pauwels, S. I.

J. PUTZ, S. I. — *My Mass.* Ranchi, Catholic Press, 1938, 22 × 14 cm., IV-78 p.

« En vérité un catholique peut très bien se définir : quelqu'un qui prend intelligemment part à la Messe. Là, en effet, il trouvera et humera toute l'essence de sa religion. » Nous faisons le vœu qu'on écrive plus souvent des livres aussi simples, aussi clairs et en même temps aussi solidement dogmatiques que celui-ci. Il faut le lire pour savoir comment la théologie la plus haute peut se faire humaine et populaire. L'Eglise catholique — on nous le fait sentir ici avec quel bonheur ! — pratique la plus divine des pédagogies en conviant, depuis des siècles, ses fidèles à la messe dominicale. Car tout le christianisme se centre, se résume, se réalise et s'épanouit dans ce rite unique — à la fois sacrifice et sacrement — auquel tous participent directement et efficacement, dans lequel ils apprennent à revêtir leur religion. « Par le sacrifice quotidien, l'Eglise, qui est le Corps du Christ, apprend à s'offrir elle-même par Lui, qui est sa tête. » Apprentissage que l'auteur nous aide à faire avec intelligence, en nous faisant prendre conscience de la valeur de nos gestes, pour nous hisser petit à petit et nous initier au mystère catholique tout entier, qui « est l'unique sacrifice universel — c'est-à-dire cosmique ou mondial — offert à Dieu par notre Grand-Prêtre », Notre Seigneur Jésus-Christ.

N. Polet, S. I.

P. PARSCH. — *La sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie.* Bruges, Beyaert, 1938, 20 × 15 cm., 318 p. Prix : 30 frs.

Ce livre sur la sainte Messe est certainement à placer parmi les tout meilleurs, consacrés à ce grand sujet. La table des matières ne nous en manifeste pas l'originalité car elle énumère l'une après l'autre les diverses parties de la messe qui sont étudiées en une vingtaine de chapitres. L'histoire des formules et des rites joue un rôle accessoire. Elle sert d'introduction à des paragraphes intitulés : Esprit ; signification ; sens ; contenu (de ces prières et de ces rites) ; analyse des pensées ; considérations pratiques, etc. Là se trouvent des explications, des développements fort nouveaux et pleins de piété, qui sont de nature à apporter beaucoup de consolations spirituelles aux prêtres et aux fidèles, à leur faire apprécier davantage le saint sacrifice et à fournir bien des sujets de développement aux prédicateurs. L'ouvrage du Dr Parsch est donc à recommander chaudement.

E. de Moreau, S. I.

A. KLAUS, O. F. M. — *Ursprung und Verbreitung der Dreifaltigkeitsmesse.* Werl, Franziskus-Druckerei, 1938, 23 × 16 cm., XVI-162 p. Prix : 5 Mk.

La messe de la Sainte Trinité est bien antérieure à la fête de la Sainte Trinité. Le R. P. Klaus en étudie l'origine et le développement, ou plutôt il se borne aux formules propres à cette solennité figurant dans les anciens sacramentaires : collecte, secrète, postcommunion et préface.

Un premier groupe de chapitres recherche les expressions de la foi trinitaire dans les anciennes liturgies occidentales, c'est à dire dans le Léonien, le Gélasien et le Grégorien, pour le rite romain, et, pour les liturgies gallicanes, dans les livres celtiques, gallicans proprement dits et mozarabes. Le résultat de cette longue enquête se trouve exprimé dans une dizaine de pages, à notre avis, les plus intéressantes du livre (pp. 67-75). Tandis que la liturgie romaine restait fidèle à

l'ancienne forme de prière qui s'adressait à Dieu le Père par le Fils dans le Saint Esprit, les liturgies gallicanes, pour s'opposer aux hérésies antitrinitaires (par exemple, en Espagne et en Gaule, à l'arianisme des Wisigoths), marquèrent davantage l'égalité des trois personnes en un seul Dieu. Elles nomment donc le Père, le Fils et le Saint Esprit. Elles insistent sur l'unité de la Divinité. Elles se servent souvent du terme : «Trinitas». Il arrive même que les oraisons s'y adressent au Fils. Il n'est donc pas étonnant que les oraisons et la préface de la Trinité se rencontrent d'abord dans des sacramentaires influencés par le gallican, notamment, pour la première fois, dans le Codex Vat. lat. Reg. 316 (VII^me^ s.) (préface de la Trinité au premier dimanche après la Pentecôte) et dans le Codex Sangall., 348 (entre 790 et 810) (à peu près les oraisons actuelles), c'est à dire dans deux manuscrits du Gélasien. Absolument rien de semblable ne se découvre dans le Léonien ou le Grégorien (si on laisse de côté, pour celui-ci, les additions d'Alcuin).

Le nom de ce dernier savant est intimement lié à l'histoire du culte de la Trinité. Le P. Klaus tâche, en trois chapitres, de préciser son rôle. Pour Bernold de Constance « Micrologus », c. 60) qui écrit vers 1100, les « missales orationes » de la Trinité (dimanche), de la Sagesse (lundi), du Saint Esprit (mardi), etc., sont dues à la plume d'Alcuin. Beaucoup d'auteurs anciens et même actuels, comme Baudot et Aigrain, ont répété cette affirmation. Le P. Klaus, tout en faisant valoir les fondements de la tradition recueillie par Bernold, ne la considère pas comme prouvée. Il se pose alors une deuxième question : Faut-il admettre au moins qu'Alcuin fut le « compilateur » de la messe de la Trinité. Voici la réponse : Oui, en ce sens que la messe de la Sainte Trinité devait se trouver dans un recueil de messes réunies par lui. Il conjecture qu'Alcuin a emprunté cette préface et ces oraisons à un sacramentaire mozarabe. Quoiqu'ainsi limité, le rôle du liturgiste carolingien reste cependant considérable. Depuis des siècles se préparait une évolution qui associait au dimanche, d'abord uniquement consacré au souvenir de la résurrection, l'idée de la création, de la rédemption et de la descente du Saint-Esprit, bref de la Trinité tout-entière. Alcuin le premier a fixé au dimanche la messe votive de la Trinité.

Restait à établir la fête. L'opinion la plus répandue et la plus solide en attribue le mérite à Etienne, évêque de Liége († 920), qui aurait aussi composé l'office de cette solennité. Ici l'auteur omet le seul texte fondamental. C'est une charte de Richer, évêque de Liége, successeur d'Etienne, et datée du 16 nov. 932 (Anselme, Gesta episc. Leod., c. 21, dans MGH, Script., t. VII, pp. 200 et 201). Il y rappelle que son prédécesseur a composé en l'honneur de la Sainte Trinité des répons avec antiennes pour nocturnes ou matines et pour vêpres, « totumque ad plene officium dulcissime modulationis stabilire curavit ». Il ajoute qu'il a lui-même consacré un oratoire à la Sainte Trinité dans l'église Saint-Lambert, où repose le corps d'Etienne. M. Auda nous paraît avoir prouvé que l'office composé par Etienne est encore, pour l'essentiel, l'office actuel (A. Auda, L'école musicale de Liége au X^me^ s. Etienne de Liége, Bruxelles, 1923, pp. 67-121).

De même que l'église romaine était restée fidèle à l'ancienne forme de prière liturgique, elle refusa longtemps d'accepter la fête de la Trinité. Celle-ci ne fut admise à Rome, et en même temps étendue à tout l'univers catholique, que par Jean XXII (1334).

L'ouvrage du R. P. Klaus résout donc une partie des problèmes qui se posaient au sujet de la messe de la Sainte Trinité. Les autres paraissent actuellement insolubles.

E. de Moreau, S. I.

J. KRAMP. — *Introitus*. Munster, Regensberg, 1937, 19 × 12 cm., X-326 p. Prix : 4,80 Mk.

Le R. P. Kramp est bien connu par ses ouvrages liturgiques. Dans celui-ci il étudie les introïts des messes du dimanche et des fêtes de Notre-Seigneur. L'introït est le chant d'entrée de la messe et qui nous livre le caractère propre de chaque messe. Il se compose d'une antienne, du verset initial d'un psaume, du Gloria Patri, après lequel on répète l'antienne. Dans cinq messes seulement du missel romain, le verset du psaume est remplacé par un autre passage de l'Ecriture. Il arrive beaucoup plus souvent que l'antienne ne soit pas empruntée au psaume même choisi pour l'introït, comme on peut s'en rendre compte en parcourant le tableau des psaumes et antiennes d'introït qui termine le volume. L'idée principale développée par l'auteur nous semble être celle-ci. Pour comprendre l'introït et le psaume choisi il faut surtout considérer l'antienne. Nous disons : le psaume choisi : car pour découvrir la raison du choix du psaume pour telle fête il faut souvent le lire tout entier. Par exemple si le psaume 46 (47) a été pris pour l'introït de la messe de l'Ascension, c'est à cause du v. 6 : « Ascendit Deus in iubilatione ». Dans l'introduction de ce livre se trouvent quelques pages sur la traduction des psaumes. Comme le lecteur le sait probablement, tandis que l'Eglise a admis dans la Vulgate la traduction de l'Ancien Testament faite par saint Jérôme du texte hébreu, elle a gardé pour les psaumes la traduction du même Père, entreprise auparavant, d'après les « Hexapla » d'Origène (psalterium gallicanum).

L'ouvrage du P. Kramp servira aux prêtres à se préparer aux offices du temps et à faire mieux connaître la sainte messe aux fidèles.

E. de Moreau, S. I.

P. OPPENHEIM, O. S. B. — *Introductio in Literaturam Liturgicam*. Conspectus historicus literaturae. Turin, Marietti, 1937, 20 × 13 cm., VIII-104 p. Prix : 8 lires.

Les études liturgiques se développant actuellement à un rythme accéléré, on souhaitait vivement trouver une documentation indiquant des renseignements bibliographiques permettant aux chercheurs un travail plus facile. Ce vœu a été réalisé et l'illustre liturgiste Dom Oppenheim, dans la collection « Scientia liturgica », nous donne très clairement les sources littéraires liturgiques et en plus de leur analyse concise une bibliographie précieuse des auteurs liturgistes anciens et modernes. On forme le vœu de voir se compléter rapidement cette série si prometteuse.

W. Warnant, S. I.

Canons d'autel. — Saint-Wandrille (Seine Infér.), Librairie de l'Abbaye, 1938, 48 × 32 cm., 1 feuille. Prix : 18 frs.

Les Canons d'autel, dont un seul est prescrit par les rubriques, celui du milieu, ont un but exclusivement pratique, celui de mettre sous les yeux du célébrant les prières qu'il dit habituellement par cœur et qu'il saurait difficilement lire dans le Missel. Leur principale, je dirais volontiers leur unique qualité, est donc de donner un texte clair et facilement lisible. Malheureusement, souvent les éditeurs les encombrent d'images et d'ornementations diverses auxquelles ils sacrifient le texte imprimé en petits caractères à peine déchiffrables. Ces Canons échappent totalement à ce défaut : sans ornementations, mais d'un bon

goût simple, ils sont imprimés en beaux caractères parfaitement lisibles. L'auteur a eu l'heureuse idée de grouper dans le haut du carton central toutes les prières qui doivent être dites pendant que le calice est voilé, en sorte que même celles-là, le célébrant peut les lire facilement sans devoir déplacer son calice ou son canon. Les rubriques ne déterminent pas les prières qui doivent être imprimées sur ces Canons; en vue de la messe solennelle, l'auteur a ajouté sur le canon central les prières se rapportant à l'imposition de l'encens et l'encensement de l'autel ainsi que la prière « Deus qui humanae substantiae » qui, dans les messes solennelles, se dit au milieu de l'autel. Une seule remarque : nous ne voyons pas pourquoi au « Gloria » on va parfois à la ligne, ni pourquoi au « Gloria »et au « Credo », certains mots sont imprimés en capitales; si c'étaient des mots auxquels on doit s'incliner, on comprendrait, mais ce sont des mots tout ordinaires.

J. Pauwels, S. I.

Hosanna. Livre d'accompagnement d'orgue ou harmonium des chants latins et autres. Edité par la Procure générale belge de musique religieuse. Bruxelles, 11, rue Arnoul, 1938, 27 × 18 cm., 130 p.

Tout le monde connaît le petit Hosanna, le livre de chants religieux en usage dans tant de paroisses, collèges et communautés religieuses. Le présent volume a entrepris de nous en fournir l'accompagnement pour harmonium ou orgue. Son impression très claire assure une lecture facile. Les harmonisations traitées sans recherche, mais toujours d'une excellente tenue musicale, permettront — même à ceux qui n'ont pas beaucoup de métier — de soutenir convenablement le chant des fidèles. Outre un kyriale assez complet avec les quatre Credo, la messe de Dumont, la cérémonie des funérailles, les Vêpres du dimanche, les principales hymnes du cycle liturgique, on trouvera encore les accompagnements de 108 motets et chants latins, de 70 cantiques français et 15 flamands ; bref de quoi faire face à presque toutes les nécessités. A ce titre ce manuel est appelé à rendre de réels services à la musique religieuse considérée sous l'aspect le plus usuel et le plus pratique.

N. P.

ASCÉTISME.

Doctrine

J. DE GUIBERT, S. I. — *Theologia spiritualis ascetica et mystica.* Rome, Univ. Grégorienne, 1937, 23 × 16 cm., XII-496 p. Prix : 20 lires.

Le sous-titre de l'ouvrage porte : « Quaestiones selectae, in usum praelectionum ». Nous croyons cependant qu'il est bien complet et que le cours dont il serait la consignation ne laisserait rien à désirer. Méthode didactique, cependant vivante ; exposés systématiques, suivant cependant le progrès des conceptions et des expériences ; nomenclatures développées, mais aussi discussions et conclusions suffisamment concrètes ; bref, si tout est didactique et lumineux, pourtant tout est adapté aussi au mouvement et aux synthèses de la vie. Avant tout rationnelle, la marche suivie se laisse guider aussi par les expériences vécues. D'abord l'exposé des notions et des principes, les faits suivent ; après

les données divines, viennent les efforts de coopération humaine ; après les inspirations d'en haut, les désirs d'union divine, les aides voulues ici-bas, passivité, activité, exercices, degrés d'oraison, états d'âme ; tout cela est décrit avec précision, mais on retrouve la finesse et les nuances qu'on aimait dans les écrits des saints. Il nous semble que nous avons là un traité complet de la théologie ascétique et mystique, de la vie spirituelle et de ses conditions.

On se rend bien compte que l'auteur est formé par la spiritualité ignatienne. Il analyse pourtant avec sympathie tout ce qui est chrétien, en toute école et toute spiritualité. Ses appréciations sont fermes, prudentes, toujours modérées, rationnelles. Par exemple, au sujet de l'usage à faire des règles du discernement des esprits : y chercher indices et confirmations, mais non pas certitude allant de soi ; au sujet des compétences respectives des directeurs, confesseurs, supérieurs (p. 167 ss.), de la direction par lettres, etc.

Le P. de Guibert a le respect voulu pour toutes les autorités : textes inspirés, décisions et déclarations de l'Eglise, écrits des saints, des théologiens, des mystiques. Ce respect n'empêche pas l'exercice du sens critique, par exemple au sujet de l'interprétation que firent saint Augustin et saint Thomas de la « vision immédiate de Dieu dont auraient joui Moïse et saint Paul » (p. 358 ss.). M. Claeys Boúúaert, S. I.

H. BOUESSE, O. P. — *Théologie et Sacerdoce.* Chambéry, Collège théologique dominicain, 1938, 23 × 14 cm., 234 p. Prix : 20 frs.

Ce livre doit son origine à une série de leçons professées en diverses semaines de renouvellement sacerdotal, en 1935 et 1936. C'est dire qu'il s'adresse particulièrement aux prêtres. Dans une première partie, l'auteur traite « de la place de la doctrine sacrée dans la vie sacerdotale », et dans une seconde partie il étudie « le sacerdoce du Christ, le sacerdoce de l'Eglise et le sacerdoce des saints », puis « la Messe » en tant qu'elle est « le sacrifice de l'Eglise ». La doctrine sacrée, la Messe : il n'est pas de sujets plus importants pour un prêtre. Nous sommes reconnaissants au R. P. Bouëssé, non seulement de les avoir choisis, mais aussi de la façon dont il les a traités.

Tout d'abord — et ce point est fortement souligné dans la préface, écrite par le Cardinal Suhard, dont on sait l'intérêt efficace qu'il porte aux études ecclésiastiques — la doctrine qui nous est ici proposée ne reste pas une spéculation sans vie : elle veut être une « sagesse », toute nourrie de vie intérieure et tout orientée vers la charité apostolique. Le R. P. Bouëssé nous rappelle, avec une grande ardeur de conviction, que, si l'action du prêtre doit toujours puiser sa lumière aux sources doctrinales, la théologie, en retour, doit être « une théologie pratiquante ». Ceux qui ont médité sur les lamentables effets produits trop souvent par le divorce, non seulement accepté en fait, mais presque érigé en droit de part et d'autre, entre la pensée et l'action, et singulièrement entre la réflexion théologique et le ministère sacerdotal, éprouveront une joie très vive à trouver, dans la première partie de cet ouvrage, l'un des signes les plus certains du retour esquissé par notre époque à un idéal plus compréhensif. — La seconde et la plus importante partie répond, elle aussi, à l'un des désirs les plus fréquemment et les plus intensément ressentis dans nos élites catholiques : celui de mieux comprendre la Messe pour en mieux vivre. Des deux études qui la composent, la deuxième, concernant la Messe envisagée com-

me sacrifice de l'Eglise, nous a paru la meilleure de tout l'ouvrage. L'auteur ne se contente pas d'y reproduire, avec une fidélité toujours avertie, la doctrine de saint Thomas d'Aquin, mise en continuité avec les documents patristiques et commentée ici ou là de la façon la plus heureuse par tels poèmes de Claudel. Il ne s'interdit pas les explorations à travers les plus délicats problèmes, dont il propose la solution avec la plus parfaite netteté ; par exemple, sur la vertu salutaire du sacrifice de la croix, ce « sacrifice de la croix cristallisé », selon la belle expression du R. P. Barnabé Augier, dont le R. P. Bouëssé aime à se proclamer le disciple ; ou sur le rôle de la transsubstantiation, sur les rapports du Calvaire et de l'Autel, la finalité de la Messe, etc. — Une série de notes érudites et doctrinales clôt le volume, achevant d'en faire un des plus précieux instruments de travail et de réflexion qu'un prêtre puisse se procurer aujourd'hui.

H. de Lubac, S. I.

K. DE SMEDT, S. I. — *Ons bovennatuurlijk leven.* Traduit par J. B. Poukens, S. I. et M. Verheylezoon, S. I. 2 volumes, Bruxelles, Universum, 1938, 20 × 14 cm., XX-382 et VIII-330 p.

Le savant bollandiste Ch. De Smedt avait terminé sa féconde carrière (1833-1911) par la composition du livre dont les PP. Poukens et Verheylezoon nous présentent l'adaptation néerlandaise. « Notre Vie surnaturelle » est un de ces livres, d'une doctrine solide, d'une piété saine, d'un exposé lucide, que le temps ne vieillit pas. Si l'original pouvait encore laisser quelque peu à désirer au point de vue de la langue et du style, le goût du lecteur trouvera pleine satisfaction à lire cette adaptation qui, tout en ne sacrifiant rien du contenu, se montre assez libre en ce qui concerne la forme.

E. Druwé, S. I.

G. GASQUE. — *Corps mystique, vie chrétienne.* Coll. La vie intérieure pour notre temps. Paris, Bloud et Gay, 1938, 16 × 11 cm., 192 p. Prix : 15 frs.

L'auteur, connu pour ses publications antérieures sur le corps mystique, l'eucharistie, la liturgie, était bien préparé à aborder le sujet qu'il traite. Il l'a traité avec cœur. Ouvrage de spiritualité, son étude montre le rapport de cette réalité mystérieuse qu'est le corps mystique avec les grandes vérités et les grandes vertus de la vie chrétienne. Il le fait avec une ardeur grâce à laquelle son livre est très agréable à lire et très réconfortant. On peut lui prédire un légitime succès ; et on le lui souhaite, car il est bien fait pour inculquer ce qu'a de sérieux, d'exigeant et de joyeux une spiritualité basée sur la certitude de notre incorporation dans le Christ.

A notre sens, au début, il donne trop d'importance à la vision de Damas, qui, sans doute, a bien révélé à saint Paul le mystère de notre unité dans le Christ. Mais Jésus lui-même, en saint Jean, avait déjà révélé bien plus et bien plus fort. Simple remarque, qui ne diminue pas la valeur d'un livre qui est excellent.

E. Mersch, S. I.

T. RICHARD, O. P. — *Théologie et piété d'après saint Thomas.* 2me série. Paris, Lethielleux, 1937, 19 × 12 cm., VI-282 p. Prix : 18 frs.

Cette nouvelle série s'inspire — comme la première — du désir de

faire très large la part de la doctrine dans la vie spirituelle. Ce qui ne veut pas dire qu'on suppose chez le lecteur le « goût de la spéculation », mais simplement le souci de réaliser le sens et la portée de ses actes religieux. La netteté de la pensée et la finesse de l'analyse assurent plein succès à l'entreprise. Malgré cela, cet ouvrage reste hors de portée pour beaucoup ; car il faut être sérieusement initié à la terminologie thomiste pour suivre l'auteur et surtout le goûter.

N. Polet, S. I.

Méthode ascétique de S. Benoît. Par un moine bénédictin. Bruges, Beyaert; Paris, Casterman, 1937, 21 × 15 cm., 300 p. Prix: 30 frs.

L'auteur suit dans le dernier détail la Règle de S. Benoît, qu'il cite constamment. Et c'est donc bien la méthode ascétique bénédictine qu'il expose. Mais c'est aussi un traité général de spiritualité qu'il nous donne à propos du texte de son B. Père. Complet, il l'est assurément ; peut-être même un peu trop, et surtout trop didactique. Son livre, excellent d'ailleurs, en prend l'allure aride des dissections scolastiques.

C. Sevrain, S. I.

J. HERWEGEN, O. S. B. — *Väterspruch und Mönchsregel.* Munster, Aschendorff, 1937, 21 × 15 cm., 46 p. Prix : 1 Mk.

La vie religieuse à ses origines trahit une action manifeste de l'Esprit de Dieu. C'est lui qui dans les « Dicta Patrum » enseigne aux solitaires la pratique de la perfection. On pourrait croire que les « Regulae Monasticae », destinées à organiser la vie des cénobites, ont complètement sacrifié ce caractère pneumatique aux exigences d'une construction d'allure juridique.

Tel n'est certainement pas le cas de la Règle de saint Benoît. Sans doute, cette première « loi » du monachisme occidental révèle, de-ci de-là, la mentalité juridique d'un romain. Mais c'est bien avant tout l'œuvre de l'Esprit, tant dans la conception même de la vie de communauté, que des moyens à y employer pour arriver à la perfection. Etude originale qui mérite de retenir l'attention des historiens de la vie religieuse.

E. Bergh, S. I.

E. PISZTER, S. O. Cist. — *Chrestomathia Bernardina ex operibus S. Bernardi, Abbatis Claravallensis doctoris melliflui collecta.* Editio secunda. Turin, Marietti, 1938, 23 × 15 cm., VIII-392 p. Prix : 10 lires.

L'auteur destine cette chrestomathie aux théologiens cisterciens, pour les aider à progresser dans la connaissance et l'intelligence des œuvres de leur saint Docteur. Il nourrit l'espoir que d'autres y recueilleront une ample moisson de réflexions utiles et pieuses. Les textes sont cités d'après la P. L., t. CLXXXII et CLXXXIII (1879). Un index très fouillé permet de retrouver aisément les extraits des œuvres de S. Bernard se rapportant aux divers points de la théologie dogmatique et morale. La nouvelle édition est identique à la première.

J. Sonet, S. I.

M. MULLER, O. F. M. — *Gotteskinder vor dem Vater. Ihr Werden, Sein und Leben.* Coll. Bücher Augustinischer und Franziskanischer Geistigkeit. III. Reihe : *Theologie und religiöses Leben*, Bd. I.

Fribourg e. Br., Herder, 1938, 20 × 14 cm., XXIV-494 p. Prix : 5 Mk.

Voici le premier volume d'une collection intitulée « Theologie und religiöses Leben », composée et éditée par des Pères Franciscains. Suivant en cela la tradition augustinienne franciscaine : primat de la volonté et de l'amour, les auteurs se placent à un point de vue tout pratique. On suivra avec beaucoup d'intérêt le développement de la pensée centrale de l'ouvrage : « nous sommes enfants de Dieu », et on remarquera que l'idée de « membres du Christ » lui est subordonnée — sans pour cela d'ailleurs être atténuée (p. 162-196). H. Bruders, S. I.

R. PLUS, S. I. — *Vers Dieu par saint Ignace.* Coll. La vie intérieure pour notre temps. Paris, Bloud et Gay, 1938, 16 × 11 cm., 192 p. Prix : 15 frs.

Un livre comme le P. Plus les écrit : alerte, clair, semé de traits et de citations. Et bien pensé : première esquisse d'une étude d'ensemble, encore en préparation, mais déjà riche, comme on pourra le voir, sur la spiritualité de la Compagnie de Jésus. Elle est, explique l'auteur, une spiritualité adaptée à toute vie, ramenée à l'essentiel, aux vertus solides fondamentales — une spiritualité de combat et d'action — une spiritualité centrée sur le Christ — une spiritualité apostolique. Dans son exposé, il montre la place authentique qu'y occupe et qu'y doit occuper l'union à Dieu et au Christ, l'incorporation dans le Sauveur, la contemplation. C'est une thèse en même temps qu'un document et une étude, et l'ouvrage n'en est que plus instructif et plus utile, d'être écrit ainsi cum amore. E. Mersch, S. I.

P. de CHASTONAY. — *Die Satzungen des Jesuitenordens. Werden, Inhalt, Geistesart.* Einsiedeln, Benziger, 1938, 19 × 13 cm., 278 p. Prix : 4 RM.

Les années d'après-guerre n'avaient pas vu paraître d'ouvrage allemand qui exposât sans parti pris l'œuvre législative de S. Ignace de Loyola. Depuis le livre du Père Meschler, « Die Gesellschaft Jesu » (1911), nous avions eu, il est vrai, l'ouvrage de Fülöp-Miller : « Macht und Geheimnis der Jesuiten » (1929), qui connut un certain retentissement. Mais cet auteur ne voit la Compagnie que par le dehors, dans ses travaux et dans ses succès apostoliques. Le livre du Père de Chastonay par contre étudie la Compagnie dans son principe vital : les Constitutions de son fondateur.

Le livre se divise en trois parties de longueur sensiblement égale. La première retrace la genèse historique des Constitutions. Elles n'ont pas été rédigées d'un jet, mais patiemment élaborées par S. Ignace à partir de 1541. Elles ne sont d'ailleurs que la mise en œuvre, dans l'organisation d'un ordre religieux, des idées maîtresses des Exercices Spirituels et, comme ces mêmes Exercices, elles poussent leurs racines dans la riche vitalité du Christianisme. Une seconde partie nous présente la substance de leur contenu. L'auteur traduit le texte original, le paraphrase ou le résume, selon qu'il le juge plus à propos, pour rendre brièvement l'idée du grand législateur sans la déformer. Une dernière partie comprend l'examen de différentes questions d'un intérêt toujours actuel, telles que le primat du divin, les rapports entre nature et surnature, l'obéissance, etc. Il est frappant de voir combien de lumière les

grands principes de S. Ignace apportent pour la mise au point de ces questions si discutées.

Le Père de Chastonay nous a donné un beau et bon livre. Son exposé, calme et serein, présenté dans une langue claire et limpide, n'est ni un panégyrique ni une apologie ; mais il s'impose par son exactitude et son rigoureux souci d'objectivité.

G. Geniets, S. I.

Dévotion à Marie

M. J. SCHEEBEN. — *Systematische Mariologie.* Vertaald door H. B. Van Waes, S. I., 2 volumes. Bruxelles, Standaard, 1938, 23 × 17 cm., XL-250 et 308 p. Prix : 60 frs les 2 volumes.

Vu le développement des études de théologie mariale, c'est une heureuse idée qu'ont eue les deux auteurs, de nous donner une traduction annotée de cette partie de la dogmatique de Scheeben. Elle restera, par sa systématisation et sa profondeur, un véritable fondement du traité marial. Ce dut être une œuvre singulièrement ardue que de traduire un texte aussi enchevêtré. Je n'en veux d'autre preuve que l'aveu qu'on lit à la première page de la préface de M. Feckes à son adaptation « Die bräutliche Gottesmutter ». A une adaptation de ce genre, les auteurs ont préféré une fidélité plus grande au texte original, ne laissant tomber que des détails périmés. Ils ont même complété le traité par l'insertion des parties de la christologie auxquelles Scheeben renvoyait. Quelque assoupli qu'ait été le texte dans la traduction, l'œuvre restera toujours plus un sujet d'étude que de lecture et laissera de-ci de-là une impression de longueur, dont le traducteur n'est pas du tout responsable. L'apport du P. Druwé, outre l'initiative et le contrôle du travail, est son excellente préface, initiation à la physionomie et à l'œuvre de Scheeben et en particulier aux caractéristiques de sa théologie mariale. On y trouve même beaucoup plus, un aperçu très pénétrant et fort renseigné sur le mouvement théologique autour de cette question. Dans leur brièveté, les notes elles aussi nous offrent plus qu'un commentaire du texte ; c'est une mise à jour de la variété des questions qui y sont traitées et une grande amélioration de l'exactitude dans les citations patristiques. De la sorte cette édition nous donne quelque chose de plus complet que ce que nous fournissaient les adaptations de M. Feckes.

A. De Bil, S. I.

E. NEUBERT. — *Vie de Marie.* Mulhouse, édit. Salvator ; Paris, Casterman, 1936, 19 × 12 cm., XXIV-190 p. Prix : 18 frs belges.

Exposé solide et pieux, comme on pouvait s'y attendre de la part de l'auteur de « Marie dans le dogme » et de « Mon idéal, Jésus Fils de Marie ». Une introduction sur les « sources » apprécie à leur juste valeur l'apport des apocryphes et des révélations privées et montre comment la théologie éclaire et complète les données historiques des Evangiles.

E. Druwé, S. I.

B.-M. MORINEAU. — *La souveraineté de Notre-Dame.* Paris, Bloud et Gay, 1937, 23 × 15 cm., 318 p. Prix : 30 frs.

Ce livre a paru à l'occasion du troisième centenaire de la consécration par Louis XIII de la France à Notre-Dame (10 février 1638). Sous for-

me de « mois de Marie », l'auteur y développe l'idée de la souveraineté de la Sainte Vierge, qui donne à tous les peuples chrétiens le droit de l'appeler leur Reine. Une série de 31 méditations expose d'abord les fondements et le sens de cette prérogative mariale, la façon dont elle s'exerce et l'attitude pratique qu'elle réclame de notre part. Ensuite 31 lectures nous montrent, par un heureux choix de faits historiques, comment la Sainte Vierge s'est affirmée d'une façon toute spéciale Reine de France. Idées originales et fécondes, présentées en un style extrêmement attrayant.

E. Druwé, S. I.

J. BARBIER. — *Le vitrail de la Vierge.* Paris, Edit. « Alsatia », 1937, 19 × 12 cm., 210 p. Prix : 15 frs.

M. B. a écrit cet hommage à la T. S. Vierge dans la simplicité de son cœur. Et précisément, c'est un vrai cœur d'homme que l'on trouve à toutes les pages. Voilà ce qui constitue la valeur propre, et rare, de son livre. Aussi ne doutons-nous pas que le ton particulier sur lequel se développent des pensées excellentes ne soit goûté de beaucoup d'âmes et ne fasse grand bien. Il sera aimé de certaines catégories de personnes qui ne supporteraient pas le mode habituel de nos livres de piété.

C. Sevrain, S. I.

H. SARRETTE. — *Notre-Dame en Paradis. Une nouvelle suite de méditations mariales.* Paris, Editions Spes, 1938, 19 × 12 cm., 86 p. Prix : 3,50 frs.

Bonnes méditations qui puisent dans les Saints Evangiles pour nous rappeler l'esprit de Jésus et nous montrer le rôle de la T. S. Vierge. Rien de bien original, mais elles aideront les âmes à développer leur dévotion mariale.

C. Sevrain, S. I.

P. CRAS. — *Notre-Dame auxiliatrice dans la vie de saint Jean Bosco.* Coll. Les Cahiers de la Vierge, 22. Paris, Editions du Cerf, 1938, 20 × 16 cm., 80 p. Illustré. Prix : 10 frs.

Ce cahier forme une étude des plus attachantes sur le rôle de Marie dans la vie de saint Jean Bosco. A grands traits, suggestifs et pittoresques, l'auteur retrace la protection qui s'étendit sur cette carrière de sainteté. Les tableaux de cette vie simple, héroïque et populaire sont si frais et naturels, exempts de toute mièvrerie, qu'on ne peut en abandonner la lecture dès qu'on a parcouru le premier chapitre, où l'auteur nous décrit la première grâce de la Sainte Vierge : une mère admirable, première image de Notre-Dame. Le style et la présentation vivante ne font qu'ajouter encore au charme de cette histoire.

L. Van der Biest, S. I.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.

Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*